This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

6271
27

E. Zander.

L'article

dans

le Français.

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

6ᵃ 71.27

Harvard College Library

FROM THE

SUBSCRIPTION FUND,

BEGUN IN 1858.

6 Nov., 1897.

ETUDES SUR L'ARTICLE DANS LE FRANÇAIS DU XVIE SIÈCLE

PAR

EMIL ZANDER,
DOCTEUR ÈS LETTRES.

A L'OCCASION DU CONCOURS OUVERT POUR LA CHAIRE DE PROFESSEUR DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS AU LYCÉE DE WEXIÖ, CETTE DISSERTATION SERA PUBLIQUEMENT SOUTENUE,

AVEC PERMISSION

DE

LA FACULTÉ DES LETTRES DE LUND, MERCREDI, 22 MARS 1893, A 10 HEURES DU MATIN, DANS LA SALLE N° VI DE L'UNIVERSITÉ.

LUND,
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DE HJALMAR MÖLLER.
1893.

6231.27
7

HARVARD COLLEGE
NOV 6 1897
LIBRARY.
Subscription fund.

WEXIÖ,
SMÅLANDSPOSTENS BOKTRYCKERI.
1893.

Liste des principaux ouvrages cités.[1])

XVe siècle:

CNN = Les Cent Nouvelles Nouvelles. I, II. Edition Th. Wright, Paris, 1858.

J. de Par. = Le Romant de Jehan de Paris. Edition Montaiglon. Nouvelle collection Jannet-Picard. Paris, Marpon et Flammarion. (Sans date).

Quinze (Les) **Joyes de Mariage.** Nouvelle collection Jannet-Picard. Paris. (S. d.)

Saintré. = L'Hystoyre et Plaisante Cronicque du Petit Jehan de Saintré, p. p. Guichard. Paris, 1843.

XVIe siècle:

Bouch. = Les Serees de Guillaume Bouchet. Edition Roybet. I, II, III. Paris, 1878.

Brant. = Memoires de Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome, Contenant Les Vies des Hommes Illustres & grands *Capitaines* François de son temps. I, II, III, IV. A Leyde, chez Jean Sambix le Jeune. MDCXCIX. (Réimpression de l'édition princeps.)

— Vie des *Dames illustres*. Edition L. Moland. Paris, Garnier. (S. d.)

— Œuvres de Brantôme *(Dames galantes)*. Edition Vigneau. (S. d.)

Chol. = Œuvres du seigneur de Cholières. Tome premier, les Matinées. Tome second, les Après-Dînées. Edition Tricotel et Jouaust. Paris, 1879.

CMAdv. = Les Comptes du Monde Adventureux. Edition Félix Frank. I, II. Paris, 1878.

Des Per. = Des Periers, Contes ou Nouvelles Récréations et Joyeux Devis suivis du Cymbalum Mundi. Edition Jacob (Lacroix). Paris, Garnier. (S. d.)[2])

Fail. *Pr. Rust.* = Les Propos Rustiques de Noël du Fail, texte original de 1547, p. p. Borderie. Paris, 1878.

— *Contes* = Œuvres facétieuses de Noël du Fail. Edition Assezat. Tome 1. (Propos Rustiques, Baliverneries ou Contes Nouveaux,) Contes et Discours d'Eutrapel. Tome 2. Contes et Discours d'Eutrapel. Paris, 1874.

— *Baliv.* = Même éd., t. 1: la partie qui contient les Baliverneries on Contes Nouveaux.

Hept. = Marguerite de Navarre, l'Heptaméron. Edition Félix Frank. I, II, III. Paris, 1879.

Larivey. = Les Comedies facecieuses de Pierre de Larivey champenois. A Lyon, Par Benoist Rigaud, 1597.

Moy. de Parv. = Verville, Le Moyen de Parvenir. Edition Jacob, biblioph. Paris, 1889.

Nouv. Fabr. = La Nouvelle Fabrique des excellent traits de vérité par Philippe d'Alcripe, sieur de Neri en Verbos. Nouvelle édition revue avec soin, et augmentée des Nouvelles de la terre de Prestre Jehan. Paris, 1853.

Gr. Par. = Le Grand Parangon des Nouvelles Nouvelles Composé par Nicolas de Troyes, p. p. E. Mabille. Paris, 1869.

Rab. = Œuvres de Rabelais, édition comforme aux derniers textes revus par l'auteur ... par M. Pierre Jannet. Paris, Marpon & Flammarion. (S. d.)

Tab., Tabour. = Les Bigarrures du seigneur Des Accords avec les Apophthegmes du sieur Gaulard et les Escraignes Dijonnoises revus sur les éditions originales de 1583, 1584, etc, ... et précédés de la vie de l'auteur, Estienne Tabourot. I, II, III. Bruxelles, 1866.

Tahureau = Les Dialogues de Iacques Tahureau. Edition Conscience. Paris, 1871.

---

[1]) Plusieurs ouvrages qui ne sont pas portés dans cette liste sont accompagnés de la notice de l'édition.

[2]) La seconde partie de cette édition contient les nouvelles attribuées à Des Periers qui se trouvent dans les éditions postérieures à celle de 1558. J'indique les citations tirées de cette partie par le mot *additions (add.)*.

Viol. = Le Violier des Histoires Romaines, ancienne traduction françoise des Gesta Romanorum, p. p. Brunet. Paris, 1858.

XVIIe siècle:

Caquets (Les) **de l'Accouchée.** Edition Ed. Fournier. Paris, 1855.
Cotgr. A French and English Dictionary Composed by Mr Randle Cotgrave. London, Printed by William Hunt in Pyecorner, 1660.
Cyrano de Bergerac. Les œuvres diverses (Le Pedant Joüé, Lettres, etc.). Amsterdam, 1710.
Dassoucy, Aventures Burlesques. Edition Colombey. Paris, Garnier. (S. d.)
Franc. = Sorel, La vraie Histoire Comique de Francion. Edition Colombey. Paris, Garnier. (S. d.)
Furetière, Le Roman Bourgeois. Edition Jannet. I, II. Paris, Marpon et Flammarion. (S. d.)
Laf. = Lafontaine, Contes et Nouvelles. Edition Jannet. I, II. Paris, Marpon et Flamm. (S. d.)
Mol. = Molière, Œuvres complètes. Paris, Firmin Didot, 1842.
Regnier, Œuvres complètes. Edition Jannet. Paris, 1874.
Tabarin, Œuvres. Edition d'Harmonville. Paris, Garnier. (S. d.)

XVIIIe et XIXe siècles:

Alm. pitt. = Almanach pittoresque.
Baumgarten, J., Bibliothek interessanter und gediegener Studien und Abhandlungen aus der wissenschaftlichen Litteratur Frankreichs. Mit deutschen Anmerkungen von Dr. J. Baumgarten. Cassel. Verlag von Theodor Kay.
Carraud, Lettres de famille. Paris, 1879.
Caylus, Contes et Facéties. Paris, Dentu, 1885.
France comique = La France comique et populaire. Choix d'études de mœurs parisiennes et provinciales, etc., par J. Baumgarten. Stuttgart, Paul Neff. (S. d.)
France qui rit = La France qui rit par J. Baumgarten. Cassel, 1880.
Lect. cour. = Lebrun, Livre de lecture courante contenant la plupart des notions utiles qui sont à la portée des enfants de 8 à 10 ans. Paris, 1849.
Maupassant, L'Héritage. Paris, Marp. et Flamm. (S. d.)
Mérimée, Colomba, La Vénus d'Ille. Paris, 1882.
Monnier, Henri. Scènes populaires. Paris, 1846.
— Paris et la Province. Paris, Garnier. (S. d.)
— Roman chez la portière. Paris, 1860.
Myst. com. = Les Mystères comiques de la province. Etudes de mœurs et curiosités ethnographiques. Leipzig, Koch, 1878.
Robert-Halt, Marie, Histoire d'un petit homme. Paris, Marp. et Flamm.
— La petite Lazare. Paris, Marp. et Flamm.
Sand, George. François le Champi. Paris, 1890.
— La Mare au diable. Paris, 1889.
— La Petite Fadette. Edition Sachs. Berlin, 1877.
Sarcey, Le Siège de Paris. Paris, Marp. et Flamm. (S. d.)
Souvestre, Au coin du feu. Paris, 1884.
Theuriet, Eusèbe Lombard. Paris, 1885.
— —, Le Filleul d'un marquis. Paris (Naumbourg, Paetz), 1878.
— —, Madame Heurteloup. Paris, 1882.
— —, Michel Vernueil. Paris, 1883.
— —, Au Paradis des enfants. Paris, 1887.
— —, Raymonde. Paris (Naumbourg, Paetz), 1877.
— —, Tante Aurélie. Paris 1884.
Ulespiègle = Les aventures de Til Ulespiègle, première traduction complète par M. Pierre Jannet. Paris, Marp. et Flamm. (S. d.)

Ac. = Dictionnaire de l'Académie française. Cinquième édition.
Benoist, La Syntaxe française entre Palsgrave et Vaugelas. Paris, 1877.
Diez, Grammatik der romanischen Sprachen. 2. Aufl.
Eder, Syntaktische Studien zu Alain Chartiers Prosa. Würzburg, 1889.
Gellrich, Remarques sur l'emploi de l'article en vieux français. Thèse. Leipzig (Langenbielau), 1881.
Gräfenberg, Beiträge zur französischen Syntax des XVI. Jahrhunderts. Erlangen, Deichert, 1885 (Göttingen, thèse, 1884).
Haase, Syntaktische Untersuchungen zu Villehardouin und Joinville. Oppeln, 1884.
— Zur Syntax Robert Garniers. Franz. Stud. V, 1.
— Französische Syntax des XVII. Jahrhunderts. Oppeln et Leipzig, 1888.
Hemme, Ueber die Anwendung des Artikels in der französischen Sprache. Göttingen, 1869. Thèse.
Hölder, Grammatik der französischen Sprache. Stuttgart, 1865.
Keding, Syntax des französischen Theilungsartikels. Gubrau, 1870.
Knösel, Das altfranzösische Zahlwort. Erlangen, 1884. Thèse.
Lidforss, Observations sur l'usage syntaxique de Ronsard et de ses contemporains. Lund, 1865.
Littré (L.) = E. Littré, Dictionnaire de la langue française.
Lücking, Französische Schulgrammatik. Berlin, 1880.
Modlmayr, Die Anwendung des Artikels und Zahlwortes bei Claude de Seyssel. Programm der K. bayer. Studienanstalt zu Kempten. (Thèse de Munich.) Kempten, 1886.
Müller, Zur Syntax der Christine de Pisan. Thèse. Greifswald. 1886.
Nisard, Etude sur le langage populaire ou patois de Paris. Paris, 1872.
Platen, Syntaktische Untersuchungen zu Rabelais. Thèse. Leipzig, 1890.
Plattner, Französische Schulgrammatik. 2. Auflage.
Pludhun, Parlons français. Genève, Stapelmohr, 1891.
Robert, Questions de grammaire élucidées. Amsterdam, Brinkman. (S. d.)
Seeger, Lehrbuch der neufranzösischen Syntax. Wismar, 1884.
Tobler, Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. Leipzig, Hirzel, 1886.
— Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. Zeitschr. f. roman. Phil. XIII.
Töpel, Syntaktische Untersuchungen zu Rabelais. Oppeln und Leipzig, 1887.
Waldmann, Bemerkungen zur Syntax Monstrelets. Thèse. Würzburg, 1887.
Zandt, Französische Grammatik. Karlsruhe, 1847.

Chapitre I.

Suppression de l'article indéfini dans certains cas spéciaux.

L'usage de l'article indéfini s'établit très tard dans la langue française. On le trouve employé, il est vrai, dès les époques les plus reculées de la langue, cependant au moyen âge son emploi est loin d'être aussi fixé que de notre temps. Ce n'est que vers la fin du XVIe siècle que ce déterminatif gagne plus de terrain et que l'usage moderne commence à se consolider.

La syntaxe de l'article dans le français du XVIe siècle a été étudiée en détail par MM. Lidforss, Glauning, Modlmayr, Platen, Haase et autres. On a prouvé qu'à cette époque encore l'article s'omettait quelquefois devant un substantif sans attribut, et très souvent devant un substantif accompagné d'un adjectif. Dans l'un et l'autre cas l'article manque surtout dans les phrases où le substantif est prédicat ou régime. Employé comme sujet, le nom se passe difficilement de l'article. Cf. Lidforss, p. 23; Platen, pp. 40, 41, 42. La suppression de l'article a lieu en outre, assez régulièrement, dans quelques cas spéciaux:

A) Après *comme* (Diez III, 35): Vous serez battu *comme tabour* à nopces. Rab. III, XIV, 76. Il faisoit les aultres (femmes) dancer *comme jau* sur breze. Ib. II, XVI, 93.

B) Dans les phrases qui suivent les adverbes marquant la comparaison *(aussi, autant, si, tant)*: Je vous serviray *aussi bien que prestre*, Monsieur, de ceste paroisse. Des Per., p. 78. (Cf. en français moderne: Il regarda fixement Orso exprimant dans ses yeux la surprise *aussi clairement que chien* le peut faire. Mérimée, Colomba, p. 181.). Vous avez de la droguerie *autant que marchand* de deça d'outre. Fail, Contes II, 181.

C) Après le comparatif et le superlatif: Il l'eust sceu *mieux* faire *qu'homme* du monde. Brant., Dam. ill., p. 335. *Le plus extreme* ennuy *que gentil homme* sçauroit porter. Heptaméron (cité par Gräfenberg, p. 11).

D) Dans les phrases négatives et conditionnelles:

En vostre vie vous *ne* fistes *marché* si bon pour vous que cestuy là. Grand Par., p. 25. *Jamais* elle *ne* s'estoit mal trouvée de *rapport* qu'il luy eust faict. Des Per., p. 52.

*S'*il y a *marchant* ou autre personne, à qui il apartienne, luy sera la bourse renduë. CMAdv. I, 33. Le coutelier luy respond qu'il le feroit, *si homme* de Moulins le faisoit. Des Per., p. 210.

Les noms abstraits et les noms de matière ne prennent l'article que quand ils s'emploient comme noms communs, ce qui arrive surtout quand ils sont déterminés par un adjectif ou un complément attributif. Nous y reviendrons.

Voilà les traits généraux de cette partie de la syntaxe du XVIe siècle. Pour le détail, je me permets de renvoyer le lecteur aux auteurs mentionnés plus haut. Je ne m'occuperai ici que de quelques groupes de mots et d'expressions qui demandent une attention particulière, parce qu'on peut constater une tendance marquée à les employer sans l'article indéfini.

A. Suppression de l'article indéfini devant les noms de quantité.

Je prendrai pour point de départ les mots qui désignent une quantité indéterminée. On sait que ces mots se passent souvent de l'article. Ce fait a été signalé, pour le vieux français par M. Haase (Unters., p. 66), et pour le moyen français (XVe et XVIe siècles) par MM. Glauning (Archive für das Studium d. n. Spr. LXIX, 166), Haase (Garnier, p. 30), Platen (p. 46), Modlmayr (p. 54). Cependant dans la plupart des exemples qu'on trouve cités par ces auteurs, les mots en question sont accompagnés d'un adjectif: l'absence de l'article peut

donc être due à cette circonstance. V. plus haut, p. 1. Voici des exemples du XVIe siècle qui présentent la suppression de l'article indéfini, devant les noms de quantité, dans le cas où ils ne sont pas joints à un adjectif:

Abondance. A ceste fin avoit ordinairement bonne munition de jambons de Magence et de Bayonne, *force* langues de beuf fumées, *abondance* de andouilles en la saison et beuf sallé à la moustarde. *Renfort* de boutargues, *provision* de saulcissses... Rab. I, III, 13. Triremes, ramberges, etc.... bien munies avecques *abondance* de Pantagruelion. Rab. IV I, 30. V. aussi Rab. IV, LIV, 208 Ce vieux Grammairien semestral fait rage de chanter *force* mettres (vers), *abondance* de letanies, et longue et copieuse suite de lais, virelais et chants royaux. Fail, C. II 108.

Copie. Le temps n'estoit tant idoine ne commode ès lettres comme est de present, et n'avoys *copie* de telz precepteurs comme tu as eu. Rab. II, VIII, 46. La sont belles et joyeuses hypocritesses, chattemitesses, hermitesses, femmes de grande religion. Et y a *copie* de petitz hypocritillons, chattemitillons, hermitillons. Rab. IV, LXIV, 242.

Foison. (XVe s.: Et s'elle n'eust esté de Paris, et plus subtile que *foison* d'aultres, son gracieux langage et les promesses l'eussent tout à haste abatue. CNN. I. 96. *Foison* d'aultres raisons luy amena. Ib. I, 71. V. aussi: Ib. I, 101, II, 207, 233.)

XVIe s.: Pourtant est il appellé Asbeston. Vous en trouverez *foison* en Carpasie et soubs le climat Dia Cyenes. Rab. III. LII, 239. Aurons nous *foison* de vandanges à la mycaresme? Fail, C. II, 18.

Français moderne: Il y aura *foison* de fruits cette année. Ac. A *foison*. Ac.

Force. Puis print congé du roy ledit compaignon, et s'en revint en son pays veoir ses frères avec *force* d'or et d'argent. Gr. Par., p. 41. *Force* coscossons et renfort de potages. Rab. I, XXVII, 131. V. aussi Rab. I, XXII, 77; I, XL, 141; I, III, 13; IV, LIV, 208; Brant., Cap. IV, 322, etc. Ilz molestent tout leur voisinage à *force* de trinqueballer leur cloches. Rab. I, XL, 141. Même locution: Chol. II, 258.

Français moderne: Il a *force* argent, *force* pierreries, *force* amis. A *force* de soins, de peines, etc. A *force* de prier. Ac.

Infinité. En ceste cour auez si mal retenu tant d'exemples qui sont passés deuant voz yeux par les braues tournoys, *infinité* de grandz faictz d'armes. CMAdv. II, 150. Or, que les trop grandes veilles nous extasent nostre santé, cela se justifie par *infinité* de tesmoignages. Chol. II, 42. Le bien le plus souverain est celuy qui s'estend sans intermission en *infinité* de durée. Chol. II, 168. Cf. Il apperçust sus un haut arbre *une infinité* d'escureux qui sautoient de branche en branche. Nouv. Fabr., p. 80. *Une infinité* de souris. Ib., p. 118. *Une infinité* de lingots d'or. Ib., p. 235. De même: Fail, C. II, 6, 143, etc. Français moderne: *Une infinité* de choses. Ac.

Montjoye (monticule, monceau, abondance). Advertiz que ce thesaur luy estoit ainsi et par ce moyen seul advenu, vendirent leurs espees pour achapter coingnées, affin de les perdre comme faisoient les paysans, et par icelle perte recouvrir *montjoye* d'or et d'argent. Rab. IV, prol., p. 26.

Moitié. Le Consistoire des Cardinaux devoit estre composé *moitié* de nobles, et l'autre de roturiers. Fail, C. I, 238. Trembloit perdant toute parolle & contenance, sans ne pouuoir faire entendre *moytié* de sa passion. CMAdv. II, 41. Comme il n'est pas impossible qu'il ne soit ainsi advenu, mettez qu'*à moitié* je vous confesse cecy. Ib. I, 227. Même locution: Ib. I, 22. Elle se trouva deceuë d'*outre moitié* de juste prix. Chol. I, 160. (J'en ay trouvé ung *la moitié* plus cocqu que moy. Par., p. 126) V. aussi Rab. IV, XXIII, 110; Fail. C. II, 9. XVIIe s.: Et ne tient que *moitié* de la rive occupée, Laf., Contes I, 112. Je sçais plus d'une belle A qui ce fait est arrivé Sans en avoir *moitié* d'autant d'excuses qu'elle. Ib., p. 121.

Français moderne: Il n'aurait à faire que *moitié* de la besogne qu'il pourrait faire. Ulespiègle, p. 14. Je perdais *moitié* net. Cim. Prouesses d'une fille (Paris, Marpon et Flamm.), p. 144. La vérité est que Sylvinet n'était pas *moitié* si malade qu'il le paraissait. Sand, Fadette, p. 133. *A moitié* chemin de la Priche. Sand, Fadette, p. 69. *Moitié* de l'armée de Liguric fut jetée sur Nice, *moitié* fut condamnée à s'enfermer dans Gênes. Thiers, dans Hölder, p. 104. Il a *moitié* dans cette succession. Ac. *A (la) moitié*. Ac.

Multitude. Le commencement fut de cinq ou six Suisses ... ausquels s'adjoignirent incon-

tinent *multitude* d'estrangers. Fail, C. II, 313. (Je laisse *une multitude* d'autres raisons suffisantes. Chol. II, 172).

Français moderne: *Multitude* innombrable d'hommes, d'animaux, de livres. Ac. *Multitude* de paroles. Ac.

Nombre. Et feist jecter en leurs naufz ... *nombre* de caviatz. Rab. IV, XVIII, 92. Se pourmenans par la ville apperceut *nombre* de ses parens. CMAdv. I, 82. Pour d'autres exemples pris de Rabelais, v. Platen, p. 46.

Français moderne: Il a *nombre* d'amis. Ac. Nous étions *nombre* de gens. Ac. *Nombre* d'historiens l'ont ainsi raconté. Ac.

Part. Ils ont passé le Rhein par sus le ventre des Suices et lansquenetz, et *part* d'entre eulx ont dompté Luxembourg, Lorraine, la Champagne, Savoye jusques à Lyon. Rab. I, XXXIII, 119. Entre chascune tour, au mylieu dudict corps de logis, estoit une viz brizée dedans icelluy mesme corps, de laquelle les marches estoient *part* de porphyre, *part* de pierre numidicque. Ib. I, LIII, 181. Pour d'autres exemples, v. Rab. V, III, 21, et Platen, p. 47. XVIIe s.: *Part* du tronc tomba en l'eau ... *Part* demeure sur pieds. Laf., C. I, 116.

Français moderne: J'y retiens *part*. J'en retiens *part*. Ac.

Partie. (XVe s.: Véezla *partie* de ce que je vous ay à dire. CNN I, 202. Tant enquist que *partie* en scent. CNN II, 144 (*une partie* dans l'éd. Le Roux de Lincy). Le roy d'Angleterre avoit oublié *partie* de sa melencholie. J. de Paris, p. 55). XVIe s.: La difficulté du temps en a esté *partie* cause. CMAdv. I, 128. Il envoye son garçon devant, portant *partie* de son disner. Fail, Prop. rust., p. 21. Luy jettay plein mon chappeau de poudre ... pour couvrir *partie* de sa pauvreté. Fail, C. II, 174. La ville de Paris ... a promis de payer *partie* de ses debtes. Brant., Cap. III, 132. V. aussi Fail, Contes II, 12; Des Per., p. 100; Rab. III, L, 228, etc. (*Une partie:* J. de Par., pp. 32, 41; Des Per., p. 64, etc.)

Français moderne: Les princes laïques qui avaient perdu tout ou *partie* de leurs états. Thiers, dans Hölder, p. 104. Un corps de troupes composé *partie* de Français, *partie* de Suisses. L. *En partie*. L.

Planté. J'auray *planté* de tous biens avec la corne d'abondance. Rab. III, XIV, 76.

Provision. V. plus haut, au mot *Abondance*.

Renfort. Pillerez tous les lieux maritimes jusques à Ulisbonne, où aurez *renfort* de tout équipage requis à un conquerent. Rab. I, XXXIII, 116. V. aussi aux mots *Abondance* et *Force*. XVIIe s.: *Renfort* de joye: on s'en trouva si bien. Qu'encor un coup on pratiqua la ruse. Laf., Cont. I, 95. On en chanta Te Deum *à renfort*. Ib. II, 34.

Quantité. (XVe s.: Eslut *quantité* de ses anciens. Pisan dans Müller, p. 20) XVIe s.: Je n'aurois jamais fait si je vouloie alleguer *quantité* d'exemples sur ce sujet. Brant., Cap. IV, 73.

Français moderne: Il y avait *quantité* de monde à la promenade. Ac. Il y en avait *en quantité*. Ac. *Quantité* de gens ont dit cela, etc. Ac.

Mais ce ne sont pas seulement les mots qui expriment une quantité indéterminée qui se passent facilement de l'article. Les termes qui désignent une quantité déterminée (mesure, monnaie, etc.) présentent aussi cette particularité. Ce fait paraît avoir échappé aux grammairiens qui ne nous apprennent rien sur ce point, ni pour le vieux français ni pour le français moderne.

I. Mesure de capacité.

(Bouteille. XVIIIe s.: Le prince Miche-en-bled en était bientôt venu à ses fins, parce qu'il l'avoit tiré à l'écart après avoir *bu bouteille*. Caylus, p. 113. Français moderne: Quand ces Parques, vidant *bouteille*, Fifent nos jours sans nul souci. Béranger, Parques, dans Littré. Ils avaient bu *bouteille* ensemble. L. Payer *bouteille*. L. Je n'ai pas trouvé ce terme employé ainsi dans le français du XVIe siècle.)

Broc. Puis quand il eut prins sur sa conscience *Broc* de vin blanc, du meilleur qu'on eslise: "Mon Dieu, dit-il, etc. Marot (éd. Jannet) III, 68.

Bussart. Avancez vous de publier et me le signez, je payerai *bussart* d'eau de Canathe à vos despens. Chol. II, 272. (Voulez vous me payer *un bussart* de vin si je vous foys quinault en ce propos. Rab. I, XIII, 50. Pour *un bussart* tu auras cent pippes. Ib.)

Chopine. Je vouldroys, dist Epistemon, avoir payé *chopine* de trippes à embourser. Rab. IV, LIII, 203. J'estois, possible, beuvant *chopine* au Fief Sauvain ou à Ville Neuve. Fail. Baliv., p. 156. (Ils) eurent d'entrée *chopine* de cidre avec une brioche. Nouv. Fabr., p. 100. Et beurent *chopine* de huit bons deniers. Ib., p. 101. Chacun contribua de vin la quatrième partie de la mesure, que les Grecs appellent cotyle, qui pouvoit estre environ *chopine*. Amyot dans Littré. XVIIe s.: Garçon: encore *Chopine* & puis plus: Blanc ou Clairet, il n'importe. Cyr. de Berg., Ped. joüé, p. 78. Approbation faite *sur chopine*. Au allowance given, or passed, over *the pot*. Cotgrave. Il aura demi setier, *chopine* pour un sonnet, *pinte* pour une ode et *quarte* pour un poëme. Francion, p. 434. Si v's en vlé davantage, faite tizé *chopine* cheu Jaquet. Nisard p. 330 (dans un texte de 1649). Comme ils estoient en bonne disposition, les religieux demandèrent *chopine*. Caq. de l'Accouchée, p. 219. XVIIIe s.: Le roi prenait souvent, entre ses repas, des verres d'eau avec un peu de fleur d'orange qui tenaient *chopine*. St.-Simon dans Littré. Ah! la suprême volupté Est de renouveler *chopine*. Grécourt, dans La Goguette (Paris, Garnier), p. 129.

Français moderne: Tout cela fit qu'il tenta de se remettre les sens en buvant *chopine* sans rien dire. Sand, Fr. l. Champi, p. 100. Une bouteille qui tient *chopine*. Ac. Cela tient *chopine*. Ac. Tirer *chopine*. Ac. Payer *chopine*. Ac. Pop. Mettre *pinte* sur *chopine*. L.

Vieux français: XIIIe s.: N'est nus qui chascun jor ne pinte De ces tonneaus ou *quarte* ou *pinte*, ou *mui*, ou *setier* ou *chopine*. Rom. d. la Rose dans Littré.

Demion. Je ne mengeay que pour six sols de trippes, et beu *demion* de perey, ce n'est mie grand chose. Nouv. Fabr., p. 100.

Muid, mi-muid. Pour le vieux français, voy. plus haut, au mot *Chopine*. XVIIe s.: Les bonnes gens ... s'en vont prier un marchand peu rusé Qu'il leur prêtast, ... *My-muid* de grain. Laf., Contes I, 35. Pour le XVIe s., point d'exemples de la suppression de l'article. (*Un muy* de vin. Fail, C. II, 13; de même: Rab. II, I, 13, etc.).

Pinte. Pai, dit-il, nous avons assez de *pinte* pour vous et pour moy, encores que n'en beuviez point. Des. Per., p. 149. Et derechef burent encore *pinte*. Gr. Par., p. 102. Si leur monstra la maison et y allèrent demander *pinte*, laquelle fut apportée incontinent. Ib., p. 102. Ils iront en forme de gens de guerre, après avoir conduit leur Enseigne, et là boiront *pinte* à la taverne. Fail, C. I, 288. & payoit voulentiers *pinthe*, ou tout le pot, quand il n'estoit point en son lourdaut. Fail, Prop. Rust., p. 94. Quelle payast *pinte*, elle boiroit la premiere. Ib., p. 40. Même expression: Fail, Baliv, p. 165; C. II, 177. (Avec l'adj. *double*: C'estoit une de ces bouteilles que les faucheux ont coustume de porter aux champs au temps de la fenaison, tenant *double pinte* et le reste. Gr. Par., p. 288.). Dans l'expression *pinte et fagot*, l'omission de l'article peut être due à l'accouplement de ces mots: En cas que trente mille batelées de diables ne t'emportent ainsi qualifié, je payerai *pinthe et fagot*. Rab. III, XXIII, 117 Je voudroie qu'il m'eut cousté *pinte et fagot*, et que vous vissiez ces deux personnages ensemble. Chol. II, 215. XVIIe s.: V. *Chopine*. Je m'entretenois de cette agreable pensée, et je n'avois pas fait encores trois cens pas que j'entendis un homme qui crioit à haute voix: *Pinte et fagot*, l'hostesse, *pinte et fagot*. Dassoncy, p. 84. Je trouvay, au beau milieu du chemin, un Suisse dans un bourbier couché tout de son long, lequel n'avoit tant de raison, ce me semble, de demander *pinte* à l'hostesse que de luy demander *fagot*; car il devoit avoir plus de froid que de soif ny que de faim. Ib., p. 84. XVIIIe s.: Ah, ça, compère, à l'honneur que d'étouffer *pinte* avec vous. Caylus, p. 123.

Français moderne: Payer *pinte*, tirer *pinte*, boire *pinte*. Ac., L. Mettre *pinte* sur chopine. L.

Pour le vieux français, v. *Chopine*.

Pot. Il n'estoit pas possible que nous eussions beu tant de vin, chacun sçachant sa mesure, l'vn disant, mon corps ne tient que *pot*, l'autre, le mien n'en tient que deux. Bouch. I, 56.

Français moderne: Dans le parler de Lyon: Elle voulait se lantibardaner sus un tramway et manger le saucisson en buvant "*pot*" à la santé de z'amis, mais pas mèche. Le journal de Guignol, 21 juin 1891.

(**Quarte.** Pour un exemple du XVIIIe s., voy. plus haut, au mot *Chopine*.)

D'autres termes analogues prennent l'article: Après qu'il eut beu *vne tierce* de vin .... envoya querir le Vicaire de la paroisse. Fail, Prop. rust., p. 176. Je ne mengeay *qu'une*

chauderonnée de poires cuites. Nouv. Fabr., p 100. Il espia justement l'heure qu'il estoit quand il la print: en sejournant quelque peu à Villeneufve pour boire *au doigt*. Des Per., p. 85. Quand j'ay mangé cela et beu une jaste de vin. Ib., p. 157. Et feist donner à sa jument *au picotin* d'avoyne. Rab. I, XXIV, 122, etc.

II. Monnaie.

Denare (denier). Un jour je trouvay Panurge quelque peu escorné et taciturne, et me doubtay bien qu'il n'avoit *denare*. Rab. II, XVII, 95. Il se peut cependant qu'ici l'article manque à cause de la négation. V., p. 1*) La plupart des exemples suivants, où les noms en question se trouvent dans une phrase affirmative, n'admettent pas une telle explication.

Français moderne: Cette chose vaut mieux *denier* qu'elle ne valait *maille*. L. Il n'y a point d'huis qui ne lui doive *denier*. L. (Se dit d'un valet musard qui s'arrête souvent en chemin.)

(Ecu. V. *Maille.)*

Maille. J'ay encores six solx et *maille* que ne virent oncq pere ny mere. Rab. II, XVII, 95. En cas d'importance ils demouroient affables, doux et amiables, ressemblans aux femmes, qui brulent une chandelle d'un douzain, pour chercher un pezon, qui vaut bien *maille*. Fail. C. I, 299. Et vous promets ma foy qu'il ne sera jamais, que vous n'ayez *maille* en mon denier. Gr. Par., p. 282. Au bout de l'an n'avoit pas *maille* pour se confesser. Fail. C. II, 90. Monsieur nostre argent va et vient diversement, tantost nous en avons, et bien souvent pas *maille*. Ib. II, 262.

Français moderne: Avoir *maille* à partir avec quelqu'un. Ac., L. On dit qu'une chose vaut mieux *écu* qu'elle ne valait *maille*, quand on l'a beaucoup améliorée. Ac., L.

Pièce. XVIIe s.: La bourse desliant, je mis *pièce* sur table. Regnier, Sat. XI, 87. (Interrogé s'il vouloit gagner *une pièce* d'argent pour estre des pleureux à un enterrage, respondit ne pouvoir plorer. Fail, C. II, 40.)

Sequin. Il fut rendu au pourvoyeur du Roy, qui en bailla d'argent-contant *sequin sequet*, et en beau payement, quatre cens quatre-vingt quatre pistolets. Nouv. Fabr., p. 54.

Cf. Un noble prince n'a jamais *un sou*. Rab. I, XXIII, 116. Ce gentil guerisseur respondit estre un pauvre compagnon et n'avoir pas *un bayoque* pour passer l'eau. Fail, C. I, 277. J'ai encores *quelque* (=*un*) *escu*. Rab. I, XXIV, 122.

III. Nombre.

Douzaine. Un homme qui se venge de son ennemy et le tue pour un desmentir en est estimé plus gentil compaignon, aussy est-il quand il en ayme *douzaine* avecq sa femme. Hept. III, 45. (De ces deux liards elle en achepteroit *une douzaine* d'œufs. Des Per., p. 44. De même: Ib., p. 199; Fail, C. I, 222. *Une trentaine*, Ib. II, 12.). XVIIe s.: Pendant un temps les lecteurs, pour *douzaine* De ces Nonnains au corps gent et si beau N'auroient voulu, je gage, être en sa peau. Laf., Cont II, 71.

Huitaine (huit jours). Je vous adverty que, pour accommoder ma maison, j'ay deliberé *huitaine* demolir iceluy figuier. Rab. IV, anc. prol., p. 341 (dans l'éd. Moland). Je vous cite l'Official *à huyctaine* mirelaridaine. Rab. IV, XVI, 86. La journée sera *à huytaine*. Rab. IV, XLVI, 180. Donner delay *de huictaine*. Montaigne, dans Littré. Un delay *de huictaine*. Tabour. III, 164. (La cour ordonna que la partie se pourvoira d'advocat, et en viendra *à la huictaine*. Tabour. I, 189.)

Français moderne: On dit dans le style de pratique: *A (la) huitaine*. Assigné *à huitaine*. La cause a été remise *à huitaine*. Ac. *Dans huitaine*. Ac.

Quinzaine (quinze jours). Une autre fois il octroya deffault *sauf quinzaine*. Tabour. III, 164.

Français moderne: On lui a donné terme *de quinzaine*. Ac. Adjugé *sauf quinzaine*. Ac. Les Parties lui ont accordé *quinzaine*. Ac.

*) De même dans des expressions comme celle-ci: Il ne voit plus *goutte*. Des Per., p. 242 (add.), etc.

Il convient de rattacher à cet usage des expressions comme les suivantes: A vendre le grain d'or fin onze deniers *pite*, la livre ne vaut que sept vingts huit escus d'or. Paré (XVIe s.), dans Littré *(Pite)*. Français moderne: Trois heures et *quart*, Trois heures moins *quart*. (Aussi: *un, le quart*, v. Plattner, p. 138.) Une aune et *quart (un q.)*. En Suisse on dit encore: *Quart* d'heure après, pour *un quart* d'heure (Pludhun, p. 28). Pour: *une heure et demie*, etc., v. plus bas.

De même les locutions au sens distributif: Deux diamants et un ruby estimez par les lapidaires à trois cens soixante escus *pièce*. Nouv. Fabr., p. 159. Il luy en fourniroit dix mille charges de cheval, à un escu *pièce*. Fail, C. II, 183. XVIIe s.: Il y a des temps que certains livres qui ne valent pas cinq sols *pièce*, valent pistolles. Caq. de l'Accouchée, p. 112. Français moderne: Les tout frais coûtent 75 centimes et 1 franc *pièce*. Sarcey, Siège d. Paris, p. 146. Cf. en anglais: Two shillings *a piece*, four times *an hour*, etc. *Sous* pour *livre*, se disait de certains droits additionnels qu'on payait en sus de la taxe ou du prix convenu. Littré. On fait aussi usage de l'article défini (v. l'explication qu'en donne M. Tobler, Zeitschr. XIII, 460): Un quarteron *la pièce*. Nouv. Fabr., p. 135. Un escu *la livre*. Fail, Contes II, 183. Français moderne: Cinq sous *la pièce*, etc..

Encore au XVIe s., la suppression de l'article indéfini est d'un usage très fréquent avec les noms précédés de l'adjectif *demi*. Pour des exemples du vieux français, v. Haase, Unters., p. 68. Ce jour de l'execution venu, lui le premier y conduisit ses gens dans le fossé comblé d'eau... jusques à plus de *demy corps*. Brant., Cap. II, 327. Son corps estoit vestu avec *un demy bas* à six grands lambeaux ronds de toille d'or noire, ... troussée jusques à *demy jambe*. Brant., Dam. gal., p. 185. Il vint, tous les jours, être fouetté *demi-heure*. Moy. de Parv., p. 40. Aussi je vous avois demandé *demi-écu*. Ib., p. 137 (Plus bas: Elle eut le lendemain *un demi-écu)*. Je gage *demi-écu* que non. Ib., p. 275. *Demi-heure* devant le jour. Nouv. Fabr., p. 144. *Demye-heure* durant. Fail, C. II, 228. V. aussi Gr. Par., pp. 236, 239. Moy de Parv., p. 236, etc. Cf. Le babil seul d'*une demie douzaine* de femmes ... eut fait perdre parole à toute la troupe Realique. Chol. II, 197. Ces barbes, dit le conte, estoient plus longues *qu'une demie aune*. Ib. II, 250. S'il en falloit *quelque* (*un*) *demy pied* ou environ, c'est tout un. Des Per., p. 45.

Au XVIIe siècle cet usage subsiste avec les noms de quantité: L'écornifleur étant à *demi-quart* de lieue. Laf., Fabl. X, 1 (cité par Littré). Monseu, je veux dize, Size, si vous piaizait nous déchargé de la taye, du tayon é de la sustance seuleman pour *demi-an*, vous feziez bian. Nisard, p. 340 (texte de 1649). Tenez, j'étions dévalé à ce chou ... i-là ... sous les piliers, où je tapions simpelment *d'mi-septier* de six yards à l'avenant du contoi. Ib., p. 412. Il aura *demi-setier*, chopine pour un sonnet, etc. Francion, p. 434. J'aime mieux accroistre l'ordinaire de *demy-septier* de picotte. Tabarin, p. 362. V. aussi Haase, Synt., p. 85.

Aujourd'hui encore on dit: Un verre qui tient *demi-setier*. Ac. Cela n'a que *demi-pied*. Ac. On en trouvera du reste d'autres traces dans les parlers des provinces: Au bout de *demi-heure* ze me dis. Alm. pitt. 1890, p. 81 (c'est un Marseillais qui parle). *Demi-heure* après, se dit en Suisse pour: *une demi-heure* après (v. Pludhun, p. 28). Cf. *Dans demi-heure*, Marmontel (XVIIIe s.), Littré. L'emploi de l'article est de règle: Il prit lui-même sur la table *un demi-setier* de vin. Lect. cour. IV, 234, etc.

L'article se supprime devant l'un et l'autre membre dans des locutions comme celles-ci: Quarante huict rats qui avoient de queue chacun *aulne et demie* de long. Nouv. Fabr., p. 118. La mena en une petite chambre où ils furent tous deux plus d'*heure et demie* seuls. Chol. I, 226. Il avait un estang environ de *lieuë et demie* de tour. Nouv. Fabr., p. 134. Deux chaines d'or pesant *livre et demie*. Ib., p. 159. Les adjournez ... disoient seulement de main en main chic, chic: ce qui luy tourmenta encore sa caboche de plus de *pied et demy*. Fail, C. II, 14. En français moderne on dit, avec omission de l'article devant le dernier membre: Une heure et *demie*, six heures et *demie*, etc. De même: Lever deux aunes *demi-quart* d'étoffe. Ac. Cf., plus haut: trois heures et *quart*, etc.

Il me semble que c'est à cause de l'usage que nous venons d'examiner qu'au génitif*) on ne fait point usage de l'article devant ces mots quand on veut indiquer une certaine partie d'une quantité déterminée. Troys quarts *d'heure*. Rab. I, XXIII, 85. Un quart *d'heure*. Tabour.,

*) Bien qu'en général les cas n'existent pas en français, j'ai cru convenable d'emprunter, pour plus de brièveté, à la terminologie latine les termes *vocatif*, *génitif* et *datif*.

III, 251. Un quart *de lieuë*. Brant., Cap. II, 240. Hept I, 284. Français moderne: Un quart *d'écu* (=*d'un écu*), *de quintal* (=*d'un quintal*), *de fueille*, trois quarts *de livre*, un quart *de lieue*, *d'aune*, *d'heure*, Cf. en anglais: A quarter of *a mile*, of *an ell*, of *an hour*, of *a pound*, of *a hundred*, of a *hundredweight*. On pourrait objecter qu'on a voulu éviter la répétition de l'article indéfini. Mais une telle répétition était assez fréquente au XVIe siècle: Nostre Roy y fit *un trait d'un tres habile Prince*. Brant., Cap. I, 330. Par *un beau* jour *d'une feste*. Brant., Cap. II, 362. C'est *un trait d'un* très-grand *Capitaine*. Ib. III, 98. Ma cousine a *un cœur d'une vraye nymphe* et damoiselle. Chol. I, 276. Je cognois *une fille d'un greffier* qui a esté mariée. Chol. I, 288. *Un President d'une Cour*. Bouch. II, 151. Ce fut *un cry d'un* petit *pourceau*. Ib. III, 29. *Un facteur d'un marchant*. Ib. III, 237.

B. Suppression de l'article indéfini devant un comparatif pris substantivement.

Dans le moyen français on se passe aussi très souvent de l'article indéfini (au pluriel, de l'article partitif) devant un comparatif pris substantivement.

Ex. Singulier. XVe s.: A la verité il tenoit plus du costé de dame folie que de raison, quoy que aucunesfoiz il executast, et de la main et de la bouche, pluseurs besoignes que *plus sage de* (=que) *luy* n'eust sceu achever. CNN II, 124. XVIe s.: A *plus parfait que celuy-là* ne pouvoit-il ressembler. Brant., Cap. III, 26. Et si estoit très-beile de visage, de corps et de taille, qu'à grande peine y en voyait-on à la cour *plus riche que celle-là*. Id., Dam. ill, p. 305. (Je ne pense point que de nous quatre il y en ait *ung pire que moy*. Par., p. 55. *Un plus vieux que moi*. Amyot, dans Benoist, p. 86. Et ce fut avec ces belles qualitez que cet homme, qui en tout autre endroit n'auroit pas seulement osé paroistre devant *un moindre que moy*, m'obligea dans cette Cour. Dassoucy (XVIIe s.) p. 257.

Pluriel. XVIe s.: Encor qu'elles (les filles de France) fussent mariées à *moindres que roys*, néanmoins prenoient le titre royal. Brant, Dam., ill., p. 210. Te voilà au rouet: tu n'entends pas ce problème. Aussi, ne font *plus sages que toi*. Moy. d. parv., p. 54. Avec l'article partitif: Enfin pourtant je laisseray à *de plus spirituels* que moy à parfaire la comparaison d'eux deux. Brant. Cap. III, 195. J'en laisse la curiosité à *de plus entendus que* moy. Ib. III, 202. Ainsi l'ai-je ouy dire à *de plus suffisans que* moy. Brant., Cap. I, 248. J'en laisse le jugement à *de plus habiles que* moy. Ib. I, 330.

Français moderne: Singulier: Les injures et les plaisanteries s'addressaient même à *plus haut* (c.-à.-d. le roi), Lacretelle, dans Burguy, France littéraire (Brunsvic 1874), p. 551. J'ai toujours rencontré *plus malheureux que moi*. Monn. Scèn. Pop. I, 397. C'est bien malheureux, allez, de perdre avec *plus riche que soi!* Theur., Me Heurteloup, p. 121. Il a de l'argent, oui, M. de Peyrehorade; et il marie son fils à *plus riche que lui* encore. Mérimée, Vénus d'Ille, p. 244. Il(le vent) s'engouffrait dans les trous pour les élargir, préparer la route à *plus fort que lui*. Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 178.

Au pluriel, on emploie l'article partitif dans la langue moderne: *De plus forts que moi* n'imiteraient pas Tell. Seeger I, 64. Gardez-le donc pour *de plus malheureux que* moi. Sand, Fr. le Champi, p. 80. Ne peut-on s'adresser à *de plus riches que nous*. Souvestre, Au coin du feu, p. 155. Il y en a *de plus à plaindre* que moi. Storm, Franz. Sprechübungen, p. 76. (On trouve aussi l'art. déf.: (Monsieur de Guise) ... estoit fort rude au combat, aussi bien que *les plus agez de beaucoup que luy*. Brant., Cap. II, 160. Fr. mod.: Tendez à vostre tour une main secourable *aux plus petits que vous*. Jules Janin, dans l'Archive de Herrig, LXVII, 49.)

On rencontre aussi, quelquefois, un comparatif pris substantivement au sens neutre sans article:

Et (elle) luy faisoit tant de bonne chere, que celuy qui n'avoit nulle prétente à *mieulx*, se contentoit toutesfois. Hept. I, 114. Et pour éviter *pis*, sont forbannis des SS. ordres. Chol. I, 140. XVIIe s.: Gourville lui dit qu'il lui donnerait une place à l'hôtel de Condé, qui lui vaudrait deux cent cinquante livres de rente, logé, nourri, et tout cela, eu attendant *mieux*. Sévigné (L.). Encore *pis que cela* ne nous rendrait pas l'affaire douteuse. Balzac. (L.) C'est à qui *pis* fera, à qui *pis* dira. Sévigné. (L.) Vous dites bien *pis* que tout ce qui m'a tant déplu, et qu'on avait la cruauté de me dire quand vous partîtes. Id. (L.) Vous avez bien fait

pis aux Français que de répandre leur sang: vous avez corrompu le fond de leurs mœurs. Fénelon. (L.) Je pensai l'appeler guenon, Et lui dire *pis* que son nom. Scarron. (L.) Je mets à faire *pis*, en l'état où nous sommes, Le sort et les démons, et les dieux et les hommes. Corn., Hor. (L.) Ils me feront plaisir: je les mets à *pis* faire. Rac., Plaid. (L.) XVIIIe s.: Quitter l'armée par paresse ou par *pis*. St.-Sim. (L.).

Français moderne: Quand on a un sou, mademoiselle, on le garde, ou on le dépense à *mieux*. Rob.-Halt. Pet. Laz., p. 65. Vous en savez *plus long que moi*. Storm. Franz. Sprechübungen, p. 123. Voyez ce pauvre petit! il porte *plus lourd que lui-même!* Sand. Fr. le Champi, p. 28. (Il s'agit ici d'un battoir et de linge.) De même, dans Lafontaine: Pauvre ignorant! eh, que prétends tu faire? Tu te prends à *plus dur* (une lime) *que toi*. Fabl. V, XVI. Germain connaissait le chemin jusqu'au Magnier:, mais il pensa qu'il auroit *plus court* en ne prenant pas l'avenue de Chantelouhe. Sand., Mare au Diable, p. 62. (Avec l'art. déf.: Par *le plus court* s'en retourne chez soy. Laf., Contes II, 54. Fr. mod.: J'ai pris par *le plus court*. Prendre par *le plus long*. Storm, Franz. Sprechübungen, p. 75. Henri Estienne cite: menez-moi par *le plus court;* selon lui, il faudrait sous-entendre le mot *chemin*, ce qui ne me parait pas nécessaire. V. Benoist, p. 17.) Au génitif: XVIe s.: Car que peut on dire de *plus veritable?* Chol., II, 175, etc. Fr. mod.: Faute de *mieux*. Il n'y a rien de *mieux*, *meilleur*. Il n'y a rien de *pis*, *pire* que cela. Zandt, p. 213. Il y a quelque chose de *mieux* à faire que ce qu'on a proposé. Ib.

Pour le positif, on peut citer des exemples analogues: Il cogneut que par *beau* ne par *lait* il ne la povoit oster de sa mauvaistié. CNN II, 161. Il y a quelque chose de *caché* en la nature. Bouch. III, 284. Une de leurs roues eut quelque chose *de rompu*. Moy. d. parv., p. 43, etc. J'en fais scrupule, et fust-ce pour le Roy, Me donnast-on *aussi gros d'or* que moy. Laf., Contes II, 69. Il en sait *bien long*. Ib., p. 123. Il en avait *lourd* comme un rocher sur le cœur. Fr. l. Champi, p. 211. Ce qu'il y a *d'incorrect* dans votre assertion. Ce salon est tout ce qu'on peut imaginer *de riche* et *magnifique*, etc.

Chapitre II.

Suppression de l'article défini dans certains cas spéciaux.

M. Tobler a prouvé, Zeitschr. XIII, 194 et suiv., qu'au moyen âge on pouvait se passer de l'article défini, quand il s'agissait d'un individu déterminé, par conséquent désigné dans la langue moderne par cet article*). Ex. Si s'eslongent li uns de l'autre Et si mettent *lances* sor fautre Et il hurtent des esperons *Cheraus;* et maintenant S'entreslongent et adrechierent *Cheraus* et les escus sachierent Devant lor pis. Guillaumes ... Entre Espaignox se va plungier. Qui donc vëist *rassal* aidier, Trenchier et testes et cerviax, Espandre entrailles et boiax ... Qui le vëist, bien pëust dire Qu'el monde n'ëust son pareil, etc. V. Tobler, l. c. Diez (Gr. III, 36) signale le même fait pour l'italien, l'espagnol, le portuguais (en langage poétique): *Cavallero* con vergüenza estas palabras dezia. *Cabellos* de mi cabeza mi llegan al corvejon, etc.

Cet usage vieillit dans le XVIe siècle. Il y a cependant bon nombre de locutions modernes qui en présentent des traces.

*) Nous n'avons pas cru nécessaire de nous occuper, dans ce travail, des autres cas de la suppression de l'art. déf. devant les noms abstraits, les noms de matière, les noms communs pris dans le sens de totalité, les noms propres et certains pronoms, étudiés déjà par MM. Lidforss, Haase, Glauning, Platen, Modlmayr et autres.

1) Il s'agit d'individus déterminés par le contexte, l'ensemble de la phrase. (Cf. Platen, p. 6)

Ce cervelat ecervelé coururent *andouilles* sus Gymnaste. Rab. IV, XLI, 165. Riflandouille rifloit *andouilles*. Ib. Tailleboudin tailloit *boudins*. Ib. A la minuit l'Esclot entroit et *gens* debout. Rab. V, XXVIII, 112. Sus la fin *coups de poing* commencerent sortir en place. Ib. IV, XII, 72. Quand ung moine, prebstre, usurier ou advocat veult mal à quelque gentilhomme de son pays, il envoye vers lui un de ces Chiquanous. *Chiquanous* le citera, l'adjournera, le oultragera, etc. Ib. IV, XII, 69. Cela faict, voylà *Chiquanous* riche pour quatre moys. Ib. IV, XII, 69. Pendent que *Chiquanous* beuvoit. Ib. IV, XII, 72. Lors Oudart se revestir, Loyre et sa femme prendre leurs beaulx accoustremens ... chascun de rire et *guanteletz* en avant. Ib. IV, XIV, 78. Adoncques feirent *guanteletz* leur exploict si que à Chiquanous feut rompue la teste en neuf endroictz. Ib. IV, XV, 81. Les deux chevaliers ... desmarchent et font amples prinses des nymphes adverses... mesmement le chevalier auré, lequel met toute sa cure à prinse *de nymphes*. Ib. V, XXV, 97. Un joueur de quilles est mirificquement soulaigé quand il n'a jecté la boulle droict, si quelque homme d'esperit près de luy panche et contourne la teste et le corps à demy du cousté auquel la boulle aultrement bien jectée eust faict rencontre de *quilles*. Ib. IV, XX, 99. Nous ne sommes pas loing de *port*. Ib. IV, XXII, 105. Ce Roy donc mit *gens* en œuvre pour faire ceste ville. Des Per., p. 47. Lors *notaires* en besongne, cent escuz baillez au maistre et dix à sire Pierre. Fail, Contes II, 68. Incontinent *moynes* à la curée viennent auec luy. CMAdv. I, 55. Et *porcz* à l'entour et tant ils en mangèrent. Nouv. Fabr., p. 123. *Prêtres* étonnés, ne savoient presque dire, tant ils avoient peur. Moy. de parv., p. 326. Tant que *muletz* pouoyent aller, se retira en son chasteau. CMAdv. II, 91 (Cf. Tant que *les jambes* la peurent porter, couroit tousjours. Hept. I, 47). Lors vous luy eussiez veu decoupper *fleches* à grand puissance. Nouv. Fabr., p. 32.

Comme on le voit par les exemples ci-dessus, c'est surtout dans la narration vive que le vieil usage subsiste encore. La raison en est sans doute que, dans ce cas, on tient à s'exprimer aussi brièvement que possible. Ainsi l'article manque souvent devant le sujet de l'infinitif de narration:

Mais soudain je me advise de mes lardons, et les gettoys au mylieu d'entre eulx (les chiens). Lors *chiens* d'aller et se entre-batre l'un à l'aultre à belles dentz à qui auroit le lardon. Rab. II, XIV, 82*). Et *chiens* d'aller après, et elle de se cacher, et chamberieres de rire. Ib. II, XXII, 124. Et de daubber Chiquanous, ... et *coups* de jeunes guanteletz de tous costez pleuvoir sus Chiquanous. Ib. IV, XIIII, 79. Lors *flaccons* d'aller, *jambons* de troter, *goubeletz* de voler, *breusses* de tinter. Ib. I, V, 17. Lors sonna une cloche six coups seullement, et *Monagaux* d'accourir, et *Monagaux* de chanter. Ib. V, III, 21. Alors le roi se mit à table et *rats* et *souris* de venir et de sauter sur la table pour menger la viande, et le compaignon laisse aller son chat après, et *rats* et *souris* de fuyr. Gr. Par., p. 43. Si vint l'heure de l'offerte... et *femmes* de venir à l'offerande. Ib., p. 80. Et *chevaux* de hennir, de ruer, de tempester environ ces jumentz. Des Per., p. 115. Lors *Suisses* après *Alemans* se destacher, *Anglois* de mesurer quants pas il y avoit. Fail, C. II, 314. Soudain le bruit espars en la ville, *cloches* de tonner, chapitre de capituler, desploier bannieres, *peintres* aux ecussons et armoiries, *menuisiers* à la chapelle ardente, allumer torches, vestir de faux pauvres, etc. Fail., C. II, 310. Le maistre Regnard tomba en terre ... ; et *poulets* de rire. Nouv. Fabr., p. 102. Et *caillou* d'aller, et *bouteille* de se rompre, et l'eau de s'en fuir partout. Moy. d. Parv., p. 378. (Cf. Et *le cheval* d'aller. Des Per., p. 12, etc.).

Cet archaïsme est souvent imité par Lafontaine. Pour des exemples, v. Haase, Syntaxe, p. 37.

2) Pour la même raison, on ne fait pas usage de l'article dans les ordres et les jurons:

Il vous dict: Guare *moine*. Sus mon honneur que par quelque moine vous serez faict coqu. Rab. III, XLVI, 213. *Voile* bas. C'est bien dict. Ib. IV, XXIII, 108. Fr. mod.: portez *arme*, reposez *arme*, etc. *Ventre sainct Qenet*, parlons de boire. Rab. I, V, 17. II, XXVI, 134.

*) Remarquons cependant que, d'après la théorie de M. Tobler sur l'origine de cet infinitif, le substantif serait ici un vocatif. V. Zeitschr. XIII, 194. Quoiqu'il en soit, à l'époque dont nous nous occupons, la fonction primitive du nom, dans le sens du vocatif, est oublié, et il faut le regarder comme sujet.

Cor Dieu! dist Panurge. Ib. II, XXX, 161 *(Le cordieu,* vous aurez vostre vin à ceste heure. Ib. V, XV, 58, etc.).

3) Les noms des parties du corps se passent facilement de l'article dans le vieux français*). De même, quelquefois, au XVIe siècle:

Bouche. Et entra cependant en riant et *de bouche* et de cueur. Des Per., p. 177. Sans mot dire *de bouche.* Rab. IV, XXVII, 121. Même loc. Ib. III. XIX, 100. V. aussi au mot *Cœur.* (Hept.) Français moderne: Dire quelque chose *de bouche* à quelqu'un. Ac. Il dit cela *de bouche,* mais le cœur n'y touche. Ac. Avoir *bouche* à cour. Ac. Un homme est fort *en bouche.* Ac. Ce cheval est fort *en bouche.* L. Il n'a que de mauvaises paroles *en bouche.* L. **Bras.** Et nous affermoit que au touchement d'icelles, il sentoit un doulx prurit des ongles et desgourdissement *de bras.* Rab. IV, XLIX, 189 (l'éd. Moland porte: *des bras).* Français moderne: Monter, tirer *à bras.* L. A force *de bras.* Ac., L. Il lui donna un coup à tour *de bras.* Ac., L. Recevoir quelqu'un *à bras ouverts.* Ac., L. Frapper *à bras raccourci.* L. **Cœur.** Ayant extreme peur de faillir une chose qu'il avoit tant *à cœur.* Montaigne. (L.) Nous prenons trop *à cœur* ces substitutions. Id. (L.) Elle ne pardonnoit jamais depuis qu'elle avoit pris une chose *à cœur.* Amyot. (L.) V. aussi: Chol. I, 255. En beau pré ilz recoloient *par cueur* quelques plaisans vers de l'agriculture de Virgile. Rab. I, XXV, 90. Même locution: Montaigne (L.), Yver (L.) Pardy! dit le maistre vous avez *cœur* à la cuisine. Tabour. III, 251. (S'en donner *au cœur* joye. Brant, Dam. gal., p. 198; de même: Moy. d. Parv., p. 208.) Et entra cependant en riant et de bouche et *de cueur.* Des Per., p. 177. Je prends mon psaultier, et le plus humblement qu'il m'est possible chante *de cueur* et prononce *de bouche* les beaulx psealmes. Hept. I, 19. XVIIe s.: Tu as ici goûté *à cœur saoûl* des plaisirs. Francion, p. 304. Français moderne: Avoir *à cœur,* prendre *à cœur* une affaire. Ac. Se donner *à cœur (au c.)* joie. Ac. Apprendre, savoir, réciter, dîner *par cœur.* Ac. Attaché *de cœur* à la famille des rois. L. Au XVIIe s., on disait encore: tenir *à cœur.* (L.) **Corps.** V. *Visage.* **Dent.** Les premiers tomboient de grands sauts *à dents.* Fail, Contes II, 9. **Dos.** Jean de Carroi s'avisa de cette bête, et monta dessus *à dos.* Moy. de Parv., p. 237. Adoncques mourant le physetere se renversa ventre *sus dours.* Rab. IV, XXIV, 144. En face et *à dos,* à dextre et à gauche. Calvin. (L.) Les Flamens ... de quelle allegresse nous sauteroyent ils *à dos.* Lanoue. (L.) Français moderne: Avoir quelqu'un *à dos,* se mettre quelqu'un *à dos.* **Face.** Par guayeté de cœur leur donnoit de grands coups de poing *en face.* Rab. IV, XVI, 85. *En face* et à dos. Calvin. (L.) Français moderne: Voir, regarder *en face.* Ac. Il lui a dit *en face.* Ac. **Genou.** Estans *de genoux* en une Eglise, ne se voulut lever. Fail, C. I, 291. Resnier estoit *de genoux* avec son vallet de chambre. D'Aubigné. (L.) Adoncques retourne vers Grandgousier, lequel trouva *à genous.* Rab. I, XXXII, 112. Adonc ce maistre d'hostel se mit *à genoux.* Tabour. III, 188. Français moderne: Etre, se mettre *à genoux.* Ac. **Gorge.** Par ce, l'on ne faisoit que luy entonner vin *en gorge* avec un embut. Rab. II, XXVIII, 145. Vous sçavez que cela sent son impudicité, et pourroit faire rendre *gorge* aux meilleurs cœurs. Chol. II, 244. Français moderne: Rendre *gorge* (=vomir). Ac. **Gueule.** Jectons luy force souppes *en gueule* pour l'appaiser. Rab. III, XV, 82. Français moderne: Il est fort *en gueule.* Ac., L. (**Jambe.** XVIIIe s.: Maisons comptait le jouer (Canillac) *par-dessous jambe,* et gouverner le duc de Noailles. St.-Sim. (L.) Français moderne: Mais par elle il (l'amour) est souvent traité *par-dessous la jambe.* Béranger. (L.) Être haut *de jambes.* Être haut *sur jambes.* Ac. (Être haut *des jambes.* L.) Renouveler *de jambes.* L.) **Joue.** Je la trouvay qui gardoit le lict, à cause d'un petit feu vollage qu'elle avoit d'un costé *de joüe.* Brant., Dam. gal., p. 288. Français moderne: Coucher *en joue.* Ac. **Main.** L'acquest luy est *entre mains* expiré. Rab. III, I, 23. Nous voulons bien que nos concierges ... nous donnent les clefs, nous remettent tout par bon compte *entre mains.* Brant., Cap. II, 358. Exemple manifeste est en ceulx qui à jeun ne peuvent *en main* porter un grand hanap plein de vin sans trembler des mains. Rab. III, XLV, 212. Même locution: Rab. IV, prol., p. 24. Bouch. I, 72. Brant., Cap. II, 358. Ainsy qu'il fit despuis qu'elle fut morte, ayant suscité, maintenu et fortifié *soubs main* M. le Mareschal de Bellegarde. Brant., Dam. ill, p. 294. Un coup donné *sous main.* Fail, C. I, 219. Même locution: Chol. I, 63. La terre apportait toutes sortes de fruitz sans *main mettre.* Des Per.,

---

*) Tobler l. c., p. 194.

p. 47. La barbe est la plus aisée et plus *à main* que l'on sçauroit avoir sur son ennemy. Amyot. (L.) *A main droite.* Brant., Cap. II, 311, Dam. gal., p. 125. *A main guausche* (gauche). Rab. IV. II, 35; Brant. Cap. I, 169. *(De la main droite.* Hept. I, 250; Brant. Dam. gal., p. 123; Cap. II, 123. *A la gauche.* Dam. gal., p. 124; Cap. II, 124. *A gauche.* Rab. I, VI, 23.) Français moderne: Mener un cheval *en main.* Ac. Aller bride *en main* dans une affaire. Ac. Avoir quelqu'un *en main* pour une affaire. Ac. Prendre *en main* les intérêts de quelqu'un. Ac. *Sous main.* Ac. Sans *main mettre.* Ac. **Mamelle.** Bien peu de pucelles auront *en mamelles* laict. Rab., Pant. Progn. VI, 14. **Œil.** Plustost me creveray *œuil* que de t'ennuyer. Gr. Par., p. 258. **Pied.** Passer *à pied.* Hept. I. 16; Rab. IV, XII, 71. *A beau pied* (=à pied). Nouv. Fabr., p. 115. Mon maistre Pierre estoit mené, qu'il ne touchoit *de pied* en terre. Des Per., p. 80. Pantagruel se leva et tint *en pieds* pour discourir à l'environ. Rab. IV, LV, 210. Le jardinier ... les (les greffes) presente au fermier qui le remercia jusques *à pieds baiser.* Fail, C. II, 75. Il voulut mettre *pied* à terre. Brant., Cap. II, 24. Je luy fais prendre *pied* sur ce que, etc. Chol. I, 195; Des Per., p. 295; Brant., Cap. II; 142. Français moderne: *A pied.* Ac. Sécher *sur pied.* Ac. Quelqu'un à été *sur pied* toute la nuit. Ac. Lâcher *pied.* Ac. Mettre *pied* à terre. Ac. Perdre, prendre *pied.* Ac. **Sein.** Comment, dist Pantagruel, a-il l'armet de Pluton *en teste,* l'anneau de Gygès es griffes, ou un chameleon *en sein.* Rab. V, VIII, 36. **Tête.** Diane les porte (les cornes) *en teste* en forme de beau croissant. Rab. III, XIV, 77. Ils vinrent quatre mille arquebusiers sortir des rangs, tous morions gravez & dorez *en teste.* Brant., Cap. IV, 196. Même locution: Chol. I, 231; Fail, C. II, 213, 311. V. aussi, plus haut, au mot *Sein.* (Il) se renversa cul *sus teste* en l'air. Rab. I, XXXV, 125. Mais il luy falut *tourner teste,* & s'engager au combat. Brant., Cap. I, 376. Français moderne: Agir *de tête,* payer *de tête.* Ac. Il y va de cul et *de tête,* comme une corneille qui abat des noix. Ac. Mettre un homme *en tête* à quelqu'un. Ac. Avoir quelqu'un *en tête.* Ac., etc. Tenir, faire *tête.* Ac. Tourner *tête* (se tourner pour faire face aux ennemis). Crier à tue *tête.* Ac. **Ventre.** Es sainctz decretz 26. quest. 3, (les Engastrimythes) sont appelez ventriloques: et ainsi les nomme en langue ionicque Hippocrates, Lib. 5. Epid., comme parlans *de ventre.* Rab. IV, LVIII, 220 (l'édition Moland porte: *du ventre*). **Visage.** Fuyons. Tourne *visage.* Rab. IV, LV, 211. Français moderne: Tourner *visage.* Ac.

4) L'article est souvent supprimé dans des phrases abrégées au moyen du participe passé*): Le Juge, *parties ouyes,* declara les defendeurs mal et folement intimez. Fail, Contes II, 14. Ils vinrent quatre mille arquebusiers sortir, tous *morions gravez & dorez* en teste. Brant. Cap. IV, 196. L'empereur venoit *teste baissée* avec une si grande armée. Ib. I, 317. De même, dans des phrases comme les suivantes: Et (deux hommes d'armes) poserent sur le revelin du fossé, en face des assaillans: de la bande desquelz pareillement se targerent les deux hommes d'arme, *lance au point,* visiere abattue. Rab. Sciom. (cité par Platen, p. 8). Adoncques retourne vers Grandgousier lequel trouva à genous, *teste nue.* Rab. I, XXXII, 112. Il est bien entendu qu'on met aussi l'article défini: Il se y convient mettre à l'adventure, *les œilz bandez,* baissant la teste. Rab. III, X, 57. Je gaignay ce beau roussin lors que *la cuyrasse sur le dos & le coustelas au poing,* ... ie desconfi les ennemis de sa maiesté. Larivey, p. 454. Ce pendant Pantagruel commença semer le sel qu'il avoit en sa barque, et, parce qu'ilz dormoient *la gueulle baye* et ouverte, il leur en emplit tout le gouzier. Rab. II, XXVIII, 148. Même locution: Ib. II, II, 19. V. aussi Rab. IV, LVIII, 222; Brant., Cap. IV, 45. L'usage est le même aujourd'hui: Elle écoutait *bouche bée.* Rab.-Halt, Pet. Laz., p. 42. Au loin, on aperçoit une manière de procession qui s'avance, *bannière en teste.* France com., p. 348. *Cuiller en main,* elles firent des prodiges de vaillance. Fr. Com., p. 347. Être *tête nue.* Theuriet, etc.

5) Dans les phrases négatives, il était de règle d'omettre l'article quand le substantif était pris dans un sens général et indéfini. V. p. 1. Quand au contraire il s'agit, dans ces phrases, d'un individu déterminé, l'omission de l'article doit être attribuée à l'usage dont nous nous occupons ici: (XVe s.: Tant fist *le bon musnier* qu'il rendit à madame son trèsbeau dyamant ... et n'eust jamais *musnier* tant d'honneur et d'avancement que madame et ses femmes luy donnèrent. CNN I, 25.

*) Cf. Tobler l. c., p. 194.

Ilz sont venuz si doulcement en la chambre que *maistre* ne *dame* ne scevent rien. Ib. I, 97. Lequel luy dist que ... à *roy*, ne à *royne* ne à quelconques autres, il ne escripvist. Saintré, p. 131. Oncques *abbez* (=l'abbé) ne fut si joyeulx. Ib., p. 231.) XVIe s.: Ni oncques *valets* ni *chamberiere* n'y entra avec eux. Gr. Par., p. 47. Sans en parler à *mère* ny à *belle-mère*, s'en alla rendre religieuse au monastère de Jesus. Hept. I, 189. Desjà estoit la my-karesme, que la Dame ne laissa, ne pour *Passion* ne pour *Sepmaine saincte*, sa manière accoustumé de mander par lettre au prescheur sa furieuse fantaisie. Ib. II, 282.

XVIIe s.: Alibech donc s'en va sans dire adieu, *Mere* ny *sœur*, *nourrice* ny *compagne* N'est avertie. Laf., Contes II, 50. Leurs Hostes delogez, elle luy donneroit Autant de rendez-vous qu'il en demanderoit. "Je n'ay soucy, dit-il, ny d'*hôtesse* ny d'*hôte*". Ib. I, 18.

Français moderne: Si tu voulais m'accepter pour ton mari, il n'y aurait ni *beau-père*, ni *parents*, ni *voisins*, ni *conseils* qui pussent m'empêcher de me donner à toi. Sand, Mare au Diable, p. 96.

6) Quand le substantif est employé comme régime direct, ou qu'il se trouve sous le régime d'une préposition, l'article s'omet dans plusieurs autres locutions consacrées par l'usage.

Exemples.

Bois. Tant approcherent ces andouilles que Pantagruel apperceut comment elles desployoient leurs braz, et ja commençoient *besser boys*. Rab. IV, XLI, 164. **Bonnette** (petite voile qu'on ajoute aux grandes). Que l'on *coue bonnette!* Rab. IV, XXII, 105. **Bride.** Il *tourna bride* et s'en alla. Nouv. Fabr., p. 141. Fr. mod.: *Tourner bride*. Ac. **Broche.** *Coupez broche* à toute cette paillardise. Moy. de Parv., p. 93. Se dit encore (Littré). **Bourse.** Boyvaut et ses compagnons retournent à Dijon, bien aises d'avoir fait un si bon repas sans *bource delier*. Tabour. III, 271. Fr. mod. Faire une affaire sans *bource* délier. Ac. **Boutique.** (Le tailleur) se voyant ainsi destruict, *ferma boutique*, & se retira au pays de Normandie. CMAdv. I, 70. Se dit encore (Ac.). **Chambre.** La pauvrette seroit bien tenue de court si on luy faisoit *tenir chambre*. Chol. II, 132. **Chemin.** La flamme *avançant* toujours *chemin*, ces petits animaux ... s'esvertuerent si vigoureusement qu'ils sauterent la riviere. Nouv. Fabr., p. 183 (add.). *Avancer ch.* se dit encore. *Faisans chemin* rencontrent ... une troupe d'hommes. Fail, C. II, 217. Fr. mod. *Chemin faisant*. Ac. Et ainsi *passant chemin* de bourgade en bourgade, se presenta au deuant l'ouuroir d'vn boulanger. CMAdv. II, 17. *Passant chemin*, je n'ay voulu faillir vous faire entendre comment, etc. Nouv. Fabr., p. 157. Sus l'heure feut par eulx *chemin prins*. Rab. III, XXI, 109. Au lendemain ... *prindrent chemin* Gargantua, son precepteur Ponocrates et ses gens. Rab. I, XVI, 58. Même loc.: Ib. V, XIII, 53. *Prindrent chemin* tout le long de la prairie. Fail, Baliv., p. 185. XVIIe s. Il m'a fort recommandé de dire à ses gens qu'ils *rebroussent chemin* pour le rattraper sans bruit. Franc., p. 344. *Rebrousser ch.* se dit encore (Ac.) Cf. *gagner chemin (du ch.)* Ac. **Coup.** Ne voiez vous pas qu'un boulet de canon donnant dans une basle de laine ... s'embouffe là dedans et *perd coup* parce qu'il n'y a resistance. Chol. II, 251. Tous essais pourtant ne sont pas pareils, ny ne *portent* pas *coup* tousjours. Brant., Dam. gal., p. 371. (XVIIe s.: Ce discours *porta coup*. Laf., Cont. I, 179.) *Porter coup* se dit encore (Ac.). (Maistre Pierre) leust villainement endommagé (avec le couteau), si le manche du fouet ne eust *tins coup*. Fail, Prop. Rust., p. 77. Même locution: Bouch. III, 155. (XVIIe s.: Preste chacune à *tenir coup* aux gens. Laf., Cont. I, 144.) **Pays.** (XVe s.: La mercy Dieu elle avoit rendy et *couru pais* tant que du monde ne savoit que trop. CNN. II, 128. *Courir le pays*, Laf. Cont. I, 14, et dans le fr. mod.) XVIe s.: En cestuy despris Bacchus tousjours *gaignoit païs*, et mettoit tout à feu. Rab. V, XXXIX, 149. Messire Phesselin pensant *gaigner païs* ... postoit & volloit par les chemins. CMAdv. I, 58. Gauose qui cependant *gaignoit pays* ... fit tel deuoir qu'elle arriva en Alexandrie. Ib. I, 66. Sans faire semblant de penser qu' à *gaigner païs* reprenoient leur chemin. Ib. I, 123. Même locution: Fail, Contes II, 300. *Gagner p.* se dit encore (Ac.). (XVe s.: Ne demoura guères que ung loup *passant pays* ne s'attrappe léens. CNN. II, 31. Il rencontra et trouva, *passant pays*, pluseurs de sa congnoissance. Ib. II, 99.) XVIe s.: Quelque Moyne, *passant pays*, arriva en une hostellerie sus l'heure de soupper. Des Per., p. 158. Même loc.: Moy. de Parv., p. 327. (XVe s.: Ilz se levèrent par matin ... et *tirerent pays*, CNN. I, 179. *Tirons*, *tirons pais*, je vous marieray bien. Ib. II, 149). XVIe s.: Ce faisant *tiroient* toujours *païs* vers la maison. Fail, Baliv., p. 152. Fr. mod.: *Tirer pays*. Ac. (Il luy print volunté d'aller voyager et *veoir païs*. CNN. I, 147; II, 10. Ayant esté envoyé à

Tolose pour *voir du pays*, il advint de son tems une grande querelle entre les escholiers. Tabour. III, 193). **Pierre.** Il gele *à pierre fendant.* Chol. II, 2; Hept. III, 137. Fr. mod.: Il gèle *à pierre fendre.* Ac. **Propos.** Vous m'avez *coupé propos.* Chol. I, 281. **Temps.** (XVe s.: Je me devise à elle et *passe temps*, comme les aultres de ceans. CNN. II, 129. Querans les lievres *passerent temps* jusques à basse nonne. Ib. II, 148. Même loc.: J. de Par., p. 27.) XVIe s.: Retirez vous icy un peu à l'escart, et joyeusement *passez temps* à ce que voirez. Rab. IV, VI, 48. Même loc.: Ib. IV, XLV, 175. Lesquelles (trois fées) les prierent (en *passant temps)* danser avec elles quelques tours de bonnes danses. Nouv. Fabr., p. 152. *(Passer le temps.* Tabour. III, 202.) Peut estre vous ne *perdrez tems;* elle est du bois duquel on fait les femmes. Chol. II, 197; de même: Nouv. Fabr., p. 126. Aussi ceux de dedans sceurent bien *prendre tems.* Brant., Cap. IV, 69. **Trève.** Au bout de quelque temps ... *rompirent treves,* rompirent le fort, chasserent les Espagnols. Brant. Cap. IV, 60. **Vent.** De mode qu'en moins de deux heures il franchit par l'air le long chemin qu'avoit le celoce ... voguant à rames et à veles, et luy continuant *vent* en pouppe. Rab. IV, III, 38. Fr. mod.: Avoir *le vent* en pouppe. Ac. **Voile.** En bonne heure *feirent voile* au vent grec levant. Rab. IV, I, 32. Même expression: Ib. IV, IV, 45. Frere Jan ... feist *mettre voiles* bas. Rab. IV, XVIII, 93. En renvoyant les malades & blessez, comme aussi les vaisseaux cassez ... on eût peu faire une election tant d'hommes que de vaisseaux frais & gaillards, & puis *donner voile.* Brant., Cap. II, 132. Fr. mod.: *Faire voile.* Ac. *Mettre voile* au vent. L. **Ville.** Je ... pensoie avoir *ville gaignée.* Chol. I, 301. XVIIe s.: Eux introduits, croyant *ville gagnée,* Un bruit survint. Laf., Contes I, 167. Fr. mod.: Avoir *ville* gagnée. Ac.

A: A cheval. Les quelles (les montagnes) passèrent plus à pied que *à cheval.* Hept. II, 16. Se dit encore. **A côté.** Celuy que voyez *à costé.* Fail, Prop. Rust., p. 14. Se dit encore. **A dextre.** Et y ay curieusement reguardé et consyderé ... tant *à dextre* comme *à senestre.* Rab. IV, XI, 65. Pour: *à droite, à gauche,* v. p. 11, au mot *Main.* **A horche** (bâbord). Au cinquiesme jour ... descouvrismes une navire marchande faisant voile *à horche* vers nous. Rab. IV, IV, 45. Fr. mod.: *A bâbord, de bâbord.* **A mont.** Il leve les yeux *à mont.* Moy. d. Parv., p. 242. **A poge** (tribord). Au lendemain rencontrasmes *à poge* neuf orques chargées de moines, jacobins, jésuites, etc. Rab. IV, XVIII, 92. Fr. mod.: *A tribord, de tribord.* L. **A senestre.** V. au mot *Dextre.* **A table.** Avint ung jour entre les autres, eux estant *à table,* le prestre va dire au vicaire. Gr. Par., p. 196; de même: Rab. III, XII, 65; I, XXIII, 80. & se voulant mettre *à table* & puis au bal, il leur recommanda de jouër bien leur jeu. Brant., Cap. IV, 30, etc. (Au commencement du repas on est plus pressé & serré *à la table* que non pas à la fin. Bouch. III, 153; Fail, Contes II, 197.) *A table* se dit encore. **A travers: A travers champs.** (XVe s.: Ce bon chevalier...chevauchoit *à travers champs*...le plus doulcement et debonnairement qu'il povoit. CNN. II, 213.) XVIe s.: Les bonnes femmes adverties de l'inconvenient de leurs vaches vindrent hastivement celle part, où les trouverent courant sans queuë *à travers champs.* Nouv., Fabr., p. 107. (Ce cordelier s'en va *à travers les champs* le grand galop. Hept. I, 285.) XVIIe s.: Tandis que le carosse rouloit *à travers champs,* Francion commença ainsi à parler, etc. Francion, p. 89. Français moderne: Il suivit un sentier *à travers champs.* Theuriet, Filleul d'un marquis II, 105. (Il bondit *à travers les champs, les taillis, les prairies,* cherchant les nids dans les fueilles. Myst. com., p. 276). **A travers pays.** (XVe s.: Il y avoit gens qui ne faisoient aultre chose que d'aller *à travers pays* pour trouver et achepter ce que leur estoit necessaire. J. de Par., p. 43). XVIe s.: Puis s'en vont *à travers pays* ... et se retirerent en leur village. Gr. Par., p. 197. Il couroit *à travers pays,* comme si le diammour l'eust porté. Des Per., p. 93. Ceste honneste jeunesse, de laquelle tu as seulement ouy parler *à travers pays,* et ouy le son de bien loin. Fail, C. II, 213. Discourant ainsi *à travers pays* je veux parvenir vous faire entendre ce qui pour le plus vous doit mouvoir d'estre marié. Ib. II, 247. Français moderne: Il marchait enchanté *à travers pays* nouveaux et jolis horizons. Rob.-Halt, Hist. d'un petit homme, p. 109 (Cf. *A travers le pays* des Indiens Catukinos. Baumg., Bibl. VI, 133.) **A travers bois.** Neuf jours après enragea de male rage, parquoy commença à courir par les champs et *à travers boys.* Nouv. Fabr., p. 134. (Mais il chevaucha tant *à travers le bois,* tellement qu'il fut nuit. Gr. Par., p. 167. *Au travers la forest* de Catalun. Fail, C. II, 286). Français moderne: Elle avait été libre de galoper *à travers bois.* Theuriet, Ray-

monde I, 30. Ses courses *à travers bois*. Ib. I, 7. Mes promenades solitaires *à travers bois*. Theuriet, Eusèbe Lombard, p. 32. **A travers corps**. (Un pauvre villageois) ... print un grand pain de mesnage, lequel vous vint couper avec son couteau bien tranchant en deux pieces si trés-roidement, que luy-mesme se coupa en deux tout *à travers corps*. Nouv. Fabr., p. 49. (Par contre: (Le serviteur) s'avança à aller vers lui, et lui mettant hardiment son croc à buche par la gueule *à travers le corps*, le lui fit sortir, etc. Nouv. Fabr., p. 60. De même: Brant., Cap. IV, 136.) Ajoutons, pour le français moderne: Aller *à travers choux*. Hölder, p. 269. **Contre: Contre mont**. Ledit sanglier ... commença à escumer par la gueulle, regardant *contre mont*. Nouv. Fabr., p. 108. **De: De cheval**. Elles le sceurent faire descendre *de cheval*. Fail, Contes II, 271. Se dit encore. **D'heure**. Je le croy ainsi, dit-il, et trop de quelques grains: à quoy convient remedier *d'heure*. Des Per. (add.), p. 289. **De prison**. Mr. le Mareschal ... le fit sortir *de prison* à Thurin. Brant., Cap. II, 345. Le pauure fratre fut deliuré dehors *de prison*. CMAdv. I, 132. (Avec l'art.: Un mattois sortant *de la prison*. Bouch. III, 39; III, 85.) Français moderne: Tirer *de prison*. Sortir *de prison*, etc. Ac. **De table**. Si s'en doubta incontinent, se leva *de table* et print une pinte et une chandelle. Gr. Par., p. 108. Sus le dessert Chiquanous se leve *de table*. Rab. IV, XV, 80. Luy sort *de table*, part & court. Brant., Cap. IV, 247. On sort *de table*. Bouch. I, 86. A l'issue *de table*. Rab. I, LI, 176. V. aussi: Rab. IV, XXVI, 148; V, XXIII, 90. (Apres estre issus *de la table*. Bouch. III, 8.) Sortir *de table*, se lever *de table* se disent encore. **En: En bourse**. Avez-vous ici dez *en bourse?* Rab. III, XI, 236. De même: Fail, C. II, 272. **En broche**. Par foy ... j'aimerais mieulx veoir un bon et gras oizon *en broche*. Rab. IV, XI, 66. Même loc. Ib. II, XIV, 77. Français moderne: Mettre *en broche*. Ac. **En camp**. Et (la reine) se mist des premieres *en camp* avec un archer et un chevalier. Rab. V, XXV, 100. **En continent**. (Le) monde qui habite *en continent* et terre-ferme. Rab. V, III, 21. **En chemin**. Vous ne faites à peine qu' entrer *en chemin*. Chol. I, 216. Or estant *en chemin* ... voicy un essaim de mouches à miel voler à l'entour de luy. Nouv. Fabr., p. 44. Français moderne: Etre *en chemin*, se mettre *en chemin*. L. **En gousse**. C'est (dist Gymnaste) un poys *en gousse*. Rab. IV, IX, 59. **En pays**. (XVe s.: Si a aucuns en la ville ou *en païs* qui dient qu'il est bon home. Quinze joyes de mar., p. 189.) Soubdain feut de tous entendu que Chiquanous estoit *en pays*. Rab. IV, XIV, 78. Le mot de l'Evangile estoit *en pays:* Vinum non habent. Des Per., p. 137. **En place**. Sus la fin coups de poing commencerent sortir *en place*. Rab. IV, XII, 72. Même loc.: Ib. I, XXII, 77. *En place* se dit encore (Ac.) **En pouppe**. Le Garbin nous souffloit *en pouppe*. Rab. IV, X, 62. Même loc.: IV, III, 8. Fr. mod.: Avoir le vent *en pouppe*. Ac. **En prore**. A doncques Thamous montant *en prore* ... dist ainsi que luy estoit commandé. Rab. IV, XXVIII, 124. **En salle**. Allors soyez prestz et venez *en salle* jouer la tragicque comedie. Rab. IV, XII, 71. Gardez que, si entrez *en sale*, on ne vous donne touche sur la garbe. Chol. I, 77. **En table**. Estans assis *en table* eurent d'entree chopine de cidre. Nouv. Fabr., p. 100. **En ville**. Encores qu'elle soit logié *en ville*, il y a moyen de s'aller promener aux champs. Chol. I, 277. **Hors:** Jupiter...au moyen de la chaleur trop violente qui le tourmentoit, issit *hors salle*. Fail, Baliv., p. 190. Cf. en fr. mod.: Souvent on va même *hors route* faire halte sur le bord d'un de ces réceptacles à fièvre. Baumg. Bibl. VI, 50. (Babillard près le feu, et badin *hors la classe*. Fail, Contes II, 157. *Hors la table*. Fail, Baliv., p. 178. *Hors le pays*. CMAdv. I, 95.) **Par: Par chemin(s)**. (XVe s.: Dorenavant elle vouldra voiager et estre *par chemins*. Quinze joyes de Mar., p. 133. Même loc.: Ib., p. 21). Lesquelz estoient fuyz six heures davant la bataille ... sans derriere soy reguarder ny prendre alaine *par chemin*. Rab. I, LI, 175. Un gentilhomme qui alloit avec luy de compaignie *par chemin*, luy va dire. Des Per., p. 152. (*Par le chemin* je t'en feray un beau petit dictionaire. Rab. III, XLVIII, 218; même loc.: Ib. I, XXXIII, 113. *Par les chemins*. Des Per., p. 186; CMAdv. I, 113; Brant., Cap. III, 231.) Fr. mod.: (Il était) toujours dehors, autrefois, toujours *par voies* et *par chemins*. Monn., Paris et la Province, p. 175. *Par voie* et *par chemin*. L. **Par pays**. (XVe s.: J'ay conclud d'aller jouer deux ou trois ans *par pays*. CNN I, 262. Même loc.: Quinze joyes d. Mar., pp. 50, 130, 154.) XVIe s.: Et entendoit *par pays* estre meu proces ou debat. Rab. III, XLI, 196. Même loc.: Ib. IV, XLIII, 171. (Feste Dieu) ilz s'en repentiroient, ou n'y auroit point de justice *par païs*. Fail, Baliv, p. 162. Sang-bieu que tu as d'intelligence et cognoissances *par pays*. Fail, Contes II, 195, etc., passim. V. aussi. Des Per., pp. 169, 187, 191; Fail, Baliv., p. 152; Tabour. III, 182; CMAdv. I, 59; Brant., Cap. I, 109. Avec l'art.:

Par le pais, Fail, Baliv., p. 179; Nouv. Fabr., p. 134; Des Per., p. 134. **Par ville.** Fouquet estoit allé *par ville* là où son maistre l'avoit envoyé. Des Per., p. 40. Ce bon Roy se pourmenoit par les contrées de son royaume et mesmes quelquefois alloit *par ville* en habit dissimulé. Ib., p. 25. S'en va *par ville*. Ib., p. 85. Il y eut quelque crocheteur, en portant ses faiz *par ville*, qui le heurta assez indiscrettement. Des Per., p. 185. Encores que plerumque ils marchent *par ville* sur des mulets, si sont ce des Harpyes. Chol. I, 116. Avec l'art.: Il n'y avoit encores personne debout *par la ville*. Des Per., p. 89. Même loc.: Ib., pp. 106, 272 (add.), 330. **Sous: Sous bride.** Il enrageoit, et se faschoit fort *soubs bride*. Brant., Dam. ill., p. 393. **Sous bourre.** J'en vis aucunes qui en rioient bien *sous bourre*. Brant. Cap. III, 283. **Sous roche.** Ce vilain ... les tenoit en très grande peine, estimoit qu'il y avoit bien de l'anguille *sous roche*. Fail, C. II, 79. Ne puis autrement croire qu'il n'y ait quelque anguille *sous roche*. Chol. I, 215. Fr. mod.: Si Lazare n'épousait pas, c'est sans doute qu'il y avait meilleure anguille *sous roche*. Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 237. **Sur: Sur champs.** Un jour bien matin au frais du temps, et au chant du coucou, un messager alloit *sur champs*. Nouv. Fabr., p. 65. **Sur pomeau.** Il luy parloit de hautes paroles & de grande braveté, ores tenant son espée *sur pomeau* fort haute, ores faisant semblant de taster à sa dague. Brant., Cap. III, 217. **Sur table.** Jettans deux dez *sur table* ... ils s'escryent, etc. Rab. V, X, 42. Même loc.: Bouch. I, 132. XVIIe s.: La bourse desliant, je mis pièce *sur table*. Regnier, Sat. XI, 87. On met *sur table*. Laf., Contes II, 22. Fr. mod.: Mettre *sur table*. Ac. Payer argent *sur table*.

En français moderne on trouve en outre bon nombre de locutions qui rappellent le vieil usage: Mettre *chapeau* bas; *habit* bas; baisser *pavillon;* plier, trousser *bagage; après coup; en province;* rire *sous cape; sous clef*; *sous bois:* La-dessus il tourna lestement et entra *sous bois*. Theur., Mar. de Gérard, p. 116; *sous forêt:* On circule sur lui (le lac) en canot sous la verdure; sans même entrevoir le soleil, perdu dans des espèces de canaux *sous forêt*, qui sinuent entre des troncs d'arbres ou d'arbustes. Baumg., Bibl. VI, 48; avoir pignon *sur rue* (cf., XVIIIe s.: Ils se mirent cinq ou six après moi *dans rue*, où ils m'équipèrent en enfant de bonne maison. Caylus, p. 42); *avant terme;* monter *en voiture*, *en chaire*. etc.

7) Dans le vieux français on omet parfois l'art. déf. même quand le nom est déterminé par l'attribut qui suit. ("Besonders wenig entbehrlich erscheint uns heute der bestimmte Artikel von einem Substantiv, wenn in einer präpositionalen Bestimmung oder in einem attributiven Adjektiv oder in einem (determinierenden) Relativsatz ein Merkmal angegeben ist, nach welchem die Ausscheidung bestimmter Einzelnen aus der durch das Substantivum bezeichneten Gattung zu vollziehen ist; und im allgemeinen stimmt dazu auch der ältere Gebrauch; aber man findet doch: Robiers ... Prist et espousa par devise *Feme* al conte Florent de Frisse, etc." Tobler, Zeitschr. XIII, 197.)

Les exemples de cet usage deviennent de plus en plus rares dans le cours du XVIe s.:

(XVe s.: La maistresse ... se doubta que la chambrière et le curé ne feissent quelque chose à son préjudice, et qu'ilz se pourroient entrerencontrer *à petit bois* qui estoit à l'endroit où le piège estoit fait. CNN II, 33. Et fut *heure* de soy retraire. Ib. I, 177. Elle leur bailloit et assignoit tousjours *heure* de venir vers elle. Ib. I, 205. Et quand il vit ce, il se pensa qu'il estoit *heure* de jouer son jeu. Ib. I, 216. Elle ... leur bailla *jour et heure* de se rendre vers elle. Ib. I, 219. Elle luy avoit mis *heure* pour se trouver avecques elle. Ib. II, 70. Avec. l'art.: Et quand vint *l'heure* de plaider sa cause ... Dieu scet que pluseurs se rendirent au consistoire. Ib. I, 15 (*heure*, sans art, dans l'éd. Le Roux de Lincy). A l'endemain, environ *l'heure* de vespres ... ce patient la vient trouver. Ib. II, 202.) XVIe s.: Au jour subsequent, *à heure* de l'assignation, Pantagruel arriva en Myrelingues. Rab. III, XXXIX, 303. (Cf. Ils prindrent *l'heure* de passer une partie de la nuit ensemble. Gr. Par., p. 215.). Je tiendray *lieu* de suppliant. Rab. III, XLIII, 204. Même loc. Fail, Contes I, 269. Tous deux portent *nom* de Pierre. Rab. IV, Prol., p. 19. Pour porter *titre* de femme de Monsieur de Guise, etc. Brant., Cap. III, 29. Il n'avoit pas le clef de la cave, mais il se prend *à belle serrure* de Dieu. Des Per., p. 137. Elle fut plustost faite *par main* du Diable que des hommes. Brant., Cap. I, 277. Mourir *par main* de bourreau. Mont. (L.) Les Roys peuvent vendre, disposer & user *de biens temporels* de l'Eglise, pour les necessitez de leurs Estats. Brant., Cap. I, 254. Si tu veux venir souper avec moy, nous causerons *de folies* de ton pere & de moy & de tout. Ib. II, 201. Il avoit eu contre la jambe un coup de pied *de cheval* du Comte de la Rouchefoucaut. Ib. III, 219.

Mais les (les vers) oyant reciter *à dame grand* que voyez cy, les ay retenu en la gibbesiere de ma memoire. Rab. I, XIII, 50. Vous ne serez non seulement marrye des propos que je vous veulx dire, mais estonnée jusques *à temps* que vous entendiez la fin. Hept. I, 143. Toutes choses qui sont bonnes à soustenir et nourrir *corps humain*. Nouv. Fabr., p. 197 (Pr. Jean); (de même, dans Al. Chartier: la formation *de corps humain;* cf. ès membres *du corps humain*. Rab. III, XLV, 211.) N'aye jamais paour de l'eau, je t'en prie. Par *element contraire* sera ta vie terminée. Rab. IV, XXIV, 113. Pleust à la digne vertu de Dieu que *à heure præsente* je feusse dedans le clos de Seuillé. Rab. IV, XX, 100. Même loc.: Ib. IV, XVI, 87, IV, LXVII, 252; Gr. Par., p. 87; Fail, C. II, 41. *A heure choisie*, le fit venir devant soy. Des Per., p. 96. Le coutelier se met après ce couteau, qui fut prest *à heure nommée*. Des Per., p. 211. Cf. Il vint à *l'heure accoustumée* voir cest œil malade. CNN II, 175. *A l'heure dite*, Fail, C. II, 8. (XVIIe s.: Pour savoir *à heure marquée*. La Bruyère. (L.) Fr. mod.: Le secours arriva *à point nommé*. Ac. *A jour préfix*. Ac. *A jour nommé*. Ac.)

Notons particulièrement que le terme de palais **partie adverse** se passe le plus souvent de l'article: (XVe s.: Car *partie adverse* n'avoit nulle auctorité sur le defunct. Monstrelet, dans Waldmann, p. 4) Antiphysie, laquelle de tout temps est *partie adverse* de Nature. Rab. IV, XXII, 137. S'il advenoit qu'un des roys fust en prise, n'estoit licite à *partie adverse* le prendre. Rab. V, XXIV, 94. Et voyant au quadran estre temps de disner, nous delivrasmes deffaut sur *partie adverse*. Fail, C. II, 202. Même locution: Fail, Prop. Rust., p. 82; Bal., p. 173, C. II, 18, I, 211, 253; Chol. I, 82, II, 369. Avec l'art.: Au bout de deux heures après, vient *la partie adverse*, qui estoit un homme riche, et le prie semblablement d'estre son advocat en ceste mesme cause. Des Per. (add.), p. 246. De même: Bouch. II, 171; Moy. de Parv., p. 225.

L'omission de l'article défini était de règle, dans le vieux français, quand un nombre ordinal précédait le substantif. Tobler, Zeitschr. XIII, 199. Cet usage a disparu au XVIe siècle, on n'en voit des traces que dans quelques locutions consacrées: Ceux de Flameaux ... commencerent à charger sur eux auec belles pierres & *de prime fronte* ne sçavoyent dou cela venoit. Fail, Prop. Rust., p. 70. Par icelle sera *de prime abordée* facilement desconfi. Rab. I, XXXIII, 116. *De prime arrivée* ilz nous feirent quasi paour. Rab. V, XIX, 75. Son maistre *de prime face* fut aucunement esbahy en entendant ce propos. Nouv. Fabr., p. 70. Même locution: Rab. V, XVIII, 73. *De prime abord*. Brant., Cap. I, 69, III, 233. *De prim' aspect* il vit le portrait de feu Monsieur l'Amiral. Brant., Cap. III, 194. *De premiere entree* tressaillit tout de paour. Rab. II, XVIII, 101. *De premiere venue*, Her Trippa le regardant en face dist. Rab. III, XXV, 125. *En tierce foys* ceste voix feut ouie plus terrible que davant. Rab. IV, XXVIII, 123. (Le Soldat *pour la tierce fois* rua de grande furie. Nouv. Fabr., p. 120). XVIIe s.: *De prime face*. Laf., Naudé (L.) Tout ce qu'on put obtenir du prince fut qu'il consentît de traiter d'égal avec l'archiduc, à condition qu' *en lieu tiers* ce prince ferait les honneurs des Pays-Bas. Boss. (L.) Si vous eussiez cru qu'elle eût été *en tiers*. Sév. (L.) M. le Prince vint se mettre *en tiers* et se rendit maître de la conversation. Maintenon. (L.)

Fr. mod.: *De prime abord*. Ac., L. *De prime saut*. Ac., L. Cela frappe *à première vue*. Hölder, p. 266. *En maison tierce*. Ac. Il s'alla mettre *en tiers* avec tel et tel. Ac. Je me lasse de parler *en tierce personne*. J. J. Rousseau. (L.) Il faudra mettre *en main tierce*, le deposer *en main tierce*. Ac.

Parfois aussi quand le substantif avait pour attribut un nombre cardinal, l'article se supprimait: (XVe s.: Quatre foiz, c'est assavoir *à quatre nataulx*, vous devez confesser du mains à quelque ung prestre. CNN I, 201. Il m'est advis que le plus tost que vous pourrez... vous envoyez vos lectres d'armes, *à quatre cours* desdits quatre rois. Saintré, p. 81. Au bout *de quinze jours* ensuivans. Al. Chartier, dans Eder, p. 23. M. Eder se trompe en disant que le génitif cause l'omission de l'article.)

XVIe s.: **Deux:** Mon pere laissa *à deux enfans* que nous sommes, plusieurs biens, & heritages. Larivey, p. 432. **A deux bras.** Mais le mareschal le vous tenoit *à deux bons bras*, et se print à crier à son valet. Des Per., p. 166. Fr. mod.: Et allons donc, ma petite taupe ... embrassez le père ... *à deux bras* ... bien fort. Souv., Au coin du feu, p. 87. **A deux genoux.** (XVe s.: Quant elle fut devant le Roy de France elle se mist *à deux genoulx* d'aussy loing qu'elle le peut voir. J. de Par., p. 13.) XVIe s.: Elle se jeta *à deux genoux* devant son

frere et lui dit, etc. Hept. (cité par Littré; l'éd. Frank porte: *à genoux*). XVIIe s.: Je faisois une trés-longue et trés-devote Musique, et toûjours *à deux genoux*. Dassoucy, p. 252. Fr. mod.: Celui-ci rendit son âme à Dieu ... les mains croisées, et *à deux genoux* sur le sueil du Monastère. Myst. com., p. 272. Se mettre, se jeter *à deux genoux*, etc. **A deux jambes.** XVIe s.: Je laisse un peu ces femmes & reviens aux Vindellois, qui honnestemeut & au plus seur auoyent ioué de l'espée *à deux iambes*, & auoyent beau requerir misericorde. Fail, Prop. Rust., p. 72. XVIIe s.: Est-il quelque maistre en fait d'armes ... qui ait jamais si bien joué de l'espadon, que je joue de l'épée *à deux jambes*. Dassoucy. Par contre: Un monceau de pouldre ... lui vint donner contre *les deux jambes*. Nouv. Fabr., p. 127. Puis qu'il n'avoit plus *les deux jambes* saines & entieres pour aller ailleurs chercher fortune, il estoit bien raison qu'il s'arretast. Brant. Cap. III, 64. **A deux mains.** Si sacque son espee ... *à deux mains*, et trancha le cervelat en deux pieces. Rab IV, XLI, 164. Alors ce maistre d'hostel ... prit son chappeau *à deux mains*. Tabour. III, 188. Et (il) ne fust pas si tost au lict, que de plain sault il ne se ruast dessus ce mareschal, lequel le vous commenca à serrer *à deux belles mains*, en luy disant. Des Per., p. 166. Or estant en cette tremeur et crainte, aperçut ... la queuë dudit loup ... laquelle il print *à deux belles mains*. Nouv. Fabr., p. 144. Fr. mod.: Le porcher s'en empara *à deux mains*. Don Pablo de Ségovie, trad. p. De Lavigne, p. 106. Prendre *à deux mains*, Ulespiègle, p. 129; Sand, Fr. le Champi, p. 108. **Avec deux mains.** On luy atachoit un cable en quelque haulte tour, pendent en terre: par icelluy *avecques deux mains* montoit. Rab. I, XXIII, 85. Cf. Ils ne l'oublieroient point, mais le prendroient *auec les deux mains*, comme choses qui aduiennent ainsi comme le Iubilé. Bouch., Ser., I, 97. De même: De sorte qu'il luy a esté beaucoup plus expedient de les tenir (les mains) couvertes et emmittonnées que nous faire monstre *de deux mains*, à la singularité desquelles Apelles n'eut sceu donner. Chol. I, 94. Cf. Se appoyant sus les poulces *des deux mains* ... se renversa cul sus teste en l'air. Rab. I, XXV, 125. Il estrangla un chat à belles dentz, ayant *les deux mains* liées derrière. Des Per., p. 155. **A deux pieds.** Ains (comme l'on dit en commun proverbe) il lui saultoit *à deux pieds* sur le ventre. Amyot (L.).

Quatre. Je ne voy ciel ne terre. Zalas, Zalas! *De quatre elemens* ne nous reste icy que feu et eau. Rab. IV, XX, 100. **Quatre pieds.** (XVe s.: Son cheval qui venoit de toute sa force, faillit *de quatre piez* et tumbe, et se rompit le col. CNN II, 10; *des quatre piez*, dans l'ed. Le Roux de Lincy.) XVIe s.: Et (le chat) saillit sur le bord de ce puis *à quatre piez*. Gr. Par., p. 44. Cf. & en courant la lance, son cheual va faillir *des quatre pieds*. Bouch., Ser. II, 251. Des quels motz la povre chambriere estoit estonnée *des quatre pieds*. Des Per., p. 51. Il se defferra *des quatre pieds* et jetta ses fers en l'eau. Nouv., Fabr., p. 110. Et neantmoints demeura debout sur *ses quatre pieds*. Nouv. Fabr., p. 60. Fr. mod.: Marcher *à quatre pattes*.

Dans plusieurs expressions analogues on trouve l'article défini: Ce froc vous romp *les deux espaules:* mettez bas. Rab. I, XXXIX, 136. Eh quoy? dit-il, est-il borgne *des deux yeux*. Tabour. III, 158. Les Vticenses (blasmoient) Caton de ce qu'il mangeoit à coup, & *des deux costez*. Bouch., Ser. III, 32 (Nous la tâtons, et nous trouvons toujours la grossesse *de deux côtés*. Caylus, p. 103. Fr. mod.: Enfin les derniers combattants *des deux côtés* restent face à face, demi-morts de fatigue. Myst. Com., p. 293.) Il fit venir, en vertu de ceste saincte pierre, tous les espritz de ce bas monde ... commençant aux quatre empereurs *des quatre coings* de la terre. Des Per., p. 46. *Aux quatre coings* du monde. Des Per., p. 328.

Remarque. La locution **entre-deux** est passée de bonne heure à l'état d'adverbe et de préposition, et le sens primitif s'est obscurci. V. Tobler, Zeitschr. XIII, 195, note.

Exemples du XVIe s.:

Adverbe. Le bon Itace s'y oppose et se met *entre deux*, disant "Holà! tout beau. Des Per. (add.), p. 235. Messieurs le Prince & l'Amiral le suivirent de près, pour se mettre *entre deux*, & empescher leur assemblement. Brant., Cap. III, 286. On dit aussi: *Entre eux deux:* V. Gr. Par., p. 48. Cf. dans le français moderne: Ce mouton est-il dur? *Entre-deux*. Fait-il froid? *Entre-deux*. L. Avec l'art.: Je le crois vieux. Moi, je le crois jeune. Moi, je le crois *entre les deux!* Paul de Kock, L'âne à M. Martin.

Préposition. Aussi tost qu'elle fut au fond, elle s'en alla à vau l'eauë *entre deux terres* tomber en la fontaine sainte Catherine en la vallée de Mortemer. Nouv. Fabr., p. 47. Un

coup de pierre *entre deux yeux*. Ib., p. 103. Il se mit *entre deux* draps ... et reposa ainsi, tellement quellement. Ib., p. 144. Avec l'article: Il arresta, avec les autres deputés à l'abbaye de Cercan, la paix *entre les deux* roys. Brant., Dam. ill. p. 204. *Entre les deux aureilles*. Rab. I, XXV, 124. *Entre les deux draps* d'un lit. Tabour., p. 205.

Fr. mod.: On conspire contre l'empereur *entre deux* flûtes de cliquot. Journ. amus., n° 1481. Cet agent faisait un abus immodéré de l'absinthe, ce qui explique comme quoi il se trouvait souvent *entre deux* vins. Ib., n° 1481. C'était plaisir de les entendre: ils devaient tout dévorer *entre deux repas* et ne faire qu'une bouchée des Prussiens. Sarcey, Siège de Paris, p. 49. *Entre deux bouchées* il informa Lazare que, etc. Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 172. Nager *entre deux eaux*. L. Aller *entre deux terres*. L., etc.

Chapitre III.

Quelque et aucun employés pour l'article indéfini et l'article partitif.

Diez fait observer (Gramm. III, 83) que, dans les langues romanes, le pronom indéfini remplace quelquefois l'article, quand on veut donner au substantif un sens général ("*quel que ce soit, quelconque*"). Diez tire l'origine de cet usage du latin, où les pronoms *aliquis, quidam, quisquam* se trouvent souvent employés de cette manière. Le même fait est mentionné par M. Hemme (p. 71), qui cite quelques exemples pris de Rabelais.

Quiconque lit avec attention la littérature du XVe et du XVIe siècle sera frappé du développement qu'a pris alors cet usage. Au XVe siècle et dans le commencement du XVIe, c'est encore ***aucun*** qui s'emploie pour *un*, puis, *aucun* ayant vielli en ce sens, *quelque* est usité. Souvent le sens pronominal est tellement effacé qu'on peut considérer *aucun* et *quelque* comme des formes spéciales de l'article indéfini employées à côté de *un**)

Je donnerai d'abord des exemples de **aucun** usité pour *un*.

XVe s.: Et après qu'il eut *aucun petit de temps* devisé avec elle ... luy cria mercy. CNN II, 185. Seulet se rendit en sa chambre, où il fut *aucun temps* faisant complainte en ceste manière. Ib. II, 225. Après qu'ilz avoient solennizé *aucune feste* accoustumée entr'eulx ... se vindrent rendre ... en ung lieu. Ib. II, 224. Quand la damoiselle oyt qu'il avoit *aulcun empeschement* ... elle très dolente lui pria qu'il le declairast. Ib. II, 245. Si s'advisa que à l'adventure il s'estoit bouté dedans *quelque busson* pour paistre, ou dedans *aucun fossé* herbu. Ib. I, 64. Doncques, mon amy, adviengne de vous ce que à Dieu plaira; se il en donne *aucun peu* d'honneur d'ung aultre, il ne peut tant vous fouller que le monde ne vous en prise trop mieulx. Saintré, p. 142.

XVIe s.: *Aucun empereur* régna à Rome qui constitua par loy si *aucune femme* estoyt trouvée par les sentes de peché en adultère, qu'elle devoit estre precipitée du hault d'une montaigne contre terre. Violier des histoires romaines, éd. Brunet, p. 8. Comme ung jour elle regardast hors de son palais, *aucun duc* survint, lequel impudicquement la regarda et fut de son amour feru. Ib., p. 2. Cela oyant *aucun grant seigneur* et sage ... tant fist que la fille reconcilia à son pere Ib., p. 3. Cy près est *aucun malfaicteur* qui doit mourir, selon la loy, pour offence par luy commise. Ib., p. 29. Le cas advint que *aucun jour* de feste cheminoit le dict paroissien. Ib., p. 31. Il sera superflu de citer plus d'exemples de cet ouvrage; on en trouve à presque toutes les pages. Dans les autres auteurs du XVIe siècle cet emploi de ***aucun*** est fort rare:

*) On peut rapprocher de cet usage l'emploi du pronom démonstratif *ce* pour l'article défini. Qui fut bien desesperé, ce fut *ce pauvre mary*. Hept. *Ce grand Dieu*. Marot, etc. V. Gräfenberg, p. 45.

Si se advisa qui n'y sçaroit mettre remède, fors l'enfermer en sa chambre, par quoy l'enferma par *aucune espace* de temps en une chambre. Gr. Par., p. 182. Incontinent Monsieur le Marquis de Pescayre deputa gardes auprés dudit Sieur de Bayard, & leur commanda qu'ils ne bougeassent d'auprés de lui ... & qu'il ne luy fust fait aucun outrage, ainsi qu'est la coustume *d'aucune racaille* de soldats, qui ne sçavent encore les courtoisies de la guerre. Brant., Cap. I, 87.

Quelque employé pour *un*.

XVe s.: Si s'advisa que à l'adventure il s'estoit bouté dedans *quelque busson* pour paistre, ou dedans aucun fossé herbu. CNN I, 64. Pour trouver moien de se trouver avec son coustre, faindit à son mary qu'elle devoit ung pelerinage à *quelque saint* qui n'estoit pas loing d'illec. CNN II, 192 (le texte de Le Roux de Lincy porte: *ung saint)*, etc.

XVIe s.: Et chevaucha encore ung peu, tant que par l'ayde de Dieu, il vit quelque maison. Gr. Par., p. 167. Quant elle veoit *quelqu' homme* elle le regarde de ferme. Ib., p. 213. Or y eut il ung jour *quelque quidam* qui luy bailla à garder cent escus. Ib., p. 98. (Cf. Ce fut luy, ... qui ... à cause qu'il auroit prins *un quidam* au corps sans commission ne decret, respondit, etc. Fail, C. II, 49. *Un quidam* se dit encore dans le style de palais.) Ceux qu'on ne vouloit charger, eux mesmes prenoient *quelque faucille* ou manche de fouët. Fail, Baliv., p. 181. Mon compere, je vous prie, prestez-moi *quelque chemise* pour ce jeune filz qui est tout en eau. Des Per., p. 41. Il y eut *quelque crocheteur*, en portant ses faiz par ville, qui le heurta assez indiscrettement. ib., p. 185. Et puis il va monstrer toutes ces pièces de nom à *quelque jeune homme* de ses familliers. Des Per., p. 196. Un gentilhomme de Savoye, exerçant ses brigandages dedans ou auprés de sa maison, avoit *quelque humeur* particulier: ... il se contentoit le plus souvent de partir (partager) avec ceux qu'il destroussoit. Des Per., p. 266 (add.). En vne des villes de ce Royaume, ... *quelque troupe* de Dames ... ainsi qu'elles passoyent chemin, rencontrerent vne compaignie de ieunes gentilshommes. CMAdv. II, 17. Tant continua ce frere ceste vie qu'il amassa force miliers de ducatz: & de paour d'estre descouuert, faisoit faire *quelque chapelle* fondée bien petitement. Ib. I, 185. Un Laboureur ... avoit nagueres acheté un cheval ... lequel un jour en chariant du bois, passant *quelque certain destroict*, s'osta deux os hors du lieu. Nouv. Fabr., p. 109. Elle luy avoit commandé dès la cour d'aller avecques elle bien parler à ces messieurs, qui ne vouloient abolir *quelque certaine confrerie* par eux inventée et observée. Brant., Dam ill., p. 77. Toutesfois cogneu sa faute, au bout de quelque temps il la repara par *quelque certain autre moyen* que je dirois bien. Brant., Dam. gal., p. 308. *(Un certain Milort*, Fail, C. II, 42.) Car ainsi luy avoit commandé sa maistresse luy proposer ces conditions, pour ne vouloir estre cogneue de luy jusques à *quelque temps certain* et préfix qu'il luy dict. Ib., p. 139. Je presageay ... que la damoiselle seroit un jour *quelque* bonne fripesaulce, comme elle le fut. Ib., p. 211. Je voudrois de bon cœur estre metamorphosé en *quelque beau chien* ou levrier. Ib., p. 222. Cette dame est celle-là mesme laquelle estant fort amoureuse de M. de Bonnivet, en voulant monstrer au roy le contraire, qui en concevoit *quelque petite jalousie*, elle luy disoit. Ib., p. 256. M. de Randan ... cogneut en elle et son visaige *quelque estincelle* d'amour ou d'affection. Ib., p. 297. & sur tout ne falloit toujours d'en faire *quelque petite part* aux principaux de la ville. Brant., Cap. II, 61. Et comment contenta-t-on cette madite Dame Renée de France, pour estre fille d'un grand Roy, que de *quelque legere somme* d'argent pour son mariage. Ib. III, 131. & n'en retint aucun prisonnier, sinon un Gentilhomme de la maison de l'Empereur, & *quelque page* de sa chambre. Ib. IV, 343.

On voit que Brantome affectionne ce pronom. Ainsi il n'hésitera pas à le redire dans une même phrase, ou dans des phrases qui se suivent tout près l'une de l'autre:

Surquoy il en fit *quelque rodomontade* de *quelque certain dementy* en l'air, mais non en presence. Ib. III, 212. Les uns disoient que c'estoit *quelque bruit* que *quelques traistres* parmy nous avoient eslevé & fait courir à poste. Ib. IV, 281. Luy mesme vint en personne prenant sa route vers Amiens, pour continuer encore *quelque usage* de nous donner *quelque* bataille. Ib. II, 88.

Parfois on trouve *quelque* employé, par pléonasme, même dans des phrases où l'article indéfini serait superflu:

On se doubta bien aussi, adioustoit-il, que ce Iuge deuoit estre *quelque sçauant homme*. Bouch. II, 170. Toutesfois, pour ce que cet abuseur avoit promis de luy faire rendre *quelque*

response en voix articulée sur ce qui luy seroit proposé, il remit la partie au lendemain. Tabour. III, 106. Ce Roy n'a jamais laissé escouler une seule année, qu'il n'aye fait un armement, soit par mer ou par terre contre les Turcs & Infideles; pour faire quelque belle journée, qu'ils appellent *jornada*, qui se prend non tant seulement pour *quelque bataille*, que pour *quelque siege* et entreprise. Brant., Cap., II, 92.

Dans les siècles postérieurs au XVIe, on trouve encore des traces de l'emploi de *quelque:*

XVIIe s.: Ils devoient aussi se mettre au côté *quelque vessie* de pourceau pleine de sang, lorsqu'ils se battirent afin de tâcher à contrefaire les navrés. Francion, p. 267. Et s'en alla avec tout son train, ... qui consistoit en un valet de chambre, trois laquais et *quelque palefrenier.* Ib., p. 306. Si Dieu plaît, je te mettrai *quelque jour* en terre. Ib., p. 312. Je lui dis que j'avois fait *quelque petit voyage.* Ib., p. 401. Il falloit ... que vous donnassiez une enseigne de diamans au principal d'entre eux et *quelque grosse chaîne* d'or à chacun des autres. Ib., p. 439. Et ne croyez pas que je dise ceci pour m'exempter de *quelque peine.* Franc., p. 279. Il sort pourtant, et va querir main forte, Ne le voulant sans doute assassiner, Mais *quelque oreille* au pauvre homme couper. Laf., Contes I, 51. Il va chercher *quelque œuf* au poulailler *Quelque morceau* de lard en son grenier. Ib. I, 191. Si l'Abbé ... N'obtient du Ciel qu'au moins on luy remette Non le total des coups mais *quelque quart.* Ib. II, 33. Quelqu'un n'a-t-il point veu Comme on dessigne sur nature? On vous campe une creature, *Une Eve*, ou *quelque Adam.* Ib. II, 20. *Quelque autre* luy fit croire qu'avec le temps it pourroit obtenir *quelque pension* du Roy. Dassoucy, p. 290.

Fr. mod.: Les garçons défendent la porte de la salle des séances contre *quelque individu* qui veut y pénétrer de force. France qui rit, p. 333. *Quelque autre, un* autre. Ac. *Quelque jour, un jour.* Ac. Jeannot Lapin avait jadis vécu là, puis cédé l'héritage à *quelque ancêtre* Cardinet de ses amis. Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 3. La brave femme comptait que sa Régine épouserait *quelque ouvrier* de la fabrique, *un* ourdisseur, voire *un contremaître* ou *quelque petit employé* de bureau. Cim, Prouesses d'une fille (Marp. et Flamm.), p. 8. On voit qu'ici **un** et **quelque** s'emploient sans aucune distinction.

Aucun et **quelque** sont aussi usités pour l'article partitif.

A). Au singulier. Assez rare.

(Des soldats) furent pendus pour avoir pris *quelque bestail* pour vivre, eux & leurs compagnons. Brant., Cap. IV, 138. Ils estoient tousjours après à chercher *quelque gibier.* Tabour. III, 259. XVIIe s.: Elle ne laissa servir que *quelque pasté,* jambon et poulet-d'Inde froid. Furet. Rom. bourg. I, 186. Pour *aucun* au singulier, point d'exemple.

B). Au pluriel. **Aucun.** Elles se servent le plus souvent de leurs valets, de leurs maistres d'escole et d'estude, des joueurs de luth, des violons, des appreneurs de danses, des peintres, bref, de ceux qui leur apprennent des exercices et sciences, voire *d'aucuns prescheurs*, comme en parle Boccace. Brant., Dam. gal., p. 216. Il faudroit visiter telles dames ... ainsi que faisoit Octave César avec ses amys, qui faisoit despouiller *aucunes grandes dames* et matrones, voire *des vierges mûres* d'age, ... comme ce fussent esclaves et serves. Ib., p. 162. Auant qu'acheuer le conte *d'aucuns Iuges* (c'.-à.-d. le conte roulant sur des juges) on va faire vn conte d'vn Conseillier Presidial. Bouch. II, 170.

Quelque. Je pense que plusieurs sont aujourd'huy Empereurs, Roys, ducz, princes et Papes en la terre, lesquelz sont descenduz de *quelques porteurs* de rogatons et de coustretz. Rab. I, I, 7. Si quelques unions tendoient à vetusté ... icelles par leur art renouvelloient en les donnant à manger à *quelques beaux cocqs*, comme on baille cure ès faulcons. Ib. I, LVII, 190. V. aussi: Ib. I, XXIII, 86, XXV, 90. Sus mon honneur, ce sont *quelques fines gens.* Ib. V, XXVII, 110. Mais ceulx-là sont trop fascheux, ils sont pour souhaitter à *quelques (=des) ennemys.* Des Per., p. 186. (Il) est très-malséant et blasmable de s'aller abandonner et prostituer leur chasteté et leur corps, comme si elles estoient *quelques courtisannes.* Brant., Dam. gal., p. 195. Ie croy le maistre & le disciple estre *quelques Medecins* d'eau douce. Bouch. II, 213. Ce Medecin ... pria vn sien voisin, qui se mesloit de bailler *quelques receptes*, d'ordonner quelque chose. Ib. II, 217. Estant ieune, & qu'on parloit des brigands, ie pensois que ce fussent *quelques monstres* ou bestes cruelles. Bouch. III, 111. J'en rapporteray donc quelques particuliers exemples que j'ay ramassé, plustost pour rire que pour goust que j'y treuve, ny que je conseille

de s'y amuser, sinon par forme de passe-temps, à *quelques gens* de loisir, au lieu de branler leurs jambes. Tabour. I, 110. XVIIe s.: Il faudroit dire que les apotiquaires et medecins, pour oster la commodité au menu peuple de composer de soy-mesme *quelques medecines*, usent de mots barbares. Caquets de l'Accouchée, p. 103.

Parfois *quelque* et l'article partitif se trouvent employés indifféremment dans un même passage. Aux premieres guerres nous en eusmes premiers *des Suisses*, & *des Lansquenets* du comte de Reingrave. Nous eusmes des Espagnols en Guyenne, & puis en France ... les Huguenots eurent *quelques* (=*des*) *Anglois* dans Roüen & le Havre. Brant., Cap. III, 206. Leurs dames ... les ... sçavoient bien récompenser quand ils se venoient rencontrer, ou donner des rendez-vous dans *des forests*, dans *les bois*, auprès *des fontaines* ou en *quelques belles prairies*. Brant., Dam. gal., p. 304.

Ajoutons qu'à l'inverse on rencontre aussi l'article partitif employé là où le pronom *quelque* serait mieux à sa place:

Des femmes avoient-elles pas bonne grâce? *Quelques* follastres, parlant devant elles des basses marches, disoient; etc. Tabour. I, 212. Cf. en français moderne: Le lendemain on le retrouva à la même place; *des* (=*quelques*) *enfants* purent alors lui porter quelque nourriture: il ne se laissa pas approcher. Lect. cour. IV, 283.

Remarque I. Le pluriel *uns, unes*, usité quelquefois dans le vieux langage (*uns cheveulx* crepelus, Marot; au kalendrier d'*unes heures*, St-Gel.; *unes matines, unes vespres, unes lettres*, Rab. etc.) disparaît au XVIe siècle. V. Gräfenberg, p. 26, Platen, p. 39.

Remarque II. Devant les nombres cardinaux, on fait usage de l'article indéfini, dans le moyen français, quand on veut marquer un nombre approximatif, ce qui se comprend en considérant le substantif avec son nom de nombre comme un terme unique: (Il) dit que dedans *ung quinze jours* d'icy il luy en trouveroit une autre. Gr. Par., p. 77. Il portoit une cappe à l'espagnole, bendée de velours; et une chaine au col, d'*un quatre-vingts ou cent escus*. Des Per., p. 182. Elle d'assez haute taille, agée d'*un trente cinq ans*... luy dit: Et bien, grand begaut, m'as tu regardé assez? Fail, C. II, 173. Monsieur Toruobat escrivoit à feu monsieur Belleau... l'invitant à disner, pendant le séjour d'*un quatre ou cinq mois*, qu'il fut contraint faire. Tabour. I, 169.

En ce cas aussi, on trouve le pronom *quelque* employé, au singulier ou au pluriel, au lieu de *un*: Ex. XVe s.: Si vint descendre en Normandie, à *quelque IIII^XX chevaulx* acostrez selon la mode du pays. Jean de Paris, p. 26. Il povoit bien avoir *quelque six vingts hommes*. Commines. (L.) *Quelques trois jours* après. Ib. (L.) XVIe s.: *Quelque cinquante Gentilshommes*. Brant., Cap. IV, 256. Nostre roy d'aujourd'huy, *quelques dix-huict mois* après qu'il se vit un peu avant dans la fortune, se mit un jour à discourir avec M. le mareschal de Biron. Brant., Dam. ill., p. 97. *Quelques quatre ou cinq heures*. Chol. II, 40. XVIIe s.: *Quelques trois ou quatre jours*. Malherbe (Haase). *Quelques huit jours*. Corneille (Haase), etc. V. Haase, Syntax, p. 73. Dans le français moderne on emploie toujours *quelque* au singulier. Littré et la plupart des grammairiens se trompent sans doute en disant que *quelque* (sing.) est adverbe. Au singulier comme au pluriel, il est adjectif, et correspond, usité au singulier, à *un* que nous avons vu employer au XVe et au XVIe siècle devant le nombre cardinal.

Chapitre IV.

Tendance à individualiser au moyen de l'article indéfini.

Noms abstraits.

Dans le français du XVIe siècle, il y a une tendance bien marquée à individualiser les noms abstraits au moyen de l'article indéfini et à désigner de cette manière la manifestation

concrète de l'idée abstraite. Ainsi l'on trouve souvent cet article même devant un nom abstrait d'état ou de qualité, non déterminé par un adjectif attributif, dans des phrases où l'on préférerait aujourd'hui, soit le substantif sans article, soit l'article défini ou partitif.

Exemples:

Accord. En vne maison bien sage et rengee, tous affaires se font bien par le mary & la femme d'*vn accord*. Bouch. I, 114. XVIIe s.: Et ils dirent à la fin tous d'*un accord* que, etc. Franc., p. 374. **Admiration**. Il tiroit le ver du nez à ces Rouerguoys, en disant par *une admiration:* Bien malade! Des Per., p. 162. **Affliction**. La main a je ne sçay quels gestes par lesquels elle represente toutes les passions de nos ames, ores *une affliction* et *douleur*, ores *un aise* et *contantement*, tantost *une menace* et *colere*, tantost *une sousmission* et *obeissance*. Chol. I, 99. **Aise**. V. *Affliction*. **Allégresse**. Elles disent *d'une allégresse:* Bénéfice. Brant., Dam. gal., p. 128. **Amitié**. Faites moy *une amitié* de mettre fin à cette dispute. Chol. I, 118. Même loc.: Ib. II, 72. **Attention**. On les reverra avec *une attention*. Moy. d. Parv., p. 155. **Beauté**. Ils vouloient marier ... le taciturne Saturne avec Venus, royne de tous plaisirs, ... suivie d'*une beauté*, d'*une verdeur*, du printemps, de la jeunesse, du ris, du passetemps, de la volupté, du jeu et de toute gaillardise. Chol. I, 245. Homere, comme il avoit buriné sur le front des heroës *une beauté*, aussi quand il a voulu delaver quelcun, il l'a noircy de la deformité de Thersites. Chol. I, 190. **Bénignité**. V. *Grace*. **Besoin**. De ceste terre pour *un besoin* sortiront plus de trois cens mille, tous parens et d'une famille. Rab. IV, IX, 57. S'il ne venoit en Piedmont, Monsieur le Mareschal le luy prendroit tout, voire Milan pour *un besoin*, comme on dit. Brant., Cap. II, 282. De même: en *un besoin* (=au besoin). Chol. I, 231. A *un besoin* (=au b.). Des Per., p. 200. **Bonté**. Ie n'entends parler qu'aux sottes & outrecuidees, & non à celles lesquelles ... la nature a voulu pourueoir au lieu d'*vne mechanceté*, cauteleuse inuention, & sottise outrecuidee ... d'*vne bonté*, douceur amiable, etc. Tahureau, p. 40. **Charité**. V. *Miséricorde*. **Colère**. Le mestayer de la Herissaie ne fut remis et restitué en sa première santé que par *une cholere* de voir son valet & petit Jean couper d'un cousteau bien tranchant et affilé. Fail. C. I, 281. V. aussi *Affliction*. **Consentement**. Et se trouvans tous deux d'*un consentement*, jouèrent la vengeance. Hept. I, 60. **Crainte**. Estant enuelopé d'*vne crainte* d'estre descouert de sa femme, ne peut trouuer autre remede en sa lourde teste que de tirer en secret son aprenty. CMAdv. I, 42. Ce que sachant, la reyne d'Espaigne en fit sa petite requeste, avec *une crainte* pourtant. Brant., Dam. ill, p. 169. Laquelle d'une parolle feminine, assez asseurée pourtant, selon l'age d'elle (auquel communement les femmes ont *une crainte* accompagnée d'une honte honneste), luy va respondre ainsi. Des Per., p. 61. **Curiosité**. La dessus en discoura qui voudra, ce que j'en ay escrit c'est pour *une curiosité*. Brant., Cap. IV, 165. **Défiance**. L'homme sçavant est de trop grand discours: il pense aux circonstances, il s'engendre *une crainte* et *une doubte*, par laquelle l'on donne aux hommes *une deffiance* de soy. Des Per., p. 163. **Désespoir**. Une femme de bien est plus tost vaincue par *un desespoir* que par tous les plaisirs du monde. Hept. III, 95. V. aussi *Dépit*. **Désir**. Oyant louer la beauté de ces allées et rareté des arbres, il fut si esmeu d'*un desir* d'en avoir de semblables en son jardin ... que sur le champ il fit escrire par ce secrétaire, etc. Tab. III, 161. (XVIIe s.: Les femmes qui brusloient d'*un desir* d'estre servies les premieres ... emporterent ce qui estoit de fait. Tabarin, p. 196.) **Dépit**. Je (dist il) pleurerois volontiers d'*un despit*. Fail, Baliv., p. 157. Non que ce soit par sagesse, ou service qu'elle vueille au mari ... mais *un despit* de ne plus estre caressée. Fail., Baliv., p. 167. Et, avecq *un despit* tant contre la maistresse que contre la Damoiselle, luy dist, etc. Hept. II, 27. Il fault donc dire que fol amour n'est iamais sans ialousie ... qui souuent aux craintifz, par *vn despit* & desespoir fait entreprendre de dangereuses follies. CMAdv. I, 88. Même loc.: Brant., Cap. III, 442. D'*vn despit*. CMAdv. I, 147. Pour *vn despit*. Tahureau, p. 61. (Les unes *par despit* vous encornent; les autres passent bien plus outre. Chol. I, 285; de même: Ib. II, 26. Or sus, je ne suis pas mort, *par despit*. Des Per., p. 185.) **Dévotion**. Messire Phesselin sceut si bien crier & prescher que tout le peuple auec *vne deuotion* s'efforce de faire offrandes. CMAdv. I, 60. **Dignité**. Le plus grand honneur que les Indois du Calecuth peuuent faire à leur Dieu de diable, c'est de luy bailler vn diadesme à trois cornes: les cornes de toute ancienneté remarquans *vne dignité*, puissance, force, etc. Bouch. II, 84. **Douceur**. Apercent ceste ieune fille, laquelle parée d'*vne douceur* de visage getta vn si vif regard au Gentilhomme que, etc. CMAdv. I, 23. V. aussi *Bonté*. **Douleur**. Pol. excellent

ioüeur de Comedie, en representant vne où il falloit exhiber *vne douleur*, apporta secrettement & les os & le cercueil de son fils mort. Bouch. III, 100. **Doute.** L'homme sçavant est de trop grand discours: il pense aux circonstances, il s'engendre *une crainte* et *une doubte*. Des Per., p. 163. Mais je suis en *un doute* sans toutesfois vouloir disputer. Fail, Contes II, 290. **Envie.** Ceux de Vindelles ... meuz d'*une enuie*, conspirerent vne hayne couverte. Fail, Prop. Rust., p. 64. Par *vne enuie* ... alla incontinent declairer qu'il avoit veu vn homme couché au lict. CMAdv. II, 139. Au bout de là, qui fera les frais pour articuler et preuver faits contraires? qui s'opposera à *une envie?* Tabour. III, 46. Cf., en fr. mod.: A *l'envie*. XVIIe s.: Ce traitement extraordinaire ne procédoit que d'*une envie* qu'ils avoient de l'attirer dans quelques piéges. Franc., p. 342. **Fausseté.** V. *Impudence*. **Folie.** V. *Rage*. **Frayeur.** Auec *vne frayeur*, tout tremblant se coucha. CMAdv. I, 43. **Furie.** Et le dit d'*une furie*, l'espee en son fourreau & en la main. Brant., Cap. III, 396. **Gaieté.** On ne sçavoit que plus admirer, ou la belle façon de danser, ou la majesté de s'arrester; representant maintenant *une gaieté*, et maintenant un beau et grave desdain. Brant., Dam. ill., p. 229. Le mary ... alla d'*vne gayeté* de cueur chercher sa marchandise. CMAdv. I, 43. **Grace.** Les yeux verds demonstrent plustost vn bon et subtil esprit qu'*vne grace* & benignité. Bouch. III, 213. **Honnêteté.** V. *Modestie, Pudicité*. **Honte.** Asseurement, estans si liberalles du tresor qui ne peult estre rendu, tombent en *vne honte* ou pareil danger que ceste femme. CMAdv. I, 167. Il la regardoit entre les deux yeux attentivement, et sans dire mot, pour luy faire par telles sottes et badines gesticulations recevoir *une honte*. Fail, Contes II, 173. Il voulut l'en attaquer: mais il n'y gaigna qu'*une honte*, qu'il s'acquit à sa grande confusion. Chol. I, 173. Cf. Ce que voyant le bon seigneur, *par honte et despit* ne daigna baiser icelles dames et damoyselles. Rab. IV, x, 64. XVIIe s.: Il aura *une honte* de voir commenter sur ses libelles. Caq. de l'Acc., p. 250. **Imbécillité.** Il faudroit donc ... que les personnes melancholiques eussent les oreilles grandes, qui signifie *vne imbecillité* et grosseur d'esprit. Bouch. III, 54. **Immortalité.** Quant est de moy, si je sçavois le nom de ceste homme de bien, je le voudroye honorer d'*une immortalité*. Des Per., p. 28. **Impétuosité.** Un sanglier estant navré d'un espieu court d'*une impetuosité* contre celluy qui a faict le coup. Hept. III, 326. **Impudence.** Et les appellent gentilshommes en parchemin, comme s'il estoit plus honneste et licite de parvenir à ce rang par *une faulseté*, et commencer le premier acte de leur noblesse par *une impudence* et *meschanceté*, comme ils font. Tab. III, 41. **Inconstance.** Et de fait, les anciens mots ... ont esté ... changez en certains vocables estrangers, qui n'apportent pas grand fruit, ains *une inconstance et legereté*. Fail, C. II, 296. **Jalousie.** Combien que par *une jalousie* les escrivains voisins l'ayent ravalé et celé, etc. Fail, C. II, 122. **Légèreté.** V. *Inconstance*. **Magnificence.** Des ustensiles d'or et d'argent qui appartenoient à la chose publique, et que l'on avoit accoutumé de porter par *une magnificence* ès processions publiques. Amyot, dans Benoist, p. 81. **Méchanceté.** V. *Bonté*. **Mépris.** Ce senat estoit incorruptible, qui demeuroit en une pauvreté volontaire avec *un mespris* de richesses. Chol. I, 109. Et Tullus Hostilius, qui régnoit après Numa, se moquant avec *un mépris* de la plupart de ses bonnes et saines institutions ... tourna ses sujets à la guerre. Amyot, dans Benoist, p. 81. **Miséricorde.** Il faut aussi la (charité) représenter en effect à l'endroit de vostre serviteur, n'estant rien si recommandable qu'*une miséricorde* et *une charité*. Brant., Dam. gal., p. 93. **Modestie.** Courtoisie estant vne humaine & gracieuse liberalité, accompagnee d'*vne modestie & honesteté des mœurs:* ainsi appellee des Cours des bons Princes, esquelles telle vertu reluit. Bouch., III, 32. **Moquerie.** V. *Risee*. **Mort.** Le crime de ma femme me sembla si grand que *une mort* n'estoit suffisante pour la punir. Hept. II, 253. Si vn bourreau est mort, ou recusé, on est en grand' peine d'en trouuer vn autre, car c'est *vne mort* d'auoir affaire à eux. Bouch., III, 86. Même locution: Ib. II, 161; III, 88. A ces rigoureuses parolles ne pensant souffrir moindre rigueur qu'*vne mort:* tout soudain se met à genoux. CMAdv. II, 152. **Nécessité.** (Les) femmes ... ne sont engendrees de la nature seulement que pour *vne necessité* de la conseruation humaine. Tahureau, p. 8. **Obéissance.** V. *Affliction*. **Perfection.** La Nature tend tousiours à *vne perfection*. Bouch., I, 82. **Peur.** Ainsi l'appoinctement du juge fut de mesmes la demande de Chichouan, auquel il fit *une peur* de commencement. Des Per., p. 149. La femme avec *une peur* chaussee aux talons, se racoustre, etc. Fail, C. II, 63. Il ne faut pas qu'*une peur* & qu'une vaine apprehension m'empesche d'entendre à moy & à mon profit. Brant., Cap. II, 18. Saisis d'*une peur* pechoient & failloient en une extrême poltronnerie. Brant., Cap. II, 228.

Promptitude. Le Roy luy ayant demandé quelle estoit ceste chose, respondant d'*une promptitude* d'esprit: Sire, dit-il, etc. Des Per., p. 249. **Pudicité.** Et ne sçay ... s'ils ne p. point en public par *vne pudicité & honnesteté.* Bouch. II, 181. **Rage.** Celuy qui est plein de vin est extasé d'*une rage* et *folie* tant d'esprit que du corps. Chol. I, 323. Estant demouree seule (portee d'*une rage)* se precipita du hault de la fenestre en bas. CMAdv. I, 103. **Résistance.** Et si les comparaisons des choses sans ame et animees sont suportables, aura l'on longuement arresté le cours de quelque eau, qu'elle (se voulant venger par *une resistance* du tord qu'on lui tient) ne se deborde? Fail, Bal., p. 168. **Respect.** Il pensoit que la femme se deust garder par *un respect* de la vertu et par craincte de son deshonneur. Des Per., p. 27. **Risée.** Par *une risée* et mocquerie ... il frappoit deux ou trois coups sur le plancher. Brant., Dam. gal., p. 48. **Routine.** Si au contraire il ne se faut pas regler sus les écris des anciens, mais seulement sus *vne rotine,* comment est il possible qu'ils acquierent cette grande experience. Tahureau, p. 87. **Soumission.** V. *Affliction.* **Surdité.** Estant pendantes & abbaissees contre-bas (les oreilles) demonstrent *vne surdité.* Bouch. III, 273. **Stupidité.** On reprocha à quelques vns leurs grandes oreilles, comme causes d'*vne stupidité.* Bouch. III, 272. **Timidité.** Ils (les rayons du soleil) .. fendent la presse et combattent contre l'horreur de l'affre mesmes, ne peuvent jamais estre saisis d'*une timidite,* sont autant ou plus esveillez que le dragon de Minerve. Chol. I, 52. **Verdeur.** V. *Beauté.* **Vice.** De regner par *un vice* est fort villain, et de commander aux royaumes et aux roys par la vertu est très-beau. Brant., Dam., gal. II, 325.

Remarque. Le pronom *quelque* étant souvent employé pour l'article indéfini, on ne s'étonnera pas de le trouver aussi devant les noms abstraits: Ces commissaires furent grandement émus à *quelque* compassion. Brant., Dam. ill., p. 131. L'on ne sçait que plus loüer, ou l'honnesteté de l'empereur, ou la façon de faire de la reyne, qui possible pouvoit-elle joüer ce jeu exprès, non tant pour son imbécillité ou lassitude que pour *quelque* ostentation de gloire. Brant., Dam. gal., p. 318. Il luy porta toujours *quelque* haine sourde. Ib., p. 362. V. plus haut, p. 19.

Après l'expression *c'est,* on emploie le plus souvent, dans le moyen français, le substantif abstrait sans article. Ex. C'est *folye* de mettre son cœur en homme du monde. Gr. Par., p. 277. Trois hacquebutes (c'est *pitié,* il faut à ceste heure dire, harquebuses). Fail, C. II, 166, etc. En français moderne, on peut mettre ou omettre l'article, qui se rencontre aussi dans la littérature du XVIe siècle: C'est *une folie* de croire que ... Chol. II, 38. Fr. mod.: Ne serait-ce pas *(une) folie* (que) de laisser toutes les bonnes choses aux ignorants? Vising, Fransk Språklära, p. 193. C'était *plaisir* de les entendre. Sarcey, Siège de Paris, p. 49. Ce serait *une honte* de ne pas tenir parole aux morts. Souvestre, Au coin du feu, p. 93. C'est *une horreur.* Ac. Si l'on excepte ce cas, l'article indéfini est aujourd'hui assez rare: Comme elle paraissait avoir *une peine,* il en eut compassion. Sand, Fadette, p. 70. Je n'ai qu'*une peur.* Laquelle, s'il vous plaît? — Qu'il ne soit allé se jeter sur son lit. Monnier, Paris et la province, p. 187. Concevoir *un dépit* ou *du dépit.* Ac.

L'individualisation au moyen de l'article indéfini se produit plus souvent encore quand le nom abstrait est déterminé par un adjectif, qui lui fait prendre la nature d'un nom commun.

Ex. (XVe s.: Après fut sacré à roy Monseigneur Jehan son filz, dont fut fait par tout le païs *une merveilleuse* joye. Jean de Paris, p. 21. Et s'il avenoit que, pour *ung grant ennuy* de la noise que sa femme lui faict, il lui mescheist tant qu'il la voulsist rebeller de respondre ou aultrement, sa paine sera redoublée. Quinze joyes d. Mar., p. 177.) XVIe s.: Beaufort ... voyant ... le gracieux accueil que luy faisoit la jeune femme, avec *une affection ... bien plus ouverte* que à nul autre ... trouve aisement l'occasion de la conduire au propos d'aimer. Des Per., p. 60. Donc voyant vn iour ma dame Flora seule en vne fenestre pensiue à merueilles, poussé d'*vne hardiesse amoureuse,* trouua façon ... d'entrer en sa chambre. CMAdv. I, 16. I'ay pensé par *vn desespoir & passion demesuré* voir cent foys partir l'ame de mon corps. Ib. I, 18. Estoit saisy d'*vne si extreme douleur* qu'à toutes responces il demeuroit muet. Ib. I, 65. Voyant l'opiniastreté & le tourment continuël qu'elle se donnoit, de ce qu'on luy vouloit empescher *vn si violent effect,* eust enuye de cognoistre si l'effet respondroit au fier courage. Ib. I, 87. Ceste Dame court incontinent ... d'*vne rage & roydeur merveilleuse.* Ib. I, 87. De même: *Vne ardeur*

vehemente. Ib. I, 98. *Vn extreme regret.* Ib. I, 88. *Vne si parfaite amytié.* Ib. I, 98. Riant d'*vne grace & contenance* asseurée, dit à sa femme. Ib. I, 135. *Une merveilleuse tremeur.* Nouv. Fabr., p. 70. V. aussi Brant. Cap. II, 252; Des Per., p. 178, etc.

Les exemples de l'omission de l'article abondent à toutes les pages de la littérature du XVe et du XVIe siècle. Il suffira de citer les passages que voici: XVe s.: Pensez ... le grand mal que vous voulez commectre à *petite occasion.* CNN II, 215. XVIe s.: Veulx tu avoir *pouvre viellesse.* Gr. Par., p. 248. Tous les assistans ayans chanté de *grande deuotion* & d'*vne ardente ferueur*, il va dire, etc. Bouch. III, 59. Un fort beau panache de plumes de Phenix, & qu'il luy avoit montré *par grande* speciauté. Brant., Cap. II, 374.

Dans ce cas, l'emploi de l'article est de règle dans la langue moderne. Cependant on trouve aujourd'hui encore des traces du vieil usage dans la littérature: Il mène *joyeuse vie*, ne manque pas une partie de chasse, etc. Theur., Me Heurteloup, p. 117. Mais l'ex-commerçant, s'occupait de procurer des affaires en province à ses anciens collègues de Paris ... moyennant *commission raisonnable.* Leroy, Tribulations d'un futur (Marp. et Flamm.), p. 48. La nature impose à ses ouvriers une uniformité à peu près complète de physionomie, d'habitudes et d'idées. Elle les mûrit très-vite et les dote de bonne heure de *résignation végétative* qui les préserve de la surexcitation des sens. Doucet, dans Myst. com., p. 136. On se perd d'*admiration contemplative* devant cette nature sauvage. Baumg., Bibl. VI, 55. Par exemple, comme dans toutes les occasions où le cheval est prétexte à *réunion élégante*, le costume à l'hippique affecte l'allure un peu garçonnière. L'illustration, 13 avril 1889. Nous nous sentons si imprégnés de *lourde tristesse*, que nous n'avons pas le cœur de déjeuner dans ce bourg. Theur., Eusèbe Lombard, p. 78. Nous ne pensons pas que ceux (les paysans) de Normandie y entendent *si grande malice.* Jobey, dans Baumg., Myst. com., p. 205. Pullman lui-même, qui a créé un modèle de cité ouvrière, se défend bien d'avoir fait *œuvre charitable*, de contribuer pour cinquante cents au bien-être de la population. Revue des deux Mondes, t. 110, p. 576. D'autres exemples dans Hölder, p. 264.

Remarque. La suppression de l'article est d'un usage très fréquent dans le français moderne quand, au génitif de qualité, le nom abstrait est accompagné d'un adjectif: Des gens *de mauvaise réputation.* Pet. Journ. 10/II 1890. Des billes *de masse différente.* Lect. cour. IV, 97. Une institution sociale *de date récente.* Baumg., Bibl. X, 7. Des vapeurs *de faible tonnage.* Ib., p. 123. Tu n'as jamais été en état *de péché mortel.* Sand, Fadette, p. 69. Le nombre 4 est *de bon augure.* Lect. cour. IV, 146. Elle est *d'humeur si facile* que ... Sarcey, Siège de Paris, p. 212. Elle était *d'humeur réjouissante.* Sand, Fr. le Champi, p. 88. Mais la maison était si mauvaise, si mal close et *de si chétive valeur*, qu'il fallait la laisser déserte. Sand, Ib., p. 30.

De même dans plusieurs expressions où le substantif est précédé des adjectifs *bon, grand, petit.*

Il fera *beau bruit* quand il apprendra la nouvelle. Theur., Mariage de Gérard, p. 102. Il y a un mois qu'on mène *bonne vie* à La Marlette. Robert-Halt, Hist. d'un petit homme, p. 236. Il fit *bonne contenance* et *bon office.* Sand, Fadette, p. 17. Avoir *grand appétit.* Ib., p. 17. Avoir *bonne envie.* Ib., p. 19. Tirer *bon parti.* Lect. cour, IV, 146. Manger de *bon appétit.* Ib. IV, 180. L'éternûment est un signe de *bonne santé* et de vigueur. Ib. IV, 16. Tu me feras *grand plaisir* en me donnant ta parole. Sand, Fadette, p. 103. Ni l'un ni l'autre n'avaient *grand goût* au travail. Theur., Maison des deux Barbeaux (Naumbourg, Paetz), p. 104. On verse de l'eau dans la cuve par *petite quantité* à la fois. Lect. cour. IV, 43. Je lui ai conseillé de demander à Dieu que les matelots de Saint-Pierre aient fait *bonne pêche* pour avoir *double part.* Myst. com., p. 299.

Noms de matière.

Anciennement on mettait quelquefois l'article indéfini devant ces noms pour désigner une partie, une espèce de la matière en question. V. Diez III, 29. Cet usage, commun à toutes les langues romanes se retrouve aussi dans le vieux haut allemand (Diez, l. c.). A l'exception des noms d'étoffes, qu'on peut regarder comme noms de matière, il y en a peu d'exemples dans le moyen français:

Loys ... tire de son sein vn gros billot de cristal fort bien taint & coloré d'vne vifue couleur rouge enchassé en vn petit d'argent doré & couvert d'*vn sandal*. CMAdv. I, 189. (XVIIe s.: Je les compare volontiers à des images mal enluminez, qui estant couvertes d'*un talc* ou d'*un verre*, passent pour des tableaux dans un oratoire. Fur., Rom. Bourg. I, 120.) Cf., en français moderne: Un tout jeune chien fauve, vif comme *un salpêtre* et frisé comme un mouton. Theuriet, Paradis des enfants, p. 45. Il s'offrait à elle comme *une cire molle* vierge de toute empreinte. Cim, Prouesses d'une fille (Marp. et Flamm.), p. 164. Froid comme *un marbre*.

Remarque. *Quelque* s'emploie aussi, en ce cas, comme article indéfini: Et disoient qu'ils aimoient autant avoir à faire avec une belle statue de *quelque beau marbre*, comme celuy qui en aima une à Athènes. Brant., Dam. gal., p. 145. & le flasque, qu'on appelloit ainsi, estoit de mesme, voire pis, comme de *quelque cuir* bouilly ou de corne, bref toute chose chétive. Brant., Cap. IV, 289. Cf. p. 20.

Noms d'étoffes. (XVe s.: L'aultre (robe) sera d'*ung fin gris* de Montevillier, qui sera doublée d'*ung fin blanchet*. Saintré, p. 54. Apres le beaulme venoit Saintré ... luy et son destrier houssez d'*ung satin cramoysy*. Ib., p. 106. Même expression: Ib., p. 108. Et la royne ... donna une aultre piece d'*ung beau veloux* velouté dazur. Ib., p. 160. Tantost vinrent les aultres XXV chariotz, tous couvers d'*un veloux* sur veloux cramoisi broché d'or. J. de Par., p. 75. V. aussi J. de Par., pp. 82, 86.) XVIe s.: Ainsi acoustré, l'enferme (le bras) en vn coffre doublé d'*vn satin de couleur*. CMAdv. I, 105. (Sans art.: A Gargantua son pere envoya le tarande couvert d'une housse de *satin broché d'or*. Rab. IV, IV, 45. Et tirant un rideau de *satin cramoisy* nous monstra une imaige paincte assez mal. Rab. IV, L, 192.) Fr. mod.: Un petit lit de fer recouvert d'*un coutil* à raies bleues et blanches. Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 190.

Noms communs.

Parfois, dans le français du XVIe siècle, on trouve aussi l'article indéfini employé avec les noms communs dans des phrases où la langue moderne préfèrerait l'article défini:

Ils sont blessez en plusieurs façons poltronnesques, & font au partir de là resonner & publier leurs blessures dans *un camp* (=*le c.*) dans *une ville* (=*la v.*), dans *une Cour* (=*la C.*), dans *une Province* (=*la P.*), comme si c'estoient ceux qui eussent tout fait. Brant., Cap., IV, 76. Ce qu'il a fait? dit mon frere, Sire, par Dieu quand il n'auroit jamais fait autre chose sinon faire conniller *un Roy de Navarre* (=*le R.*), il a beaucoup fait. Brant., Cap. III, 349. Il n'estoit autrement predestiné que luy, estant si haut, si puissant, et quasy approchant en toute grandeur *un ciel*, espousast autre princesse que surhumaine et celeste. Brant., Dam. ill., p. 158. Vous la verrez panader par *vne rue* si fiere & si hautaine, qu'il semble encores que l'on soit bien tenu de luy aller faire la reuerence. Tahureau, p. 17. Ce mien amy ... commanda, *vn premier iour* de Caresme ... de mettre vn haranc sur le gril. Bouch. II, 10.

Souvent devant les noms des parties du corps:

Epistemon avoit *une main* toute au dedans escorchée et sanglante. Rab. IV, XXIII, 109. Monsieur de Bonnivet, qui avoit esté blessé en *un bras* d'une heureuse arquebusade. Brant., Cap. I, 84. (Fr. mod.: Etre blessé *au bras*, Ac.) Il fut fort blessé d'une arquebusade en *une jambe*. Brant., Cap. II, 15. Tous deux portoient *un bras* en escharpe. Brant., Cap. II, 197. (Il a *le bras* en écharpe. Ac.) Albert le Grand escrit auoir veu un homme, qui ayant esté mordu d'vn chien enragé à *vn bras*, que sept ans apres la cicatrice se vint si bien à enfler, qu'il mourut delà à deux iours. Bouch. II, 54. Cf. Il vint mourir à la Rochelle d'une petite harquebusade dans *la jambe*. Brant., Cap. IV, 72. Monsieur de Gouas fut aussi-tost blessé à *la jambe*. Brant., Cap. IV, 276.

Chapitre V.

Tendance à individualiser au moyen de l'article défini.

M. Haase fait observer, Synt. Unters. zu Villehardouin und Joinville, p. 40, que dans le vieux français, le substantif prend souvent l'article défini dans des phrases où la langue actuelle préférerait l'article partitif. M. Haase en donne les exemples que voici:

V. (Villehardouin): (nostre gent s'espandront par la terre por querre *la viande* (=*de la viande)*; plus seurement guerroie cil qui a *la viande* que cil qui n'en a point; J. (Joinville): les neis ariveroient qui aporteroient les viandes en l'ost; nous requeismes que on nous donnast *la viande;* li Sarrazin lour getoient *les (=des) mots de terre* enmi les visaiges; il li estendoient *les dras d'or et de soie* par où il devoit aler; li baron se pristrent à donner *les grans mangiers;* V.: qui estoient alé passer *as autres passages; entre les autres* fu venue une novele; J.: *entre les autres* li manda que; il leverent *le cri* en l'ost (c'.-à.-d., *un cri;* c'est donc ici l'article indéfini qui est remplacé par l'article défini); nous nous meismes *à la voie;* se mist *au chemin;* en outre des expressions comme les suivantes: J. et *tant des autres chevaliers*, *plenté des abez*, *moult des pelerins*, etc.

Des exemples analogues abondent dans la littérature du moyen français. En effet, on y trouve une tendance fort développée à individualiser les idées sous la forme déterminée, et l'article défini s'emploie souvent, de cette manière, non seulement là où l'article indéfini (a) ou l'article partitif (b) seraient plus logiques, mais encore quelquefois dans des phrases où toute sorte d'individualisation, tant déterminée qu'indéterminée, paraît superflue (c).

Ex. a) Quelqu'vn prenant la parole l'aduertit que les choses chaudes pouuoient bien engendrer des maladies froides, la trop grande chaleur consumant & suffoquant la chaleur naturelle. Et qu'il se donnast garde qu'il ne luy advint comme il fit à vn bon biberon, à qui *la Bohemienne* (=*une Bohémienne)* auoit dit qu'il deuoit bien craindre à mourir par l'eau. Bouch. I, 24. J'ay tousjours ouy dire que le sage a *le voiage* (=*un voyage)* ou une maladie en la manche pour s'en ayder à sa necessité. Hept. III, 244. Ceux d'Amantis vindrent par despit dancer autour de leur cimetiere ... trois ou quatre gros cailloux en leurs bragues, le moindre coup desquels rué de ces forts et puissans bras abatroit *l'homme et cheval* armez. Fail, C. II, 15.

b) Toutefois la frequence de tel delit emporta la balance, et mourut bouilli *en l'eau* (=*dans de l'eau)* avec toutes ses sciences ouvrieres. Fail, C. I, 320. Telles femmes souvent ressemblent les boëttes belles & bien paintes par le dehors, qui au dedans tiennent *le poison* (=*du poison*) caché. CMAdv. I, 119. Un homme de Tarmonstier ... fut rencontré *des volleurs* (=*par des voleurs)*, lesquels pour avoir son argent lui couperent la teste. Nouv. Fabr., p. 156. Je les veiz dist Epistemon, tous occupez à chercher *les espingles* (=*des épingles)* rouillées et vieulx cloux parmy les ruisseaulx des rues. Rab. II, XXX, 164 (Cf. Il ne logeait qu'en quelque grenier à un sol par gîte avec *les aides à maçons* (=*des aides*). Franc., p. 179.)

c) Hola! dist l'ost pille *la patience* CNN II, 81. Il prendra *la patience* avec vous. Moy. d. parv., p. 350. Elle fut aussy fort aimée du roi Louis et de la reyne Anne ... et estoit leur bonne fille et *la bien aimée.* Brant., Dam. ill., p. 265. Vous soyez *le mieux que bien arrivé.* Fail, Baliv., p. 195.

Cette tendance à employer l'article défini subsiste, pour bien des cas, dans le français moderne. En d'autres langues on emploie le plus souvent dans des expressions analogues, en cas d'individualisation, l'article indéfini; quand l'individualisation n'est pas nécessaire, le nom ne prend pas d'article. Ex. Passant par la cuisine je vis et flairai *le rôti* tournant à la broche. Rousseau. En anglais: I saw *a roast* joint that was turning on the spit. *Le marché* de la poterie venait d'avoir lieu. *A crockery fair* had just been held. Il fait *la culbute.* He turned *a somersault.* Vous êtes *le bienvenu.* You are *welcome.*

On individualise sous la forme déterminée surtout et de préférence quand il est question d'une idée dont les représentants concrets, les différents individus de l'espèce, à cause de certaines circonstances (une habitude, un usage, etc.), se présentent souvent à l'esprit de celui

qui parle*), puisque alors on se représente facilement cette idée comme un individu connu, déterminé.

Sont souvent employés ainsi avec l'article défini: Les termes relatifs a) aux parties, aux facultés, aux qualités d'un tout organique, b) à la toilette, c) aux armes et à l'armure, d) au mobilier et aux parties d'une maison et d'un logement, e) aux instruments et aux outils, f) à une quantité déterminée (argent, mesure), g) aux animaux domestiques et à ceux qu'on prend à la chasse et à la pêche, h) aux plantes connues (produits végétaux, épices, céréales), i) à la nourriture (repas, plats et boissons, etc.), k) les noms de matière, l) les termes relatifs aux façons d'être et d'agir d'un individu (gestes, air, allure, etc.), m) à d'autres coutumes, habitudes et occupations, n) à la santé (maladies, remèdes, défauts corporels), o) au temps (pluie, vent, etc.), p) les noms abstraits, q) les mots exprimant une personne, employés pour désigner, avec certains verbes, un type connu. L'article se rencontre en outre, employé de cette manière, dans certains cas spéciaux: r) dans l'apostrophe, l'exclamation, et d'autres expressions où il y a emphase, s) devant le comparatif suivi d'un complément, t) devant les nombres cardinaux, u) au génitif qui se trouve sous le régime d'un nom de quantité.

Au XVIe siècle, la tendance, dont nous avons parlé, à employer l'article défini est on ne peut plus marquée. Je vais le prouver dans ce qui suit, par de nombreux exemples tirés des auteurs de cette époque. En même temps je tiendrai compte des traces qu'on en trouve dans le français moderne.

Remarque. Pour beaucoup des expressions que je vais citer, on objectera peut-être que l'article s'emploie pour marquer la totalité. M. Zandt, Gramm., pp. 199, 204, regarde comme article collectif (c'est-à-dire: article de totalité) le déterminatif qui se trouve dans des locutions comme celles-ci: pêcher *à la ligne, au filet*, sentir *le brûlé*, cela se mange *à l'huile, au vermicelle*, etc., parce que, d'après lui, une espèce est opposée aux autres. J'avoue que, dans ces exemples, le sens de l'article peut impliquer, en quelque sorte, la totalité. Cependant il me semble qu'ici ce n'est pas l'espèce, c'est-à-dire tout ce qui se trouve compris sous la notion contenue dans le substantif, qu'on veut relever, mais seulement l'idée comme présente à l'esprit de la personne qui parle sous la forme d'un individu connu, déterminé. Dans ce passage: Puis la mist (la fueille de papier) *dedans l'eau* pour sçavoir si la lettre estoit escripte du suc de tithymalle, Rab. II, XXIV, 127, Rabelais se représente *l'eau* comme l'élément connu qu'on avait à sa disposition à l'occasion en question, et non pas comme tout ce qui existe de cet élément.**) De même, quand on dit, CMAdv. II, 83: monsieur l'Abé et ma dame auec leur troupe estoient allez voler *le perdreau* (=*des perdreaux*); Nouv. Fabr., p. 67: Une sienne jument fut assaillie *des mouches et tahons;* il est bien entendu que l'auteur ne pense pas à la totalité, mais seulement à une partie de l'espèce: aux individus de cette espèce qui existaient au temps et au lieu où se passait le récit.***)

A) Les noms des parties, des qualités, des facultés d'un tout organique:

Les parties d'un corps organique. (XVe s.: Ceulx à qui il parloit mectoient toujours *le genoil* à terre. J. de Par., p. 46). XVIe s.: Pour toute oblation il nous demande *le cueur* contrict et humilié. Hept. III, 167. Qu'Eutrapel à ceste heure avec ses moustaches cordees apporte icy ses contredits accoustumez, je croy qu'on parlera à luy, et à sa cornette avec *les grosses dents*. Fail, Contes II, 169. A toutes les époques de la langue, l'emploi de l'article est très fréquent quand, après le verbe *avoir*, on veut attribuer une qualité aux parties d'un corps organique: *Les aureilles* avoient *hault enlevées ... les œilz hors la teste fichez.* Rab. IV,

*) "Bei all diesen Ausdrücken weist der bestimmte Artikel auf die Hauptwörter als bekannte, öfter in diesen Verhältnissen vorkommende Gegenstände hin". Hölder, p. 263.

**) Cf. Haase, Unters. zu Villeh. u. Joinv., p. 40: "Es dient in diesem Falle (nostre gent s'espandront par la terre por querre *la viande*, etc., voy. plus haut, p. 27) der Artikel selbstverständlich nicht zur Bezeichnung der Gesamtheit der Gattung oder Einzelwesen, sondern derselbe weist auf den Begriff als einen dem Verfasser deutlich vorschwebenden hin, dessen Zahl oder Menge aus dem Zusammenhange für den vorliegenden Fall entnommen werden kann, meistens aber gar nicht berücksichtigt wird, während das Nfrz. in diesem Falle ausdrücklich die Unbestimmtheit der Menge oder Wesen bezeichnet; daneben kommt natürlich auch das artikellose Subst. vor resp. bereits partitives *de* mit und ohne folgenden Artikel."

***) Cf. Hölder, p. 95.: "Zuweilen bezeichnet der Artikel einen bestimmten Theil der Gattung. *Le soldat*, transi de froid, pouvait à peine remuer la terre. Voltaire. *Le canon* joue. Creuser *la baïonnette*."

XXXII, 137. Parce qu'il avoit *la teste poëtique* et *gaillarde*, l'avoient averty faire bien du sage à la table. Fail, C. II, 197. Il a *le nez gros, camard, les narines fort ouvertes*, etc. Tabour. III, 128. De même: Il n'y eut Dame en la compaignye, qui n'eust *la larme* à l'œil. Hept. I, 50. Il sera superflu d'en citer un plus grand nombre d'exemples. Pour le vieux français, voy. Diez III, 32; Gellrich, p. 17. L'omission de l'article est très rare, comme dans le vieux français: L'herbe Pantagruelion ha *racine petite durette*, etc. Rab. III, XLIX, 225. Et pour ceste cause le disoit Achilles en ses reproches ignominieusement avoir *œilz de chien* et *cœur de cerf*. Rab. IV, XXII, 107. Quelquefois on trouve l'art. indéfini dans le français du XVIe siècle et le langage actuel: Elle avoit *un cœur très-grand*. Brant., Dam., ill., p. 405. Fr. mod.: Il avait *un très beau front, de grands yeux bleus* et *un nez bien formé*, etc. Noms de qualités et de facultés: Ces gros ventres ... ont ordinairement ... *la ruade seiche*, et *le coup de partie* en la bouche et bien à propos. Fail, Contes II, 38. Ilz (les pauvres gens) n'ont pas les lictz si beaulx ne si bien faictz que les nostres, mais ilz ont *le sommeil meilleur* que nous. Hept. II, 220. Ils disent d'auantage, qu'elle a *la couleur verte, rouge, bleue & changeante*. Larivey, p. 457. Il estoit plus universel que les autres, fust, en belle façon, en bonne grace, en beau maintien, *en la parole belle*. Brant., Cap. II, 188. & luy offrirent beaucoup de services, luy trouvant *la facon tres-belle*. Ib. III, 268. Au datif pour marquer une qualité connue: Un Atlas *à la grande eschine*. Rab. III, XII 65. Leon Pape *à la grosse panse*. Bouch. III, 8. Geoffroy à la grand' dent. Brant., Cap. III, 292. Sans art.: Un Chiquanous *à rouge muzeau*. Rab. IV, XVI, 85. Fr. mod.: Une tête de femme très jeune blonde aux doux yeux bleus foncés, *au fin profil* suave et exquis. Pet. Journ. 10/2 1890. Un homme tout jeune, *à la jambe de bois*. Rob.-Halt, Hist. d. pet. homme, p. 250. Une épouse *à la maigreur étique*. Alm. Pitt. 1890, p. 86. Sans art.: Le vieux bonhomme *à grandes ailes* et *à barbe blanche*. L'illustration 28/12 89. Ces hommes *à peau blanche*. Lect. cour. IV, 75. Cf. Quatre nobles *à la rose*. Rab. III, XXIV, 170. Cette belle mule *au frain doré*. Des Per., p. 88. La fosse *aux Lyons*. Brant., Cap. IV, 73. Un jeune fromaige *à poil follet*. Rab. IV, IX, 61. Fr. mod.: La cocarde *aux trois couleurs*. Des œufs *à la coque*. On cherche une belle place *à flot calme et clair*. Baumg., Bibl. VI, 55, etc.

B) Termes relatifs à la toilette.

(XVe s.: Il marche très assurement vers la chambre où sa dame estoit, laquelle il trouva desjà mise en sa cotte simple, *la (=une) grosse chayne d'or* au col. CNN I, 186. Tantost après, véezcy maistre curé qui vient, *la robe courte* vestue et portant *le (=un) bel espieu* à son col. CNN II, 31. Il portoit *la robe courte*, chausses tirées, à la fasson de court. CNN II, 197.) XVIe s.: Un Cordelier d'une assez bonne mise Avoit gaigné à je ne sçay quel jeu Chausses, pourpoint, et *la belle chemise*. Marot (éd. Jannet) III, 104. Au dessous de la chemise vestoient *la belle vasquine* de quelque beau camelot de soye; sus icelle vestoient *la verdugale* de tafetas blanc, rouge, tanné, gris, etc. Au dessus *la cotte* de tafetas d'argent faict à broderies de fin or. Rab. I, LVI, 187. Le premier avoit *le pourpoint* de demy-ostade à bas de manches de satin. Rab. V, XVI, 61. Vous savez bien qu'un prestre porte *l'estolle*. Des Per., p. 74. Et puis (disoit il) que auez parlé de voz amours, ie vous diray la façon des antiques, cest que vn bon Lourdault de adonques, bien brusquement, & au busq accoustré comme dun saye sans manches, *le beau pourpoint* de migraine, bordé de verd, & coupé au coude, *le petit bonnet rouge, le chappeau*, dessus, auquel pendoit *le bouquet* bien mignonnement composé. *La chausse* iusques aux genoux, & pour cause, *les souliers* descouuers, *la ceinture* bigarree, pendante sur les souliers, le gallant ainsi frisque ... disoit le petit mot à la trauerse à Ieanne, ou Margot. Fail, Prop. Rust., p. 44. Ceux d'Amantis vindrent par despit dancer autour de leur cimetiere, avec *le petit bonnet* et *la belle fueille* de chesne. Fail, C. II, 15. Voyla une partie de la vie et exercises des Gentilshommes d'alors: leurs habillemens pour les jours de festes, comme *le pourpoint* de satin, chausses boufantes et rempliees de tafetas, *le bonnet* de velours, *la plume* blanche bien atifee, *la cappe* de drap ou frise, et *l'escarpin* bien faict et decoupé. Ib. II, 165. Les chappeaux n'estans encore beaucoup en usage, avois *le bonnet quarré, la robe* à haut colet, *la chemise froncee, l'escarcele* sans beaucoup de ce qu'on met dedans sur la hanche. Ib. II, 196. Et avoient aussi des chausses de pareille toile avec *l'escarpin blanc*. Brant., Dam. gal., p. 183. Pour le present n'ay que l'espee, *la cape* et l'escu en bourse. Fail, C. II, 272. Cf. Et luy donna *une grosse chaine* d'or poisante huict cens escuz. Rab. IV, IV, 45. Oudart se revestit de *supellis* et d'*estolle*. Ib. IV,

XII, 72. Elles portoient *chausses* d'escarlate. Rab. I, LVI, 187. & toute ainsi leur en aduient il, comme à celuy qui porte au doi *la pierre precieuse & orientale*, n'en sçachant aucunement la vertu. Tahureau, p. 3. De même: D'entree nous pensions que ce fussent Escholiers: mais quand ils eurent mis *les dez & la bourse & l'argent* sur table, chacun iugea que ce deuoient estre plustost financiers. Bouch. I, 132. XVIIe s.: J'avois *la toque plate, le pourpoint* sans boutons, *la robe* toute délabrée, *le collet noir* et *les souliers blancs*. Francion, p. 120. C'étoit l'été, je fis faire un habit de taffetas colombin avec *la petite soie bleue*. Ib., p. 193. V. aussi Ib., pp. 193, 207, 397. Elle vouloit avoir un carosse, des laquais et *la robe* de velours. Furetière, Rom. Bourg. I, 178. Il arriva un jeune muguet vestu à l'adventage, avec *l'habit* de satin découpé, *le manteau* doublé de panne de soye, *le chappeau* de castor et *le bas* de soye. Caq. de l'Accouchée, p. 104.

Français moderne: Il portait *le manteau noir, les bottes, le petit collet* et d'immenses moustaches. Don Pablo de Ségovie (trad. p. De Lavigne), p. 149. Etre reçu fieux ... c'est acquérir le droit de porter *la blouse* à collet bleu. Myst. com., p. 183. La gendarmerie départementale porte *les buffleteries jaunes*. Monnier, Scèn. pop. I, 52. Ils portaient *la cocarde* blanche, noire ou verte. Myst. Com., p. 313. Cf. Les paysans de l'infanterie portaient *un pantalon* de laine brune. Myst. Com., p. 313.

C) Termes relatifs aux armes et à l'armure.

Son espee ne feut valentienne, ny son poignard sarragossoys; mais il eut *la (=une) belle espee* de boys, et *le (=un) poignart* de cuir bouilly, pinctz et dorez comme un chascun soubhaiteroit. Rab. I, VIII 30. Les hommes estoient habillez à leur mode: Le pourpoint de drap d'or, etc.; les ceinctures de soye, des couleurs du pourpoinct; chascun *la belle espée* au cousté, etc. Ib. I, LVI, 188, 189. Mais il fault que maintenant de *harnoys* je charge mes pauvres espaules lasses et foibles, et en main tremblante je preigne *la lance* et *la masse*. Ib. I, XXVIII, 104. Puis luy donna une belle espée de Vienne, avecques *le fourreau* d'or faict à belles vignettes d'orfeverie. Ib. I, XLVI, 161. Commodus ... tant dextrement tiroit de *l'arc*. Ib. IV, XXXIV, 142. Pour le present n'ay que *l'espee*, la cape, et l'escu en bourse. Fail, C. II, 272. Et bien donc, luy dit il en l'aureille, l'on a veu ceste nuict une Caille ayant *le morion* en teste et *la picque* aux pieds volant sur ceste ville. Ib. II, 311. Cela fait allerent en Dauphiné, Vivarets & s'y promenerent, ayant plus souvent *la baguette* en la main que *l'espee, le pistolet & l'harquebuse*. Brant., Cap. III, 191. Il leur fit mercy & grace & les envoya bague sauve avec *l'espee* fors *l'arquebuse*. Ib. IV, 342. Voilà une perdrix qu'on a tirée à *l'arquebuse*. Tab. III, 209. & puis le voyant de bonne volonté luy donna *l'arquebuse*, le fit si bon soldat qu'il parut, etc. Brant., Cap. II, 382. J'ay ouy dire à deux Capitaines, qui estoient simples soldats Gentilshommes, l'un portant *l'arquebuse* & l'autre *le corcelet*, etc. Brant., Cap. IV, 229. Mais qu'eust-on dit de nous autres, une infinité que nous sommes veus, qui allant à Malte portions *la simple arquebuse & le fourniment*. Brant., Cap. I, 108. Il est à craindre que son petit fils qui a commencé de traîner *la rapière* ne s'appelle un matin de la Grue. Tabour. III, 37. Cf. J'ay les espaules toutes usées à force de porter *harnois*. Rab. III, VII, 48. De même on tenoit le Capitaine la Lande plus adroit à porter à porter & manier *une picque* que le baston de Maître d'Hostel. Brant., Cap. II, 177. XVIIe s.: Je vis derrière lui dix ou douze laquais avec *le bâton* et *l'épée*, qui faisoient mine d'être là pour le défendre. Francion, p. 161. Les bourgeois s'assemblent et sont prêts à se jeter sur mes laquais, qui pour éviter leur fureur brutale, qui leur a fait prendre *la hallebarde enrouillée*, disent, etc. Ib., p. 228. Français moderne: Il (Colomb) était richement habillé, portait *l'épée nue* à la main. Lect. cour. IV, 74. Elles (les chaloupes) furent bientôt remplies d'hommes sous *les armes*. Lect. cour. IV, 74. Savez-vous tirer *l'épée*, etc.

D) Termes relatifs au mobilier et aux parties d'une maison et d'un logement.

(XVe s.: Elle fist baloiz courre par tout, espandre *la belle herbe verte* partout en sa chambre, couvrir le lit et la couchette. CNN II, 241.) XVIe s.: Au dehors estoient *les lices, l'hippodrome, le theatre* et natatoires, avecques *les bains mirificques* à triple solier. Rab. I, LV, 185. Iouxte la riviere estoit *le beau jardin* de plaisance, et au millieu d'iceluy *le beau labirynthe*. Ib. I, LV, 185. Au bout estoit *le grand parc*, foizonnant en toute sauvagine. Ib. Depuis la tour Artice jusques à Cryere estoient *les belles grandes librairies* en grec, latin, hebrieu,

françoys, tuscan et hespaignol. Rab. I, LIII, 181. Sur la muraille estoient très bien et très beau entravees iiij poutres en iiij mortaises, le tout perpendiculairement et au niveau jointes; au dessous force sableres et chevrons, dont estoit enlevé *le beau pignon* vers soleil couchant. Fail, Baliv., p. 186. A l'entree ... estoit *le billot de bois* plus bas que le seuil de l'huys, à fin que, sans se malaiser, on entrast facilement. Ib., p. 187. Tirant vers le foyer, estoit un coffre, auquel estoient en elegante disposicion les hardes du bourgeois champestre, comme chapeau, gibessiere, etc. ... et la dessus estoient *les ecuelles de bois*, vollets et un picher de terre. Ib., p. 188. Dedans la sale du logis *la corne* de cerf ferree et attachee au plancher. Ib., p. 166. Au bas de la sale sur bois cousus et entravez dans la muraille, demie douzaine d'arcs ..., deux bonnes et grandes rondeles, ... deux ou trois cottes ou chemises de maille dans *le petit coffret* plein de son. Ib., p. 166. Dedans, et en la grand' fenestre sur la cheminee, trois hacquebuts ... et au joignant *la perche* pour l'espervier, et plus bas à costé *les tonnelles*, esclotoueres, rets, filets, pantieres, et autres engins de chasse. Et sous le grand banc de la sale large de trois pieds, *la belle paille fresche* pour coucher les chiens. Ib. pp. 166, 167. (Un frère mineur) sceut tellement pratiquer qu'il eust le bras & main entiere du pauure corps, puis le confit & aromatiza de plusieurs vnguens & senteurs ... & ainsi acoustré, l'enferme en vn coffre doublé d'vn satin de couleur, *la petite verriere* par dessus & bien espoisse. CMAdv. I, 105. Encore dict l'Apologue Æsopicque que certains petitz Janspill'hommes ... qui à Couillatris avoient *le petit pré* et *le petit moulin* vendu pour soy gourgiaser ... vendirent leurs espées pour achapter coingnées. Rab. IV, prol., p. 26.

E) Instruments et outils.

Instruments. XVIe s.: Après disner ... dancerent au son *des joyeux flageollets* et *doulces cornemuses*. Rab. I, IV, 17. Il aprint jouer *du luc, de l'espinette, de la harpe, de la flutte* de Alemant et à neuf trouz, de *la viole* et de *la sacqueboutte*. Ib. I, XXIII, 82. Et se rigollerent ensemble au son de *la belle bouzine*. Rab. I, XXV, 93. Elle fait souvent quelques stances très-belles, qu'elle fait chanter (et mesmes qu'elle chante, car elle a la voix belle et agreable, l'entremeslant avec *le luth* qu'elle touche gentiment. Brant., Dam. ill., p. 238. Un jeu de Cartes, une bale de dez, *le petit flageolet* pour faire ripaille au soir. Fail, Contes II, 157. Ie ne sçay si autrefois en Poictou on n'a point vendu le poisson au son & cry *du cornet*. Bouch. III, 25. V. aussi: Rab. I, XXVI, 53, IV, XV, 80; Des Per., p. 106; Brant., Cap. IV, 242, IV, 20; Dam. ill., p. 306; Dam. gal., p. 216. Cf. Un tres-bon joüeur *de luth*. Brant. Cap. III, 427. Fr. mod.: Jouer *du piano, de la harpe*, etc. Jouer la contredanse sur *le flageolet*. Monnier, Scèn. Pop. I, 246. On se rend ensuite au lieu du banquet au bruit *des violons* et *des fifres*. Myst. com., p. 311. **Outils:** XVIe s.: Une jeune garce ouvrante *de l'eguille* sur ses genoux. Fail, Contes II, 127. (XVIIe s.: Elle lui representa qu'il n'étoit fils que d'un paysan, et qu'en sa jeunesse il avoit porté *la hotte* aux vendanges. Franc., p. 57. Fr. mod.: Si on lui met entre les mains *la truelle* ou *le rabot*, il prendra facilement l'habitude de manier ces outils. Lect. cour. IV, 218. Broder à *l'aiguille*, etc.)

F) Termes relatifs à une quantité déterminée.

Recipe, assis sus un banc, de Meance le bon jambon, Avec *la pinte* de vin blanc. Marot (éd. Jannet) III, 109. Déjà deux ou trois jours s'étoient passés, qu'elle avoit assez bu; mais au diantre *la goutte*, pource qu'elle ne bougea de l'attache comme un vrai chien couchant. Moy. de Parv., p. 237. (XVIIe s.: Et me dit qu'il donnoit conseil à autruy selon qu'il se gouvernoit luy-mesme, qui estoit-faire cinq ou six tours de jardin, prendre *la dragme* du vin clairet, puis monter sur son mulet. Caq. de l'Accouchée, p. 8.) Je sçay homme auquel vous ne sçauriez avoir donné *la demie douzaine* d'escus qu'il ne vous rende vostre braguette vuide de deux ripons. Chol. I, 132. Il falloit *la vingtaine* d'escus pour son substitut et suffragant, qui devoit surveiller le patient. Ib. I, 33.*) Ils penseroient que nous serions quelques caymands qui viendrions à

*) Cf. en français moderne: Trois heures et *le quart*. Il est *le quart*. L. Dans des expressions comme celles-ci: Ce fut l'an de la bonne vinée; on donnoit *la quarte* de bon vin et friand pour une aiguillette borgne. Rab. IV, prol., p. 337. On l'appella de toute memoire l'année des grosses mesles, car les troys en faisoyent *le boysseau*. Rab. II, I, 11. Et en passant (demanda) que valoit *la douzaine* d'esteufs au tripot de la Caille. Fail, C. II, 198; le sens est distributif, et l'emploi de l'article s'explique d'une autre manière. V. Tobler, Zeitschr. XIII, 459.

leurs obsèques demander à porter une torche pour gagner *la couple* de grands blancs. (La signora ... Preparoit tout, luy faisoit des beguins: Au demourant prenoit tous les matins *La couple* d'œufs. Laf., Contes I, 143.) Cf. S'il ne secoüoit le pochet *sa couple* de fois, il s'en confesseroit. Chol. II, 279.

(XIIIe s.: Or n'a *l'escu* ne *la maaille*, Mès Renart n'Isengrin n'en chaille. Rom. du Ren., dans Littré). (Vous) n'aviez pas *l'escu* hier. Tabour. I, 146. Mais le procureur entendant les textes sans gloses, luy dit que l'advocat entendoit par la principale piece *l'escu*, sans lequel son advocat estoit en danger d'estre muet. Tabour. I, 207. Escuyer, d'escu, c'est à dire bouclier, ou d'escu, pource qu'ils aiment bien *l'escu*. Ib. I, 313. Ils (les faux nobles) preignent bien *l'escu*. Ib. III, 46. Encores que l'avarice du medecin fust telle que, pour attraper *l'escu*, il ne se soucia de perdre le repos du midy, ses affranchis ne devoient porter la peine de l'avarice. Chol. II, 59. Elle me traitte bien, j'ay *l'escu* en bourse. Chol. II, 92. Même loc.: Fail, C. II, 272. Les greffiers ne serrent pas *l'escu?* Nenny, de malheur. Chol. I, 288. Ce qui se vendoit auparavant un teston, aujourd'huy se vend *l'escu* pour le moins. Brant., Cap. III, 205. Estoit en la puissance du Gentilhomme chevaucher cent lieues, sans qu'il luy coustast pas *la maille*. Fail, C. II, 167. Est-ce ensuivre non point la reigle de Jesus-Christ, mais des glorieux freres saints Cosme et Damien, qui ne prenoient pas *la maille* pour penser les pauvres malades? Chol. I, 134. Par quoi, point ne le faut celer; J'en ay *le marc* si vous en avez *l'once*. Les marguer. de la marguer., dans Lacurne (cité par Littré.) Un pauvre diable de Soldat passa le long de la riviere d'Andelle, où demanda la passade à quelques hommes qui la estoient; desquels, apres avoir reçu *la piece blanche*, fut enquis de plusieurs choses. Nouv. Fabr., p. 97. Il servit pourtant tres-bien le Roy en ses premieres guerres civiles, aussi gagna-t-il bien *la piece d'argent*, & luy qui auparavant n'avoit pas grandes finances, se trouva à la fin de la guerre avoir dans ces coffres cent mille escus. Brant., Cap. II, 241. Telles femmes ... ressemblent les chirurgiens avares, lesquels veulent tout à coup resserrer les plaies d'un pauvre blessé, afin d'allonger la guérison et en gagner tousjours mieux *la petite piece* d'argent. Brant., Dam. gal., p. 244. Cf. Interrogé s'il vouloit gagner *une pièce* d'argent pour estre des pleureux à un enterrage, respondit ne pouvoir plorer. Fail, C. II, 40. Un noble prince n'a jamais *un sou*. Rab. I, XXXIII, 116. Français moderne: Mais le sacristain qui n'avait pas eu *la pièce* considéra cette sonnerie comme un empiètement sur ses attributions. Myst. com., p. 131. Hé bien Crispin, tu n'as pas eu plutôt l'habit de médecin sur le corps que tu as reçu *la pièce blanche*. Hauteroche (XVIIe s.), dans Littré. Pour gagner *la pièce ronde*. Béranger. (L.) Donner *la pièce*. L. Demander *la pièce*. L., Ac. Que ne puis-je bien plutôt, à l'insu de lui-même (le roi de Prusse) et de tout le monde, aller jeter *la pite* dans un trésor qui lui est nécessaire. Rousseau. (L.) Il n'a pas *la maille (une m.)*. Ac., L. Je n'en rabattrai pas *la (une) maille*. Ac., L. Cela ne vaut pas *la maille*. L. Il n'a pas *le sou*. Ac., L. Il n'a pas *le sou vaillant*. L. Sans *le (un) sou*, pas *le sou*. L. Ils étiont des meurt de faim qui n'aviont point *l'premier sou*. Monnier, Scèn. Pop. I, 387. Il achète tout ce qu'il voit sans avoir *le premier sou* pour payer. Journ. amus., nº 1492.

Il convient de rattacher aux exemples ci-dessus les expressions suivantes: J'auray planté de tous biens avecques *la corne* d'abondance. Rab. III, XIV, 76. XVIIe et XVIIIe siècles: Elle est, je vous assure, bien mortifiée et bien décontenancée; je la vis l'autre jour, elle n'a pas *le mot* à dire. Sév. (L.) Je n'ai pas *le mot* à dire à tout le premier article de votre lettre. Ib. Tout cela fut traité avec une justesse, une droiture, une vérité que les plus grands critiques n'auraient pas eu *le mot* à dire, Ib. Il n'y a pas *le plus petit mot* à dire à cela. Marivaux. (L.) Fr. mod.: Il n'y a pas *le mot* de vrai *(un mot* de vrai) dans ce qu'on vous a rapporté. L. Il n'eut pas *le mot* à dire, pas *le petit mot*, pas *le moindre mot*, pas *le moindre petit mot*. Ac. Il n'a pas dit *le traître mot*. Ac. Il ne m'souffle pas *l'mot*. Monnier, Scèn. Pop. I, 223. Je ne profère pas *le mot*. Ib. I, 126.

G) Les noms des animaux domestiques et de ceux qu'on prend à la chasse et à la pêche.

(Le gentilhomme) prenoit l'arquebuse ou arbaleste, après avoir beu le coup, et les chiens ou oyseau d'autre part, raportoit *le canard*, *le levraut*, *le ramier*, et autres ferremens de cuisine (=*des canards*, *des levrauts*, etc.) Fail, C. II, 167. Ceux de Places avoient trouvé *le loup-garou* Ib. II, 12. (Gargantua) Couroit *le cerf*, *le chevreuil*, *l'ours*, *le dain*, *le sanglier*, *le lievre*, *la perdrys*,

le faisant, *l'otarde* (=*des cerfs*, etc.). Rab. I, XXIII, 83. Monsieur l'Abé et ma dame auec leur troupe estoient allez voler *le perdreau (des perdreaux)*. CMAdv. II, 83. Nous faisions chercher partout si c'estoit point *la fouïne* ou *le pitois* qui mangeast nos dictes poules. Tabour III, 290. Un ingenieux nommé Nicolas des Murs ... va prendre une corde ou ficelle; au bout de laquelle noüe un hamecon, où il appliqua une febve, ainsi qu'on fait le veret pour prendre *le poisson* à la ligne. Nouv. Fabr., p. 67. Une sienne jument fut assaillie ... *des mouches* et *tahons*. Nouv. Fabr., p. 67. Il leur convint manger *les chats* & *les rats*, jusques aux cuirs & parchemins bouillis & grillez. Brant., Cap. I, 120. Luy & les siens furent reduits à manger *les rats*, *les chats* & *les cuirs* de bœuf. Ib. III, 63. V. aussi Brant., Cap. III, 190, IV, 26. Cf. en français moderne: Mais il (le sanglier) se permet, de temps en temps, de dévorer *les jeunes lapins*, *les levrauts*, *les perdrix* et les œufs. Lect. cour. IV, 174. On cultivait *le lapin* chez Prudence. Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 135. *Le papillon* s'est mis dans mon blé. Carraud, Lettres de famille, p. 36.

H) **Termes relatifs aux plantes connues** (épices, céréales).

Pour accourcir son chemin passa à travers d'une des susdites fieffes nouvelles, dans laquelle estoit *l'avoine* (=*de l'avoine*) semée. Nouv. Fabr., p. 65. Item sachez que en nostre terre croist *le poivre*, lequel n'est jamais semé. Ib. (Prestre Jean), p. 202. Un matin ... elle n'entra pas en son jardin pour cueillir *la violette*, mais elle print sa requeste en sa main. Des Per., p. 131. On fit courroyer la peau, de laquelle on fit faire cinquante deux sacs, qui servirent à porter *le bled* au moulin. Nouv. Fabr., p. 52. Les simples gens moissonnant *les bleds* aux champs y accoururent sçavoir que c'estoit. Nouv. Fabr., p. 111. Cf. Voyant un de ses villageois qui laissoit aller ses vaches dans *des bleds*, il le fit assigner. Tabour. III, 210.

I) **Termes relatifs à la nourriture** (repas, plats et boissons).

(XVe s.: Et lors fut ung d'entre eulx qui couvrit la table et mist *le beau bancquet* dessus. CNN I, 175. Au lever des tables furent les dances et maintes chansons dictes: et puis, après *le tres remply bancquet* où fut faicte bonne chiere, etc. Saintré, p. 159. Et chansons dictes, vous aurez tout prest *le bel et gracieulx banquet* qui sera d'entremetz et d'autres viandes assez, auquel vous ferez porter *le paon*. Ib., p. 79. Lors tout premier furent serviz de sallade que ma dame et damp Abbez mengeoient voulentiers; puis *les grans platz* tous combles de lapereaulx, de perdriaulx et de gros pigeons d'ostel. Ib., p. 254. Damp Abbez fait servir ma dame de toustées à l'ypocras blanc, puis *les figues* de karesme. Ib., p. 230. Il les fist tantost conduire en une très belle chambre, et envoya couvrir la table et faire beau feu et apporter *la souppe*, et *la piece de mouton*, et *le vin blanc*, attendans le disner. CNN I, 148. La dame fist mectre à la table ung très beau fromage gras, et ung plat bien fourny de tartes, de pommes, et de fromage, avecques *la belle pièce* de beurre frez. Ib. II, 159. V. aussi: Ib. II, 158; Saintré, pp. 209, 261.) XVIe s.: Neron estoit vielleux, et Fierabras son varlet; mais il luy faisoit mille maulx et luy faisoit manger *le pain bis* et boire vin poulsé. Rab. II, XXX, 160. Il n'y a dedans ne squinanthi, ne zinzembre, ne graine de Paradis; il n'y a que *la belle cinamone triée* et *le beau sucre fin*, avecques *le bon vin blanc* du cru de la Deviniere. Ib. III, XXXII, 162. Le pseaulme parachevé, feurent sus le tillac *les tables* dressées, et viandes promptement apportées. Ib. IV, I, 31. L'un avoit envoyé *un chappon* aux pourreaux, l'autre au safran; l'autre avoit *la piece* de beuf poudrée aux naveaux. Des Per., p. 15. Par quoy convint jetter le potage et la chair et leur passer *au pain* et *au laict caillé*. Nouv. Fabr., p. 62. Du temps du grand roy François on mettoit encore en beaucoup de lieux le pot sur la table, sur laquelle y avoit seulement un grand plat garny de bœuf, mouton, veau et lard, et *la grand' brassee* d'herbes cuites et composees ensemble. Fail, C. II, 162. Tous aiguiserent leurs cousteaux, pour à qui mieux, couper de longues et larges lesches du gras jambon, ou grosse et tremblante piece de bœuf salé, et icelles trancher sur *le bon pain bis faictis*. Fail, C. II, 164. Elle danse, masquarade, et mange *le pasté* aux jardins. Fail, C. II, 256. Au reste, ne vous donnez pas peine de me traiter de beaucoup de viandes, mais que j'aye un bon levrault, une bonne perdrix, un coq d'Inde avec *la pièce de bœuf* tremblante à chasque repas. Tabour. III, 148.

On emploie souvent l'article défini pour marquer les ingrédients d'un mets: (XVe s.: Damp Abbez ... fait servir ma dame de toustées *à l'hypocras blanc.* Saintré, p. 230. De la tostée *à la pouldre de duc, au vin blanc*, etc. Ib., p. 234.) XVIe s.: Gambes de cabres *à la sauce verde*, saoul *à la vinaigrette.* Fail, Prop. Rust., p. 178. Ayant sa lourde aymée acheté pour dix ou douze solz de menuyse, pour traiter ses cameristes *au vin* aigre, & valets *au persil*, le poursuyuant & venerable amoureux la voulut aller voir. Ib., p. 174. L'on a accoustumé de faire en temps d'esté plusieurs condimens *au sel* et *au vinaigre.* Tabour. III, 305. Français moderne: Dîner de fête. On apporte *la bombe glacée.* Boirot se lève pour prononcer quelques paroles. Alm. pitt. 1890, p. 132. Sculpter à trois pas du foyer où l'on cuit *la choucroûte* et *le lard fumé!* Souvestre, Au coin du feu (Paris, Lévy), p. 105. Devant le feu rôtit *la dinde* ou *l'oie* grasse, suivant les goûts et surtout les moyens des amphytrions. Myst. com., p. 204, etc. Ingrédients: Cet épais potage *au choux* et *aux légumes.* Lect. cour. IV, 34. Du potage *au riz.* Cela se mange *à l'huile, au sel*, etc.

(XVe s.: Adonc, après les dances et maintes chansons dictes, le roy manda *le vin* et *les espices.* Saintré, p. 158. Et des XX. sols j'en ay eu trois paires de souillers et trois paires de patins, et le surplus donné pour *le vin* aux compaignons des maistres ouvriers. Ib., p. 54. Tantost apporterent espices et confitures de toutes sortes en grans couppes d'or et de pierrerie; après *les vins* de plusieurs manieres, dont le roy estoit tout esmerveillé. J. de Paris, p. 101.) XVIe s: Je croy que ces maroufles voulent que je leur paye icy ma bien venue et mon proficiat. C'est raison. Je leur voys donner *le vin*, mais ce ne sera que par rys. Rab. I, XVII, 60. Partout donnans *le vin*, aprenoient et consideroient l'industrie et invention des mestiers. Rab. I, XXIV, 88. Même locution: CMAdv. I, 146; Fail, C. II, 16. Le larron prie son dict voisin de vendre ceste vache le plus qu'il pourroit, luy promettant *le vin.* Des Per. (add.), p. 238. Je m'absentay d'eulx assez longtemps, cependant qu'on estoit allé tirer *le vin.* Ib., p. 327. V. aussi: Ib. III, 256; Bouch. I, 6. Cf. Ledit Toussaint Patris avoit une chambrière qui ne servoit que d'aller querir *du vin*, fringuer les verres et verser à boire. Tabour. III, 255. Et n'eut perturbation d'estomach ne de teste, auquelz inconveniens ne eussent tant commodement obvié beuvans par quelques jours paravant de l'eaue marine, ou pure, ou mistionnée avecques *le vin.* Rab. IV, I, 32. Pendent le temps qu'il alla *au vin*, un asne couillart estoit entré ou logis. Rab. IV, XVII, 91. Il estoit bien en seurté n'avoir son verre ou coupe devant luy avec *l'hipocras*, ains bien loin à quartier. Fail, C. II, 91. Le plus beau de son mestier, estoit à faire *l'hypocras.* Fail, C. II, 179. Français moderne: Lorsqu'il allait aux foires ... il pouvait se payer son café avec *le petit verre.* Theur., Me Heurteloup, p. 36. Elle a oublié de m'offrir *le petit verre.* France comique, p. 106. Je puis vous offrir trois services avec *le dessert*, et *le petit coup de schnick* par-dessus tout. Souvestre, Au coin du feu, p. 17. Blagueur! donne-moi quarante sous, hein? — Veux-tu voir la doublure de mes poches? Mais on m'offrait *l'absinthe.* Cat. Mendès, Monstres parisiens (Paris, Marpon et Flamm.), p. 62. Il trouva madame Charlotte et sa fille Louise préparant *le thé.* Souvestre, Au coin du feu, p. 75. De même, par analogie: Me Junie Rigollot, qui fume *le cigare* et s'habille en homme, se croit beaucoup plus forte que Georges Sand. Myst. com., p. 29. L'une, à cheval sur une chaise, fume *la cigarette.* Cat. Mendès, Pour lire au bain (Marp. et Flamm.), p. 158.

K) **Noms de matière.**

(XVe s.: Quant la pucelle l'eut apparceu, elle devint si rouge qu'il sembloit que *le feu* luy sortist du visaige. J. de Par., p. 87. Il se tient en un lieu où honte lui seroit s'il ne venoit donner *l'eau benoiste* à la dame. Quinze joyes de Mar., p. 82. Cf. Quant je voys à l'eglise, il me vient donner *de l'eau benoiste.* Quinze joyes de Mar., p. 203.) XVIe s.: Et pour le sçavoir, la mist auprès *du feu* pour veoir si l'escripture estoit faicte avec du sel ammoniaque destrempé *en eau;* puis la mist *dedans l'eau* pour sçavoir si la lettre estoit escripte du suc de tithymalle. Rab. II, XXIV, 127. (Tourtelier) mourut bouilli *en l'eau* avec toutes ses sciences ouvrieres. Fail, C. I, 320. Cf. Il (le pere) fut bouilly *en huile.* Bouch. III, 73. Il flaire et sent, aussi bien dans *l'eaue* comme dessus terre. Nouv. Fabr., p. 124. Nous ne fusmes pas si tost couchez, que nous nous trouuasmes tous trempez *en l'eau* (=*dans de l'eau*) sans sçauoir d'où elle venoit. Bouch. III, 128. Or ce Gentil-homme leur estant accordé, ils luy dirent qu'ils le vouloient faire saigner le pied en *l'eau.* Ib. III, 60. & mit *le feu* dans les poudres. Brant., Cap. II, 385. Et si j'estoys

roys de Paris, le diable m'emport si je ne metoys *le feu* dedans. Rab. I, XXXVII, 130. Même loc.: Ib. III, LII, 241; Hept. I, 156; Brant. Cap. II, 385. Cf. Jean ... hucha qu'il mouroit de froid, et qu'on luy fist *du feu*. Fail, C. II, 32, de même: Chol. I, 315. Telles femmes souuent ressemblent les boëttes belles & bien paintes par le dehors, qui au dedans tiennent *le poison* caché. CMAdv. I, 119. Tel portoit *le (=du) velours* sur ses espaules qu'on trouvoit au matin en une mechante chambre, rabillant ses chausses. Fail, C. II, 97. Il cogneut que les cheuaux qui portoient *le (=du) saffran* deuenoient tous eslourdis par son odeur. Bouch. II, 233. Toute la recepte qu'on baille à ceux qu'on met en torture, afin qu'ils ne sentent la douleur, n'est autre chose que *le sauon (du s.)* destrempé en eau claire qu'on leur fait aualler. Ib. III, 84. Je sors du lict, allume *la chandelle*. Fail, C. II, 277. (Cf. Il avoit fallu avoir *de la chandelle* pour le trouver. Fail, Baliv, p. 159. Lors appella sa femme ... pour allumer *de la chandelle*. Hept. II, 317.) & (Monsieur de Montluc) se baignoit dans *le sang*. Brant., Cap. II, 241. V. aussi: CMAdv. I, 161, 146; Fail, C. II, 94, II, 209; Gr. Par., p. 259, etc. Français moderne: Je voulais me mettre les pieds à *l'eau*. Monnier, Scèn. pop. I, 255. Ulespiègle les prit (les saucisses) et les fit cuire à *l'eau*, comme on fait habituellement. Ulespiègle, p. 68. Il suffit le plus souvent de les rincer (les tonneaux) à *l'eau froide*. Lect. cour. IV, 57. Plus bas: S'ils ont été déposés dans un lieu sec, il est nécessaire d'y laisser séjourner *de l'eau* pour les abreuver. Ib. Elle les retire (les châtaignes), les lave à *l'eau froide*, puis les met à cuire à petit feu. Ib. IV, 182. Enfin après avoir râpé des marrons et les avoir laissés macérer dans *l'eau*, on s'est servi de cette eau pour laver les étoffes de laine, sur lesquelles on a espéré qu'elle agirait comme le savon. Ib. IV, 188. Croyez-vous, par exemple, qu'en trempant un balai dans *l'eau* vous empêcherez la pluie de tomber. Ib. IV, 145. Geneviève va nous les servir (les châtaignes) préparées selon la mode du Limousin: après avoir enlevé l'écorce, elle les a jetées dans *l'eau bouillante*, et les a laissées quelques instants sur le feu. Ib. IV, 182. On lui fabriquait exprès de la boisson rafraîchissante avec de la canne écrasée dans *l'eau*, et le gaillard trouvait cela fort de son goût. Baumg., Bibl. V, 111. Il trempa les crins dans *l'eau bénite*. Myst. com., p. 247. On lui offre *l'eau bénite* avec les deux premiers doigts. Myst. com., p. 188. Je ne manquais jamais de lui donner une petite pièce pour sa pagode, et pour lui une livre de pain que mon domestique trempait dans *la mélasse* (=*de la m.*), dont il était très friand. Baumg., Bibl. V, 100. Il se dit qu'il se vengerait de son maître, dût-il marcher dans *la neige* jusqu'aux genoux. Ulesp., p. 77. Après avoir extrait un amidon de ce fruit qu'il avait râpé ... il a mêlé cette fécule par moitié avec *la pomme de terre* cuite et réduite en pâte. Lect. cour. IV, 188.

L) Termes relatifs aux façons d'être et d'agir d'un individu
(gestes, air, allure, actes de politesse, etc.).

Amble. Au lieu de ces gros chevaux qui vont sec, le faut tirer par des hacquenees qui le feront aller *l'amble*. Tabour. III, 135. Si tous folz alloient *les ambles*, il passeroit de une grande toise. Rab. III, XXVIII, 186. V. aussi *Galop*. Fr. mod.: Mettre un cheval *à l'amble*. Ac. **Babou.** Panurge luy feist *la babou*, en signe de derision. Rab. IV, LXVI, 215. **Bec.** Ceux ausquels on avoit fait *le bec* respondoient, que graces à Dieu, les maladies n'alloient plus en empirant. Brant., Cap. I, 167; Chol. I, 163. M'aist Dieu, respondoit le Sacerdot, amoncelant les levres ensemble, et faisant *le petit bec*. Fail, C. I, 280. Même loc.: Ib. II, 136. Fr. mod.: Faire *le bec* à quelqu'un. Ac. **Bouche.** Elle n'en faisoit point *la petite bouche*. Brant., Dam. gal., p. 355. Fr. mod.: Si tu as du goût pour Angélique, ne fais pas *la petite bouche*, je te donne carte blanche. Theur., Me Heurteloup, p. 58. **Camelin.** V. *Galop*. **Chatemite.** Ho! Monsieur, disoit le fermier Poitevinant et faisant bien *la chatemite*. Fail, C. II, 67. Même loc.: Bouch. III, 56. **Cri.** (Vieux français: Cascuns est tenus de penre le cri son segneur; et, s'il ne le pot penre, de lever *le cri* après li et de porsivir tant qu'il soit pris. Beaumanoir, dans Littré. Il levèrent *le cri* en l'ost. Joinville, dans Haase, Unters., p. 40.) XVIe s.: Au diable l'une seule qui l'ait voulu cacher, mais dans la huictaine le reveler aussy tost, et en prendre acte, et en faire *les hauts cris*. Brant., Dam. ill., p. 249. (Avec le pron. poss.: Ainsy prioit nostre reyne pour l'ame du roy son mary, ... faisant *ses hauts cris*, se deschirant la face. Ib., p. 371.) XVIIe s.: N'an me fi crié *lé hau cri*. Nisard, p. 338 (texte de 1649). Crier *les hauts cris*. Sév., St.-Sim. (L.) Faire *les hauts cris*. St.-Sim. (L.) Fr. mod.: Jeter, pousser *les hauts cris*. L., Ac. **Culbute.** Faire *la culbute*. Oudin curiosités. (L.) Se dit encore. **Entrepas.** V. *Galop*.

Figue. (XIIIe s.: Cil prince nous ont fait *la figue.* Fables et contes anciens, dans Littré.) XVIe s.: Le paysan ne vit pas de si friands morceaux que vos Mecenas, laisse il à se bien porter? Il vous fait à tous *la figue.* Chol. I, 72. Pour d'autres exemples, v. Littré. Fr. mod.: Il fait *la figue* à tous ses ennemis. Ac. **Galop.** (XIe s.: [Un chien] Qui vint à Charle *les galops* et les sauz. Ch. d. Rol. dans Littré. XIIe s.: *Les granz galopz* s'en ist de mont Laon. Roncisvals. (L.) XIIIe s.: Et si aloient tot plus tost que ne fesissiés *les galos.* Lai du trot. (L.) Si s'en alla madame *les granz galotz* vers le chevalier son mari. CNN I, 249.) XVIe s.: L'on luy feist un beau grand cheval de boys, lequel il faisoit penader, saulter, etc., aller *le pas, le trot, l'entrepas, le gualot, les ambles, le hobin, le traquenard, le camelin et l'onagrier.* Rab. I, XII, 43. Puis *le grand gualot* courut après. Rab. I, XLIII, 150. Même loc.: Ib. IV, XLI, 165. Puis m'en fuys *le beau galot.* Rab. II, XIV, 80. Ce cordelier ... s'en va à travers les champs *le grand galop.* Hept. I, 285. & *au grand galop* le vint trouver. Brant., Cap. IV, 130. Fr. mod.: Aller *le (au) galop, le petit galop, le grand galop,* etc. Ac. **Gambade.** (XVe s.: Tous les matins la belle aubade, Visaige frais et non hallé, Bon corps pour faire *la gambade.* Coquillart. (L.)) XVIe s.: Descendant Panurge en terre, *fist* sur un pied *la gambade* en l'air gaillardement. Rab. V, XXIV, 136. Même loc.: Ib. I, XXXV, 124. Ce venerable bailleur de feves à mycroist, cabrioloit, faisoit *le pied de veau,* et *les gamlades,* puis tout à coup se pasmoit à force de rire. Fail, C. II, 20. (Cf. XVIIe s.: Elle en sortit toute gaie pour venir faire *des gambades* autour de moi. Franc., p. 99. Vous n'avez qu'à faire *gambade.* Scarron. (L.) Amour fit *une gambade,* Et le petit scélérat Me dit, etc. La Font., Imit. d'Anacréon. (L.)) Fr. mod.: Faire *la gambade.* L. Faire *une g., des g-s.* Ac. **Gambe en grue.** Le moindre lacquais du logis où il a affaire, il le caressera, luy donnera *la gambe en grue.* Chol. I, 86. Fr. mod. Faire *le pied de grue.* Ac. **Grimace.** Il (un moine) faisoit *la grimace* durant le service, pour nous faire rougir. Moy. de Parv., p. 69. Même loc.: Fail, C., p. 89. Fr. mod.: Faire *la grimace.* Ac. **Hobin.** V. *Galop.* **Holà.** Sur ce ayant esté *fait le hola* de Piedmont ... Montmas demanda le combat. Brant., Cap. II, 317. Cf. Son ennemy ... est soudainement en faisant *le hola* mené chez Pelegeay. Fail, C. II, 23. **Jambette.** Le mattois, qui est à ceste heure le bourreau, luy va bailler *la jambette de Breton,* en luy disant, etc. Bouch. III, 88. **Mine.** Le Mareschal s'amusa tousjours à faire son halte & tenir son ost coy, faisant ainsi *la mine bonne.* Brant., Cap. I, 55. En un rien on vit le Roy fort refroidy, en son endroit, luy faire *la mine froide & dedaigneuse,* comme il la sçavoit très-bien faire. Ib. III, 437. Cf. Ces jeunes chiens, qui, acculez et faisans *bonne mine* devant un petit enfant, tenant un lopin de pain et sa beurree, le regardent faisans autant de tours de teste Fail, C. II, 138. Fr. mod.: Faire *la mine* à quelqu'un. Ac., L. **Moue.** (XIIIe s.: Tuit cil ami si s'enfoïrent, Et me firent trestuit *la moe.* Rom. de la Rose. (L.) XVe s.: Et que me ferez-vous, beau sire, ce dit-elle; *la moue?* Nenny, par Dieu. CNN I, 126.) XVIe s.: S'il faisoit *la moue,* c'estoient bastons rompuz. Rab. IV, XXXII, 135. Le prisonnier (chez les peuplades sauvages de l'Amérique du nord) crache au visage de ceux qui le tuent et leur faict *la moue.* Montaigne. (L.) Fr. mod.: Faire *la moue.* Ac. **Moulinet.** Le tiers sortit dehors en la rue, l'espee en la main, faisant *le moulinet* et se couvrit de tous costez. Nouv. Fabr., p. 19. **Œil.** Ceux qui vouloient faire *les doux yeux,* estoient contreroolez par un tas de vieilles. Fail, C. II, 7. Fr. mod.: La femme me fit *des yeux doux.* Fr. qui rit, p. 198. **Onagrier.** V. *Galop.* **Oreille.** Il faisoit *la sourde oreille.* Fail, C. II, 65. Se dit encore. **Pas.** (XVe s.: Tant regarda qu'il vit sa dame venir *le grand pas.* CNN I, 286. Tout *le beau pas* s'en retourna à son hostel. Ib. I, 19. La laissa aller (la mule) où bon luy sembla tout *le beau pas.* Ib. I, 185.) XVIe s.: Et ce dict, s'en fouit *le grand pas* de peur des coups, lesquelz il craignoit naturellement. Rab. II, XXI, 121. Même loc.: Rab. IV, XLI, 165. Donc pour paruenir à son intention, commence à le saluer & s'aprocher de luy *au petit pas.* CMAdv. I, 186. Sans courir & allant *le pas,* vn cheual peut en beau chemin tomber. Bouch. II, 252. Et Currere plus que *le pas* vetulam compellit egestas. Rab. III, XLI, 196. Avec le pron. poss.: Puis il s'en tourna *son petit bas* de mesmes dans la tranchée. Brant., Cap. III, 90. De même: Ib. III, 123. Fr. mod.: Marcher *au pas.* Myst. com, p. 185. Il fallut redescendre et plus vite que *le pas.* France qui rit, p. 145. Mettre un cheval *au pas,* le mener *au pas, au grand pas, au petit pas.* Ac. Sans s'occuper de sa bête qui prit *le tout petit pas,* il se remit à bêler de toute sa voix sur la route déserte. Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 186. En un autre sens: Le pauure malade empoisonné de telles pourritures en passe *le pas.* Tahureau, p. 92. Il passa *le pas* comme les autres. Brant., Cap. I, 31. V. aussi:

III, 214. Fail, C. II, 162. **Pied de veau**. Ballez, gambadez, faictes *les tours*, faictes *le pied de veau*. Fail, Prop. Rust., p. 99. V. aussi au mot *Gambade*. Fr. mod.: Faire le pied de veau. Ac. **Popisme.** Au regard de fanfarer et faire *les petitz popismes* sus un cheval, nul ne le feist mieulx que luy. Rab. I, XXIII, 83. **Roue.** Et tout ainsi que d'entree et à la premiere veue tous animaux mis ensemble, d'une contenance estrange se vont halenans, sautans, grondans, et faisans *la roüe*, jusques à avoir accoustumé leurs naturels ensemble, etc. Fail, C. II, 234. **Tour.** Et en ayant pris (des mouches) deux au coup, en faisant *le petit tour de la main* qu'on se peut mieux représenter que l'escrire: Dites à Monsieur, dit-il, voilà que j'ay pris pour l'amour de luy. Brant., Dam. gal., p. 340. V. aussi: *Pied de veau*. **Traquenard.** V. *Galop*. **Trot.** (XIIIe s.: La vielle illec plus ne sejourne, *Le trot* à Bel Acuel retorne. La Rose. (L.) XVe s.: Et chevaucherent *le grand trot* vers Straulle. Froissart. (L.)) XVIe s.: Ainsi les pelerins denigés s'enfuirent à travers la plante *le beau trot*. Rab. I, XXXVIII, 74, dans l'éd. Moland; l'éd. Jannet porte: *à beau trot*. Les Païsans se meirent en fuite *au trot*. Rab. V, XV, 59. Même loc.: Des Per. (add.), p. 256. Le duc de Mayenne, aiant trouvé le joinct de la division, changea le pas *au trot*. D'Aubigné. (L.) Il se mit *au trot* devers ses gens de pied. Id. (L.) Fr. mod. On partit *au grand trot*. Rob.-Halt, Hist. d'un pet. homme, p. 231. Traverser *au grand trot*. Theuriet, Maison des deux Barbeaux (Naumbourg, Paetz), p. 64. Elle prit *le grand trot*. Myst. com., p. 174. Prendre *le trot*. Sand, Fadette, p. 48. **Saccade.** XVIe s.: Car ledict cheval estoit si terrible et efrené que nul ausoit monter dessus, par ce que à tous ses chevaucheurs il bailloit *la saccade*, à l'un rompant le coul, à l'autre les jambes, etc. Rab. I, XIV, 52. Elle pourroit estre aussi layde que Proserpine, elle aura, par Dieu, *la saccade*. Rab. I, XLV, 157. Piqué par un gentil-homme, qui lui disoit en donant *la sacade:* Vous estes philosophe: l'autre respond: Et vous picque-philosophe. D'Aubigné. (L.) (Fr. mod.: Donner *une saccade*. L.) **Saut.** (XIe s.: (Un chien) Que vint à Carles les galops et *les salz*. Ch. de Rol. XIIIe s.: Ce dit Renart li desloiaux; Atant s'en torne *les granz sauz*. Fabliaux mss. (L.) XVe s.: Et disant ces parolles marcha la dureau, faisant *le petit sault* oultre la raye bien avant. CNN I, 127. Faites *le beau* saut. Froissart. (L.) XVIe s.: Sa très-puissante main (de Dieu) est aussy preste de nous ruer de hault en bas, comme elle a esté de nous enlever de bas en hault, et de tant plus hault nous fera prendre *le sault-brissault* plus lourd. Bonivard. (L.) Pour empescher de faire *le saut* de la messe à ceux qui balançoient encores. D'Aub. (L.) Vous descouvrirez pourquoy nature fait ainsi franchir *le sault* aux femmes. Chol. II, 223. XVIIe s.: De ses brebis à peine la premiere A[illegible] fait *le saut*, qu'il suit une autre sœur. Laf., Contes II, 12. Comme il se vit traité de cette façon, après s'être glissé un peu plus bas, il connut bien qu'il lui falloit faire *le saut*, de peur que ses membres ne fussent froissés en se choquant contre la muraille. Franc., p. 26. Fr. mod.: Ma chère mère, n-i, ni! Ce n'est pas encore cette fois que je ferai *le saut!* Cim, Prouesses d'une fille (Marp. et Flamm.), p. 204. Fig. Faire ou franchir *le saut*, dans diverses acceptions. L., Ac. **Semblant.** Un jour, luy demanda, s'il estoit possible qu'il aymast aussi peu qu'il en *faisoit le semblant*. Hept. II, 144. Sans faire *le petit semblant*, ouvertement commencerent à crier. Brant., Cap. II, 93. Cf. La vieille ... n'en fit pas pourtant *grand semblant*. Des Per., p. 33.

M) Termes relatifs à d'autres coutumes, habitudes et occupations.

I. Divertissements, jeux, danses.

Bal. Ceste belle reyne, tenant un jour entre ses plus beaux jours *le bal* ouvert et solemnel ... se trouva parmy les seigneurs ... le seigneur Galeasso de Mantoue. Brant., Dam. ill., p. 340. & se voulant mettre à table & puis *au bal*, il leur recommanda de joüer bien leur jeu. Brant., Cap. IV, 30. Il la menoit ordinairement danser *le grand bal*. Brant., Cap. III, 316. Cf. Un Auvergnac, qui en la maison d'un conseiller où l'on faisoit *bal* avoit perdu une robbe, s'adressa à luy, et le pria de luy dire qui l'avoit desrobée. Tabour. III, 108. Fr. mod.: Donner *le (un) bal*. Ac. L. Courir *le bal*. Ac. Ironiquement. Donner *le bal* à quelqu'un, le maltraiter. Ac., L. **Chasse**. (XVe s.: Car, soit pour chanter, soit pour dancer, sur tous les autres il est le plus diligent et le plus joyeulx; lever matin, dire ses heures, ouyr messe devotement, aller *à la chasse* et au gibyer là où les pouacres d'amours sont à dormir. Saintré, p. 24. Estoit *à*

la chasse à ung sanglier. J. de Paris, p. 26.) XVIe s.: Il estoit *à la chasse* dans la forest de Lion. Brant., Cap. IV, 22. Ilz donnoient *la chasse* à quelques galeres d'Athenes. Amyot, dans Littré. Il rencontra le comte de Peraude, auquel il donna *la chasse*. Bouciquaut. (L.) Aulcuns vouloient leur donner la chasse. Rab. I, XLVIII, 166. V. aussi: Brant., Cap. IV, 20; Fail, Contes II, 161. Fr. mod.: Aller *à la chasse*, donner *la chasse*, etc. **Esbat.** Puis après disner il alla *à l'esbat* et me laissa toute seule avec le chanoine. Gr. Par., p. 260. Allons *à l'esbat* ès champs. Rab. I, LVII, 191. (**Chanson.** XVe s.: La bergiere se mist à faire ung chapelet de florettes sur la rive d'un fossé ... et regardoit tousjours, disant *la chansonnette jolye*, pour veoir s'il reviendroit point. CNN II, 156. XVIIe s.: Il fit mille folies à table, but à moi, et me dit *la chanson*. Franc., p. 274. Ils me jurèrent qu'il falloit que je disse *la chanson* pour leur argent. Franc., p. 269. On luy demanda *la chanson*. "Spoken jeastingly of one thats but newly come out of prison, where having been (as a bird in a Cage) inclosed, he may perhaps have learnt to sing". Cotgrave. Fr. mod.: La même voix. Vive la charte! Une autre voix. *La chanson*. Des voix. Y chantera. D'autres voix. Y chantera pas. Monnier, Paris et la prov., p. 364. L'assemblée. *La chanson! La chanson! La chanson!* Ib., p. 365.) **Musique.** Il beuvoit avec eux, jouoit à la paume, faisoit *la musique*. Fail, Contes I, 309. **Pierre.** S'esbatoyent en vn pré, les vns à sauter, les autres à ietter *la pierre*. ÇMAdv. II, 17. Fr. mod., au sens figuré: J'ai tant et tant crié par dessus les toits que de ma vie je ne reviendrais à Paris, qu'en y revenant, chacun me jetterait *la pierre*. Monnier, Paris et la prov, p. 181. Un jeune blagueur anglais me jeta *la pierre*. Cette pierre était un caillou. France qui rit, p. 197. Jeter le premier *la pierre* (la première pierre). Bible, dans Littré. Mordre *la pierre*, au sens figuré, s'en prendre dans ses maux à celui qui n'en est pas la véritable cause. L. (Au sens propre, on dit ordinairement: jeter *des pierres*. V. Sand, Fadette, p. 35. De même, déjà dans le vieux langage: gecter *pierres*, Saintré, p. 226, etc.) **Volerie.** Il s'en estoit allé deux jours devant *à la volerie*. Brant., Cap. II, 150.

(Vieux français: *As tables* jouent ... et *as eschecs*. Ch. d. Rol., dans Gellrich, p. 18.) XVIe s.: Après souper venoient en place *les beaux Evangiles de boys*, c'est à dire force tabliers ou *le beau flux*, un deux troys. Rab. I, XXII, 77. Je les trouvay tous jouans *à la mousche* par exercice salubre. Rab. III, XL, 192. Les damoiselles jouoient *aux pingres*, les officiers jouoient *à l'imperiale*, les paiges jouoient *à la mourre* à belles chiquenauldes. Ib. IV, XIV, 78. Croyez qu'en Avignon on temps de carneval les bacheliers oncques ne jouerent *à la raphe* plus melodieusement. Ib. IV, XIV, 79. V. du reste la liste des jeux de Gargantua, Rab. I, XXII, 73. On craignoit que ledit Mareschal ... eust joüé à *la desesperade*. Brant., Cap. II, 153. Jouer *aux dez*. Brant., Cap. III, 378. En sa jeunesse estoit-elle allée au chasteau jouer *aux poupines* avecq sa sœur. Hept. III, 14. V. aussi: Rab. I, XXIII, 47; Brant., Dam. ill., p. 44; Cap., IV, 32; Chol. II, 199. Souvent l'art. manque: Jouons *à croix* ou *à pile*, qui l'aura. Moy. d. Parv., p. 55. V. aussi: Rab. I, XXII, 73; Fail, C. I, 309. Dans le français moderne l'usage est le même.

Je croy qu'ilz danserent *la piemontaise*, à la mode d'Italie. Des Per., p. 203. D'entrée auec les haut-bois & cornets sonnerent *la Pauanne*. Bouch., Ser. I, 151. Danser *la volte*, *la courante*, *la fissaye* & autres danses dissoluës. Bouch., Ser. I, 151. (Ceux de Vindelles) commencerent sans dire mot, ne saluer la compaignie, à dancer *au bransle*. Fail, Prop. Rust., p. 68. Cet usage s'est maintenu jusqu'à nos jours.

II. Actes de politesse.

Accolade. (XIIIe s.: *L'acolée* (de chevalier) (le roi) leur donne, puis les ala baiser. Berte. (L.)). XVIe s.: Pantagruel, après *la petite accolade* et *barretade* gracieuse ... luy demanda. Rab. IV, III, 37. Voyez icy le bon frere Jan des Entommeures (à ce mot Homenaz courtoisement luy bailla *la petite accollade)*. Rab. IV, XLIX, 190 Ils nous présenterent *l'accolade;* nous en feusmes tous resjouis. Ib. V, XIX, 76. Fr. mod.: Donner *l'accolade*. Ac. Recevoir *l'accolade*. Ac., L. **Adieu.** (XVe s.: Pour telle que vous estes à ceste heure, je vous baille *le grand congé* et vous dy *le grand adieu*. CNN II, 96.) XVIe s.: Au partir du congé gracieux fut donné *le triste à Dieu*. CMAdv. II, 160. **Barretade.** V. *Accolade*. **Baisemain.** De Medamothi, ce quinziesme de Juin. Panurge, Frere Ian, Epistemon, Xenomanes, Gymnaste, Eusthenes, Rhizotome,

Carpalin, aprés *le devot baisemain* vous resaluent en usure centuple. Vostre humble filz et serviteur. Pantagruel. (Fin d'une lettre.) Rab. IV, IV, 44. **Bienvenue.** Il commenca à songer comment il auroit sa revenche de ses Copieux qui luy avoyent ainsi fait *la bienvenue.* Des Per., p. 80. Fr. mod.: Le curé lui souhaita *la bienvenue.* Ulespiègle, p. 67. **Bonjour (bondi).** Un matin leur alla dire *le bon jour.* Fail, Contes II, 270. Un jour venant donner *le bon jour* à son pere, il luy demanda ce qu'il avoit fait le matin. Brant., Cap. IV, 304. Les Romains employoient la matinée de ceste façon: ... de sept jusques à neuf ils s'entresaluoient et se donnoient (ce dit ly contes) *le bondi*, signor, etc. Chol. II, 60. Bailler *le boniour.* Bouch. III, 259. Fr. mod.: Je vous donne, souhaite *le bonjour.* Ac. **Bonne nuit.** (XVe s.: Monseigneur donne *la bonne nuyt* à son hoste. CNN I, 227. Les femmes donnèrent *la bonne nuyt* à leurs mariz et les laissèrent. Ib. I, 177. Même expression: Saintré, p. 216. Sans art.: Si luy donna *bonne nuyt* et picque et s'en va. CNN I, 30 *(la bonne nuyt*, dans l'éd. Le Roux de Lincy). Puis luy donnèrent bonne nuyt. CNN II, 168.) XVIe s.: Et, après plusieurs propos, se retira le beau père en sa chambre, leur donnant *la bonne nuict* avecq une grande bénédiction. Hept. II, 131. (Fr. mod.: Je vous souhaite *une bonne nuit.* Ac., L.) **Bonsoir.** Oisille dist qu'elle se rendoit à Dieu, au nom duquel elle leur donnoit *le bonsoir.* Hept. III, 123. Sur cette assurance je vous donne *le bonsoir.* Fail, C. II, 131. Même loc.: Ib. II, 242. Parquoy, après *les bons soirs* donnez d'un costé et d'autre, chacun s'en alla coucher. Tab. III, 313. **Bon vêpre.** Mademoiselle, c'est ma maistresse qui vous envoye *le bon vespre*, et vous prie luy envoier, etc. Tabour. III, 305. XVIIe s.: Je donne *le bon vêpre* à toute l'honorable compagnie. Molière, Comtesse d'Esc. (cité par Littré) Fr. mod.: Je vous donne, je vous souhaite *le bon vêpre*, Ac. Il est vieux et ne se dit qu'en plaisantant. **Congé.** V. *Adieu.* **Remerciement.** (XVe s.: Après *les mercimens* gracieux et deuz en ce cas ... se part d'elle. CNN I, 159.) XVIe s.: & puis le coup fait l'Espagnol rendit de sang froid le bourdon audit pelerin, avec *le petit remerciement* pensés. Brant., Cap. IV, 254. **Révérence.** Vous la verrez panader par vne rue si fiere & si hautaine qu'il semble encores que l'on soit bien tenu de luy aller faire *la reuerence.* Tahureau, p. 17. Même loc.: Des Per., p. 31 (Or venons de France convoiteux de faire *reverence* à la Dame Quinte-Essence. Rab. V, XIX, 75.) Fr. mod.: Faire *la révérence.* Ac.

III. D'autres expressions.

Alarme. Il envoya dans un esquif M. de l'Estrange, de Languedoc ... vers le vice-roy, pour ne luy donner *l'allarme.* Brant., Dam. gal., p. 284. Fr. mod.: Donner, sonner *l'alarme.* Ac. **Ane.** A Dijon, chacun an l'on a coustume, de mener sur *l'asne* les marys qui battent leurs femmes. Tabour. I, 200. **Amende.** Les Atheniens n'en firent pas moins, condamnans en *l'amende* celuy qui auoit escorché vn mouton tout vif. Bouch. III, 44. Les autres furent condamnez en *l'amende.* Castelnau. (L.) Les battus paierent *l'amende.* Fail, C. II, 29. Fr. mod.: Payer *l'amende*, être condamneé à *l'amende.* Ac. Les battus payent *l'amende.* Ac. **Arme.** Condamné à estre passé par *les armes,* la sentence fut moderée à estre degradé des armes et cassé. D'Aubigné. (L.) Franç. mod.: Faire passer un soldat par *les armes.* Ac. **Aumône.** Il demanda ainsi *l'aumosne* à la damoiselle. Par., p. 207. La ligue qui demandoit *l'aumosne* avec une espée à deux mains. D'Aubigné. (L.) Ce sont ces pauvres qui meurent de froid, et dient que vous leur avez promis *l'aumosne de bois* pour les chauffer. Tabour. III, 212. Cf. en français moderne: Vous m'faites encore l'effet d'ces locataires ... qui brûlent du charbon de terre pour ne pas donner *la bûche* au portier. Monnier, Rom. chez la Portière, p. 2. Faire *l'aumône.* Ac. Donner *l'aumône.* Ac. Etre à *l'aumône.* Ac. Mettre à *l'aumône.* Volt. (L.) Il dérobe *l'aumône* aux pauvres. L. **Bouche.** A l'instant le passant se print à chanter toutes sortes de chansons, excepté une qu'il gardoit pour faire *la bonne bouche.* Des Per., p. 278 (add.). Un ministre avoit une piece de bon vin, qu'il gardoit *aux bonnes bouches.* Moy. de Parv., p. 262. (Frere Ian mon amy, je te porte reverence bien grande, et te reservoys *à bonne bouche.* Rab. III, XXVI, 133. Fr. mod.: Garder quelque chose pour *la bonne bouche.* Ac., L. (Garder quelque chose pour faire *bonne* bouche. L.) Laisser quelqu'un sur *la bonne bouche.* Ac. **Brelan.** Voyez cy le vray Ollus de Martial, lequel tout son estude addonnoit à observer et entendre les maulx et miseres d'aultruy; ce pendent sa femme tenoit *le brelant.* Rab. III, XXV, 126. Fr. mod.: Ils tiennent *brelan* chez eux, Ac. **Bureau.** De ses affaires privees et de la maison, comme contes, rentes, revenuz et estape d'hostel, de

tout cela luy mesme en tenoit *le bureau* les samediz. Fail, Baliv, p. 190. Cela estant mis sur *le tablier et au bureau* (pris comme sujet de la conversation), fut dit, etc. Fail, C. II, 158. **Chaîne.** Il fit mettre (Mr. le grand Prieur) sur un leger sujet à *la chaisne.* Brant., Cap. III, 139. Se dit encore. Ac. **Champ.** Il fut arresté qu'on iroit à Sedan, où Monsieur de Bouillon donneroit *le champ.* Brant., Cap. III, 397. **Combat.** & s'ils ne vouloient accorder & le croire, il leur permettoit *le combat à part,* ou sur le Pont du Pau. Brant., Cap. IV, 331. Monsieur de Bussy demandoit tousjours *le combat en champ-clos.* Brant., Cap. III, 397. Montmas ... demandoit *le combat.* Ib. II, 317. Qu'il ne laisse de venir à ma court, l'asseurant, s'il demande *la jouste,* qu'elle ne luy sera refusée; si *le combat,* encores moins. D. Flores de Grece, f° CL, dans Lacurne. (L.) (Cf. Tant fut proposé et parlementé, que le parlement en détermina ... que *champ de bataille* jusqu'à oultrance s'en feroit. Gr. Par., p. 51.) **Coup.** Les deux vieux compagnons triompherent, beuvant *le coup* selon les us et coustumes du pays. Fail, C. II, 88. Le Gentilhomme ... prenoit l'arquebuse ou arbaleste, après avoir veu (lisez: beu) *le coup.* Ib. II, 167. & aprés qu'ils avoient beu *le coup,* le cassoient (le vase). Brant., Cap. I, 336. XVIIe s: L'aîné étoit fort sobre; le cadet aimait à souper et à boire *le petit coup,* mais sans excès. St-Sim. (L.) Fr. mod.: Boire *un coup.* Ac., L. En un autre sens: Il estoit estimé en France tel qu'il n'y avoit homme si resolu pour faire *le coup* que celuy-là. Brant., Cap. IV, 107. Fr. mod.: Faire *le coup.* L. **Couvert.** Quand il arriva, l'hoste estoit couché; lequel il fit lever, luy priant de luy donner *le couvert* pour ceste nuict. Des Per., p. 129. Fr. mod.: Donner *le couvert* à quelqu'un. Si j'avais *le couvert* pour cette nuit dans cette maison. Il n'y est pas nourri, il n'a que *le couvert.* Ac. **Croisade.** Je prescheray encores une foys *la croisade.* Rab. III, VII, 47. **Dîme.** (XVe s.: Elles estoient tenues ... de rendre *le disme* de tous leurs biens. CNN I, 193.) XVIe s.: La principale cause de la malveillance que le peuple luy portoit ... vint de la décime des depouilles ... il feit vœu qu'il offrirait aux dieux *la dixme* du butin. Amyot. (L.) Fr. mod.: Lever, prendre, donner *la dime,* L. Payer *la dime.* Ac. L. **Deuil.** Le fils a porté *le dueil.* Fail, C. II, 69. Fr. mod.: Prendre *le deuil.* Ac. Porter *le deuil* Ac. **Eau.** Ils tiendroint prison deux ans *au pain* et *à l'eau.* Gr. Par., p. 18. Fr. mod.: Mettre un prisonnier *au pain* et *à l'eau.* Ac. **Ecole.** L'on dit que Denys le Tyran tenoit *l'eschole* à Corinthe. Fail, C. II, 204. Même locution: Fail, Prop. Rust., p. 15. (Sans art.: Et s'en tenoit *escole* comme de grammaire. Des Per., p. 49. De même: Fail, C. II, 173; Chol. I, 272.) Il ne sçavoit qu'il vouloit dire, n'ayant jamais esté *à l'escolle.* Des Per., p. 215. Fr. mod.: Aller à *l'école.* Ac. (Tenir *école.* L.) **Encan.** Les vendit tous à *l'encan.* Bouch. III, 3. Se dit encore. **Foire.** Si advint quelqu'espace de temps après que *la foire* estoit à Lyon. Gr. Par., p. 171. Fr. mod.: C'est demain *la foire.* Aller à *la foire.* Ac. **Fossé.** Gargantua le faisoit (le cheval) voltiger en l'air, franchir *le fossé,* saulter *le palys,* etc. Rab. I, XXIII, 82. **Fouet.** Thenot Tesprien ... lequel eut *le foit* à Paris. Gr. Par., p. 36. Même loc.: Nouv. Fabr., p. 72. Est-ce pas toy à qui i'ay baillé *le fouet* n'y a pas long temps. Bouch. III, 88. (Quelqu'vn ... nous va conter qu'il auoit veu bailler *du foüet* à vn autre. Ib. III, 40.) Fr. mod.: Avoir, mériter *le fouet.* Sujet *au fouet.* Craindre *le fouet.* Menacer *du fouet.* Condamné *au fouet.* Ac. **Hart.** On a faict crier de par le grand Roy que personne n'eust, sur peine de *la hart,* prendre cerfs ne biches. Rab. V, XIV, 54. Fr. mod.: A peine de *la hart.* Ac. Mériter *la h.* Ac. Digne de *la h.* Ac. **Jarretade.** Le gentilhomme sera contrainct luy donner bastonnades et coups d'espée ou *la belle jarretade* (coup de taille destiné à couper le jarret). Rab. IV, XII, 69. **Joute.** V. *Combat.* **Lance.** Là rompoit non *la lance,* etc. Rab. I, XXIII, 82. Fr. mod.: Rompre *une, des lances.* Ac. **Leçon.** (XVe s.: Elles n'en dirent mot, voire au religieux, mais trop bien chanterent *la leczon* à la religieuse nonnain. CNN I, 283.) XVIe s.: Mais le tailleur fit bien *la leçon* à l'apprentis. Des Per., p. 140. Fr. mod.: Faire *la leçon* à quelqu'un pour l'instruire de ce qu'il doit faire. Ac. **Lit.** & si ne laisserent par apres à le trouuer, & si bien le pelauder, qu'il garda *le lict* plus de six mois apres. Bouch. I, 27. Fr. mod.: Garder *le lit.* Ac. **Matinée.** Les nourrissons des Muses se peineroient ils jour et nuict ... si à dormir *la grasse matinée* ... la science pouvoit croistre en dormant. Chol. I, 25. XVIIe s.: Regnard qui dort *la matinée* n'a pas la langue emplumée. Cotgrave. Fr. mod.: Faire *la grasse matinée.* Theuriet, Maison des deux Barbeaux (Naumbourg, Paetz), p. 34. Dormir *la grasse m.* Ac. **Mot.** La jeunesse ... triomphoit de bien mordre, et griffer de bon apetit; chacun disant *le mot,* comme tout est compagnon à table et au jeu. Fail, C. II, 165. Avec les compagnons (il) disoit *le mot de gueule,* disputoit et piquoit chevaux. Fail,

C. II, 215. Une dame de la cour qui estoit de bonne compaignie, et disoit bien *le mot*. Brant., Dam. ill., p. 39. Même loc.: Brant., Cap. I, 357, III, 137, etc., passim. Encore qu'elle aimast à dire apres souper *le mot pour rire*, viuoit neantmoins en toute frugalité. Bouch. II, 255. J'ay ouy parler d'une grande dame qui rencontroit *le mot* aussi bien que dame de son temps. Brant., Dam. gal., p. 266. La dame avoit baillé *le mot* à la chambrière, qui laissa l'huis ouvert. Moy. de Parv. p. 212. Cf. Nous écoutons sans souffler *le mot*. Caylus (XVIIIe s.), p. 30. Fr. mod.: Vous avez dit *l'mot*, madame Desjardins. Monnier, Scèn. Pop. I, 10. Il a *le mot pour rire* avec l'un, avec l'autre *le mot aimable*. Myst. com., p. 340. En France on fait très peu de cas De tous ces messieurs qui n'ont point *Le petit mot, le petit mot pour rire*. Monnier, Scèn. pop. I, 70. Il n'y a pas *le mot pour rire* à ce qu'il dit. Ac., L. **Œufs de Pâques.** Lors que Sylvius triomphoit, aussi faisoit nostre maistre de Cornibus, lequel pour donner *les œufs de Pasques* à ses auditeurs de Saint Severin raconta, qu'au Caresme prenant passé, etc. Fail, C. II, 146. Cf. Donner *des œufs de Pasques* à toutes restes. To bethwacke, belamme, belabour soundly; to lay about him lustily. Cotgrave. **Pain.** Il la laissoit assez faire *le petit pain* (économiser son pain.) Fail, C. I, 306. Il ne faut pas ... que ces preud'hommes se restraignent à faire *le petit pain*. Ib. II, 38. Même loc.: Ib. II, 64. (Et celui qui ne l'a voulu vendre a esté contraint de faire *petit pain* (comme on dit) et repaistre ses amis, qui le venoient visiter, de discours d'architecture. Lanoue. (L.) En un autre sens: Ils tiendroient prison deux ans *au pain* et à l'eaue. Gr. Par., p. 18. V. *Eau*. **Pardon.** Ainsi allasmes, commenceant à Sainct Gervays et je gaigne *les pardons* au premier tronc seulement, car je me contente de peu. Rab. II, XVII, 96. Elle est à vespre gagner *les pardons*. Fail, C., II, 256. Fr. mod.: Il est allé gagner *les pardons*. Ac. L. **Passade.** Un pauvre diable de Soldat passa le long de la riviere d'Andelle, où demanda *la passade* à quelques hommes qui là estoient. Nouv. Fabr., p. 97. J'ay bien voulu reciter ces deux histoires, à fin que quelque bon compagnon par ce moyen puisse gaigner *la passade* entre ceux qui ne sçauroient ce secret. Paré. (L.) XVIIe s.: Messieurs d'où venez-vous ainsi? Nous demandez-vous *la passade?* Scarr. (L.) Nous n'avons pas, cher camarade, Dessein d'enlever votre bien; Nous ne voulons que *la passade*. Legrand. (L.) Prendre *la passade*. To refreshe himselfe, in a long journey at a friend's house. Cotgrave. Fr. mod.: Demander, donner *la passade*. Ac. Sens vieilli, selon Littré. **Poste.** & ay beu souvent de l'eau dans ces vases ainsi froide, & ayant grand chaud, & courant *la poste*, qui ne m'a jamais fait de mal. Brant., Cap. I, 336. Se dit encore. **Poulet** (billet doux). (Il) lui en fit un jour entendre sa volonté plus au long, par un honneste et très-habille gentilhomme que je sçay, qui luy portant *le petit poulet*, se mit en son mieux dire pour le persuader de venir là. Brant., Dam. gal., p. 268. **Prière.** Après que le bon Pantagruel eut fait *les prieres* et remercié le Seigneur, il entra et toute sa compagnie. Rab. V, XVI, 61. Se dit encore. **Procès.** (Des femmes du monde) feroient *le procès* à leurs marys à l'instant. Brant., Dam. gal., p. 104. Se dit encore. **Promenade.** Les uns prenoient *la pourmenade*, les autres l'appetit au jeu. Chol. II, 60. XVIIe s.: Je rencontrai, en faisant *la promenade* à pied par la rue, une bourgeoise, la plus aimable que je vis jamais. Franc., p. 45. Fr. mod.: Il est allé à *la promenade*. Ac. **Question.** Et fait le conte d'vn tailleur, lequel fut mis plusieurs fois à *la question* sans rien confesser. Bouch. III, 84. Se dit encore. **Sac.** Sans cette belle prevoyance, il ne faut point douter que tout la coste de Toscane n'eust esté *au sac & au feu*. Brant., Cap. II, 24. **Renard.** Vous hantez tous les jours avec des personnages qui n'oseroient boire un trait, si l'eau ne surmontoit le vin de deux tiers, autrement il faudroit escorcher à faute de peletier *le regnard*. Chol. I, 30. Même loc.: Ib. II, 326. Fr. mod.: Piquer *un renard* (vomir). **Retraite.** Monsieur du Lude fit sonner *la retraite*. Brant., Cap. I, 119. Se dit encore. **Taverne.** Les Assyriens n'alloient iamais *à la tauerne* sans leur femmes. Bouch. Fr. mod.: Aller *à la taverne*. C'est un ivrogne qui ne bouge de *la taverne*. Ac. Cf. Dîner *au restaurant*. **Tribut.** Et ung de nos roys la garde, lequel reçoit du grand Roy d'Israel *le tribut*. Nouv. Fabr., p. 205.

N) **Termes relatifs à la santé** (maladies, remèdes).

Maladies: XVIe s.: Combien que *la peste* feust par la plus grande part des maisons, ilz entroient par tout. Rab. I, XXVII, 96. L'un y avoit *la picote*, l'aultre *le tac*, l'aultre *la rougeolle*. Rab. IV, LII, 202. Il a *la berlue*. Gr. Par., p. 265. Et luy qui avoit *les gouttes*, se travailla tant de visiter les lieux réguliers. Hept II, 108. Elle avait *la toux*. Hept. I, 68. Le porteur des pre-

sentes de chercher et tastonner, qui, par avoir *l'onglee* aux doigts, amassa ce noble estron. Fail, C. II, 147. Je crains ces Diables de Juges volans, comme *la peste*. Fail, C. II, 155. V. aussi: CMAdv. I, 159; Brant., Cap. IV, 23; II, 287. L'article manque aussi: C'est ... le paovre diable de Panurge, qui a *fiebvre de veau*. Rab. IV, XXII, 107. Ilz pensoyent eux mesmes estre frappez *de peste*. CMAdv. I, 112; même loc.: Tabour. III, 215. Mourir *de peste*. Brant., Cap. II, 398; Bouch., Ser. II, 218. Ils en baillent ... à ceux qui sont amaigris et deffaits *par phthisie*. Chol. I, 39. Mort Dieu! Contre *migraine*, un lit vistement. Tabour. III, 247. Fr. mod.: Attaqué de *pulmonie*, étouffer de *fièvre*, etc. Cf. XVIe s: Il mourut *d'une phthiriasis*, mangé des verms et des poulx. Rab. IV, XXVI, 118. Je fus deux jours sans l'aller voir, à cause *d'un rheume de dents* que j'avois gaigné sur la mer. Brant., Dam. ill., p. 168. **Remèdes:** (XVe s: Le sage medicin ... voulut ordonner *le regime*. CNN I, 114.) Les medecins ... luy ordonnerent tout premierement *le clistere* et *la saignée*. Des Per., p. 224. Les medecins luy ordonnerent *la saignée*. Hept. III, 117. Je ne puis recevoir de clystère, prendre médecine, endurer *la saignée*, souffrir *les ventouses*, supporter *les onguents*, etc. M. de parv., p. 348.

O) Termes relatifs au temps.

(XIIIe s.: Car si l'avoit ateinte et *la pluie* et *la bise*. Berte. (L.) XIVe s.: Qui veut avoir le nom des bons et des vaillans, Il doit aler souvent *à la pluie* et aux champs. Guescl. (L.) Oiseau qui au nid se retire, Et cil qui les plumes attire, Ou se mouille, ou bien fort crie, *La pluie* est près, quoi que l'on die. Leroux de Lincy, Prov. fr. (L.) XVe s.: Pour abreger, après *la grosse pluye* que la compaignie eut plus d'une grosse heure et demye sur le dos, ont arrivé à l'hostel de la dame. CNN II, 150. Cette pluie n'a pas été mentionnée dans ce qui précède.) XVIe s.: Sur le temps de ce retour, vindrent *les pluyes* si merveilleuses et grandes qu'il sembloyt que Dieu eust oublyé la promesse qu'il avoit faicte à Noë de ne destruire plus le monde par eaue. Hept. I, 8. D'autant que c'estoit en hiver, et au mois de decembre qu'elle fit son embarquement, *le mauvais temps* la surprit à Marseille. Brant., Dam. ill., p. 382. Son sejour fut de sept à huit jours en attendant *le beau temps*. Ib., p. 383. Se voyans trompez proposerent de seiourner, atendans *le temps plus calme*. CMAdv. I, 106. S'il (le soleil) semble estre creux quand il se leve, il ameine *la pluie* et *les vents*. Chol. II, 318. S'il semble que le soleil cueille ses rais quand il se leve ou se couche, il signifie *la pluye*. Ib. II, 318. Cf. S'il se descouvre du tout egalement, ce sera signe de *beau temps*. S'il jette ses rayons bien loin, etc. ... on aura *de la pluye*. Ib. II, 319. Si avant qu'il sorte, les rais se monstrent, on aura *des vents* et *de l'eau* ... ce sera presage de *tempeste* pour la nuit, etc. Ib. II, 319. Fr. mod.: Après *la pluie* le *beau temps*. Ac. Nous eûmes *les vents contraires* en sortant du port. Chateaubriand, Itinéraire, éd. Kühne (Berlin 1880), p. 13, etc.

P) Noms abstraits.

Pour des exemples du vieux français, v. Haase, Unters., p. 40. V. aussi: Haase, Zur Synt. Rob. Garniers, p. 18.

Assaut. Luy-mesme alloit *à l'assaut* à Rabastain. Brant., Cap. II, 246. Fr. mod.: Aller à *l'assaut*, monter à *l'assaut*. Ac. **Connaissance.** (XVe s.: Oncques le guet de la vieille serpente n'en eut *la cognoissance*. CNN I, 234.) XVIe s.: Pour ce en eust *la cognoissance*. Des Per., p. 48. Fr. mod.: Avoir *connaissance* de qch. **Crainte.** Elle le fuyoit *pour la craincte* de son honneur et reputation. Hept. II, 6. Même loc.: Tabour. III, 40. Une autre fois il cacha sa bourse au milieu d'une terre, de *la crainte* qu'il eut de ce qu'on luy avoit dit que plusieurs soldats venoient après luy. Tabour. III, 159. Fr. mod.: Dans *la crainte* de. Par *la crainte* que ... **Cure.** (Elle) en print le soin et *la cure*. Nouv. Fabr., p. 94. **Essay.** J'en ay faict *l'essay;* c'est vin de la Faye Moniau. Rab. I, XXXIV, 122. Se dit encore. **Expérience.** Monsieur de Langy ... en fit venir (des porcs noirs) de France, pour en avoir *l'experience*. Nouv. Fabr., p. 86. Fr. mod.: Faire *l'expérience* de quch. Ac. **Guerre.** Or maintenant que *la guerre* est ... il me faut en toute diligence aller trouver les compagnies qui marchent. Fail, C. II, 68. N'a pas longuement qu'un mignon ainsi effeminé, refrisé ... faisoit *la guerre* à vn vieil Capitaine. Ib. II, 163. Même loc.: Brant., Cap. I, 112, II, 46. Les mains luy demangeoient si fort pour

mener *la guerre*. Ib. II, 113, etc. D'autres ... s'en allerent au service du roy d'Espaigne, qui avoit *la guerre* contre le Grand seigneur. Brant., Dam. ill., p. 293. Lorsque *la guerre* s'esmeut cruelle après la mort de M. de Guise ... elle partit de sa maison en diligence. Brant., Dam. ill., p. 308. (Sans art.: Quand les Geantz *entreprindrent guerre* contre les dieux, etc. Rab. III, XII, 63. De même: Commencer *guerre*. Ib. III, XIV, 79. Mouvoir *g*. Brant., Cap. IV, 14. Lever *g*. Rab. I, XXXII, 113. Faire *g*. Nouv. Fabr., p. 200.) Fr. mod.: Avoir, déclarer, entreprendre, entretenir, faire *la guerre*. Ac. Aller à *la guerre*, etc. **Justice**. J'en feray bien *la justice*, avant qu'il soit trois jours. Des Per., p. 100. Fr. mod.: Faire *la justice*. Ac. (Faire *j*. Ac.) **Paix**. Donna Elisabeth de France, qui justement luy avoit esté donnée par accord en faisant *la paix*. Brant., Cap. II, 114. Même loc.: Ib. I, 22. Se dit encore. (Je me mis en debvoir de traicter *paix* entre eulx. Rab. IV, XXXVI, 146. Fr. mod.: Traiter de *la p*. Ac.) **Pardon**. Celuy qui demandoit *le pardon*, va repliquer à la Majesté. Bouch. III, 10. Se dit encore. **Patience**. (XVe s.: Hola! dist l'ost, pille *la pacience*. CNN II, 81.) XVIe s.: Il prendra *la patience* avec vous. Moy. de Parv., p. 350. (Ou vous courez les ruës, ou pillez *patience* à compter les cloux. Chol. I, 86; De même: piller *patience*. Chol. II, 238. Or sus prenez *patience*. Des Per., p. 187. J'ay grand' peur que perdriez *patience*. Ib. II, 127. **Pitié**. Le plus souvent leur donnent de l'argent pour s'accoster de leurs chalanderies ... dont voila *la pitié*. Brant., Dam. gal., p. 100. XVIIe s.: Car ce fut bien *la pitié* lorsque ces bonnes gens estant passez, je voulus aller à la recousse de celle que j'avois si injustement ensevelie. Dassoucy, p. 78. **Plainte**. Si vous en faictes *la plaincte*, vous ferez sçavoir ce que nul sçait. Hept. I, 74. Même loc.: Ib. III, 8. (Fr. mod.: Faire *ses, des plaintes*. Ac.) **Raison**. En la fin il en print cent trente-neuf, non pas sans estre esgriffé, neantmoins, il en eust *la raison*. Nouv. Fabr., p. 81. Même loc.: Brant., Cap. I, 134, 177, II, 145; Des Per., p. 151. Fr. mod.: Avoir *raison* de quelqu'un. Ac. **Revanche**. Ce brave Monsieur de Bayard ... eut bien tost raison & *la revanche*. Brant., Cap. I, 134. **Réprimande**. La Regente ... luy en fit *la reprimande*. Brant., Cap. I, 235. Même loc.: Ib. IV, 63. Fr. mod.: Faire *réprimande*. Ac. **Siège**. Quand *le siege* estoit devant Paris, il en vouloit faire de mesme. Brant., Cap. IV, 2. Nous avions *le siege* devant Broüage, Ib. III, 297. Y ayant mis *le siege*, furent contraints de l'en lever par faute de vivres. Ib. I, 134. Tenir *le siege*. Bouch. II, 67. Fr. mod.: Mettre, lever *le siège* etc. Ac. **Trève**. La Reyne mere fit *la treve* avec Mr. frere du Roy à Jaseneuil. Brant., Cap. III, 288. Fr. mod.: Faire *trève*, *une trève*. Ac.

Cf. en français moderne: Ma famille criait à *l'abomination* dès que j'ouvrais la bouche. Theuriet, Filleul d'un Marquis I, 142. Le journaux ... recommencèrent à crier à *la trahison*. Sarcey, Siège de Paris, p. 137. Il jouissait de *la considération universelle*. France comique, p. 86. Une belle tête ... où de clairs yeux bruns, bien ouverts exprimaient *la bonne humeur* et *la joie*. Theuriet, Filleul d'un Marquis I, 11. Tout le monde est dans *la consternation*. Souvestre, Au coin du feu, p. 25. Bravo, Sylvain! s'écrient les vachers dans *l'enthousiasme*. Myst. com., p. 179. Cela me jette (met) dans *l'inquiétude*. Ac. Il est tombé dans *la misère*. Ac. Porter *le désordre*, jeter *l'effroi*, etc.

Q) Mots exprimant une personne employés pour désigner, avec certains verbes, un type, un personnage qu'on représente.

Faire. XVIe s.: Il faisoit *le crucifix* tout nu dessus une croix. Gr. Par., p. 87. Il fault que faciez *le malade*. Ib., p. 142. Voulant faire vn peu plus *l'homme de bien* que de coustume, ... traictoit si fauorablement les bonnes femmes qui venoient moudre en son moulin, que ... ne peust payer sa ferme. CMAdv. I, 70, etc. Au pluriel: Et quant elles approcherent de la maison elles faisoint plus *les desconfortées* et maudissoint l'asne. Gr. Par., p. 103. Dans le vieux français on employait quelquefois, même quand il s'agissait d'une femme, un adjectif pris substantivement au masculin. V. Tobler, Verm. Beitr., p. 142. Cet usage subsiste encore dans le XVe siècle. Dès le XVIe on n'en voit plus de traces. Exemples du XVe s.: Ma dame ne voult pas estre la plus courtoise, ains fist *le sourt*. Saintré, p. 133. La dame fait *le malade*. Quinze joyes de Mar., p. 100. XVIe s.: Tu m'entens bien, dit Celestine, ne fais point *la sotte*. Gr. Par., p. 253. Elle, faisant *la mescongneue*, lui dist. Hept. II, 147. Parfois, avec le verbe *faire*, l'article est supprimé: Le vaillant champion qui pour moy faict *sentinelle*. Rab. III, XI, 62. *Faire sentinelle* se dit encore. Vous vous donniez à tous les harquebusiers d'Enfer que

feriez *maistre d'eschole.* Fail, C. II, 205. Au pluriel: Toutesfoys, mon baston de croix fera *diables.* Rab. I, XLII, 146. Par mon ame, j'ay veu le temps que je faisois *diables* de arguer. Ib. I, XIX, 65. **Contrefaire.** Après auoir si longuement contrefait *la femme de bien,* etc. CMAdv. II, 170. Il descouvrit assez loin de lui un Regnard ... qui contrefaisoit *le mort.* Nouv. Fabr., p. 101. V. aussi Fail, C. II, 202., etc. Fr. mod.: Faire, contrefaire *le roi,* etc. Ac. On fait aussi usage du pronom possessif: C'estoit un Hongre, ivrogne très-dangereux et malicieux, en faisant *son simple* et *son niais* comme volontiers telles gens le font. Brant., Dam. ill., p. 318. Fr. mod.: Cette toilette lui donnait l'aspect d'une grosse balourde qui fait *sa petite maitresse.* Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 169. Sur la locution *faire, contrefaire de,* avec un substantif précédé de l'article défini, v. plus bas.

Feindre. Ie vous prie (mes Dames) ne soyez si sottes de donner occasion tant malheureuse à voz mariz d'entrer en vne telle fantasie qu'il vous faille en feindre *les demoniacles.* CMAdv. I, 184.

Guérir. O pauure Gentilhomme ... failly de cœur & de volunté vous ne guarirez iamais *du sot,* veu depuis qu'estes en ceste cour auez si mal retenu tant d'exemples. CMAdv. II, 150. Cf. O l'ennuyeux conteur! Jamais on ne le voit *sortir du grand seigneur.* Molière, Misanthrope. II, V, p. 313.

Tenir. Dedans la sale du logis (car en avoir deux cela tient *du grand)* la corne de serf ferrée et attachee au plancher. Fail, C. II, 166. A Paris demeuroit vn riche bourgeois qui tenant vn petit beaucoup *du bon mesnager,* auoit accoustumé de contreroler si bien tout ce qu'il bailloit à son cousturier. CMAdv. I, 69. Fr. mod.: Le Capitan tenait *du soldat* fanfaron. Fr. qui rit, p. 31. Cf. Aussi s'en est-il emparé et a-t-il obtenu par son secours des effets qui tiennent *du prodige.* Lect. cour. IV, 124. L'habitation s'élevait à mi-côte, et tenait *de la ferme* autant que du château. Revue d. d. Mondes 1873, p. 513.

Tailler. Mais voyez, hau! bonnes gens, comment il taille *de l'historiographe.* Rab. IV, VI, 49. Il veut tailler *du grand et magnifique.* Chol. II, 78. S'il veut vivre en paix, s'il veut tailler *de l'honneste homme,* ... ne dois-je pas conclure qu'il ne se doit marier? Ib. II, 102.

Trancher. Son fils ... se voyant riche commença de trancher *de l'escuyer* gros comme le damoisel du Commercy. Tabour. III, 36. Ils tranchent *des tiercelets* de prince. Ib. III, 39. L'autre compagnon tranchoit *du soldat,* blâmant toutes autres choses, fors ce point d'honneur. Tahureau, p. 100.

Remarque. C'est probablement par analogie avec ces verbes qu'après *faire* et *contrefaire* on met quelquefois la préposition *de* devant le substantif précédé de l'article défini. (XVe s.: Monseigneur pour faire *du mesnagier* et *du gentil compaignon,* dist à madame, etc. CNN I, 259. Faictes vous *du fol?* Ib. I, 298. Il ne savoit remède à son cas fors de soy taire et faire *du mort.* Ib. I, 288. V. aussi: Ib. I, 210, 236, 237; II, 89, 175, etc.) XVIe s.: Son filz estoit escarabilhat, et faisoit *du soudart* à la maison, comme s'il eust été le maistre. Des Per., p. 149. Le medecin ... fit bien *de l'esbay.* Gr. Par., p. 175. Elles font *des rigoureuses.* Ib., p. 232. V. aussi: Des Per., pp. 38, 126; Brant., Cap. IV, 55; Dam. gal., p. 24; Fail, C. II, 197; Bouch. Ser. I, 215, etc. passim. *Contrefaire:* Je veiz maistre Jean le Maire qui contrefaisoit *du pape.* Rab. II, XXX, 163. Pour le XVIIe siècle, Littré donne des exemples tirés de Regnier, de Corneille, de Rotrou, de Bayle. Parfois l'article est supprimé: Ce fut à luy aller au devant par derriere, contre ceste embuscade et y pourvoir en diligence, comme il fit *de galant homme,* et nullement lourdaut. Fail, C. II, 184. Que s'il y en a aucuns qui s'en despouillent de tout, & disent n'en avoir; c'est qu'ils en font *de bons hypocrites.* Brant., Cap. II, 95. Elle contrefaisoit *d'homme.* Id., Dam. gal., p. 112.

Ressembler. Ce bon gentilhomme icy veut faire comme luy, ressemblant *le petit homme* qui au temps des neiges, veut asseoir ses pas où celuy de belle et grande stature les avoit assis. Fail, Bal., p. 198. Son visage ressembloit mieux *le mort* que *le viuant.* CMAdv. I, 138. Avec le pron. poss.: Si un beau corps n'a une belle ame, il ressemble mieux *son idole* qu'un corps humain. Brant., Dam. gal., p. 145. Cf. Le (corps) confit & aromatiza de plusieurs vnguens & senteurs, si proprement qu'il sembloit mieux *la chair vifue* que morte. CMAdv. I, 105.

Sentir. Pour ce que tu sentoys *la vieille,* je m'en fuyois de toy. Gr. Par., p. 234. Avec le pron. poss.; Et après l'auoir deguisee (sentant en cest equipage mieux *sa princesse*

que non pas la femme d'vn bastellier) la conduyt en la barque. CMAdv. I, 176. Fr. mod.: Une tenue débraillée et une crânerie effrontée qui sentent *le mauvais soldat.* Theuriet, Eusèbe Lombard, p. 152. Cf. Il sent *la poudre à canon.* Fail, C. II, 83. Ces sentans encore *la charrue et boutique.* Ib. II, 168. V. aussi: Ib. II, 57. Fr. mod.: Sentir *le brûlé, le serpolet le sauvagin,* etc.

R) Apostrophe, exclamation et d'autres expressions où il y a emphase.

A. Apostrophe et exclamation. Pour des exemples tirés du vieux français et des autres langues romanes, voy. Diez, Gramm. III, 20.

Par Dieu, Panurge *le veau,* Panurge *le pleurart,* Panurge *le criart,* tu feroys beaucoup mieulx nous aydant icy. Rab. IV, XIX, 96. Au diable *le meschant curé!* dit l'evesque. Des Per., p. 116. A Dieu *l'hostesse;* à Dieu *les gens.* Nouv. Fabr., p. 101. Or escoutez *les gens.* Ib., p. 127. Adieu *la belle fille.* Bouch. I, 121. V. aussi: Nouv. Fabr., p. 140. Fr. mod.: Dans le style familier: Allez-vous-en, *l'abbé,* allez-vous-en. Monnier, Scèn. pop. I, 166. Mais on n'en est pas plus triste pour ça, *les enfants.* Souvestre, Au coin du feu, p. 171. Cf. Gräfenberg, p. 10, Lücking, p. 135.

Oh *la belle cheute!* Fail, Baliv., p. 173. *La Dieu mercy* je suis d'aussi bon lieu comme dame bourgeoise. Gr. Par., p. 272. Hé! de l'instrument: *la mercy-Dieu* i'empescheray bien que personne en soit iamais trompé. Bouch. I, 192. Même loc.: Fail, C. II, 277. (N'y a-t-il personne de blessé. Nenny, dit un nommé Herman, et si n'en ay, *Dieu mercy,* perdu coup de dent. Nouv. Fabr., p. 57. *Merci Dieu* aussi, dit la nourrice, si tu en disois davantage, je t'effacerois le visage. Fail, C. II, 143. V. aussi: Gr. Par., pp. 13, 27, 126, 148, 165; Des Per., p. 226; Fail, C. II, 29; Moy. de parv., p. 63. Fr. mod.: *Dieu merci.)* Il avoit tousjours bien ouy, *la grace* à Dieu. Des Per., p. 40. *(A Dieu graces,* j'ay esté souvent appelé en telles affaires. Tab. III, 284. Fr. mod.: *Grâces* à Dieu.) Ha! ma sœur, quel hoste est cettuy-cy qui est venu chez moy, *la belle façon* qu'il a, etc. Brant., Dam. gal., p. 293. Mais *le malheur!* Il fut pris. Id., Cap. III, 242. Ha! *le bon temps,* dit-elle, que j'ay veu autrefois! Gr. Par., p. 131. Cf. en fr. mod.: *La belle* et *bonne chose* que le tête-à-tête de deux vrais amoureux. Theuriet, Filleul d'un Marquis II, 60.

B. D'autres expressions où il y emphase exprimée au moyen d'un adjectif ou d'un adverbe.

a) Il s'agit d'une personne.

(XVe s.: Se Dieu, comme j'espere est du tout en partie pour vous, vous serez *l'escuyer renommé.* Saintré, p. 77. Quand dames sont loing de leurs païs, elles en desirent souvent avoir des nouvelles, et pour ce elle a bon besoing *du bon chevaucheur.* J. de Paris, p. 108.) XVIe s.: Lors quelcun des Flameaux se voulut mettre en leur dance, qui fut rechassé bien lourdement, luy disant, quilz luy auoyent amené des sonneurs tout expres, pource que c'estoit *le beau danceur.* Fail, Pr. Rust., p. 68. Voilà donc comme ces Messieurs de Guise ont esté *les grands sangsuës* des monnoyes de la France. Brant., Cap. III, 130. Et voïant les occasions que ceste fille avoit d'oublier sa conscience et son honneur, et la vertu qu'elle eut de vaincre son cœur et sa volunté ... je dis qu'elle se pouvoit nommer *la forte femme.* Hept. III, 32. Cf. Vous voulez doncques (dist Panurge...) que j'espouse *la femme forte* descripte par Solomon? Rab. III, XXX, 152. Fr. mod.: Colomba, ma bonne, tu es *la femme forte.* Mérimée, Colomba, p. 158. Mme Loisel semblait vieille, maintenant. Elle était devenue *la femme forte et dure,* et rude, des ménages pauvres. Maupassant, L'héritage, p. 229. Et voilà que tout d'un coup François la vit toute jeune et la trouva belle comme *la bonne dame,* et que le cœur lui sauta comme s'il avait monté au faîte d'un clocher. Sand, Fr. le Champi, p. 228. On envoya querir la bonne coiffeuse pour dresser les cornettes à deux rangs et on fit acheter des mouches de *la bonne faiseuse.* Perrault, Contes, p. 123. Une robe sortant de chez *la bonne faiseuse.* Theuriet, Michel Vernueil, p. 35. Lilie, nous l'avons dit, était *la femme de la prompte exécution.* Chavette, Lilie, Tutue, etc. (Marpon & Flamm.), p. 145.

Notons particulièrement les expressions: *bien aimé, bien arrivé, bien venu, bien reçu, bien trouvé, (bienheureux), cher tenu.*

Bien aimé. Elle fut aussy fort aimée du roi Louis et de la reyne Anne ... et estoit leur bonne fille et *la bien aimee.* Brant., Dam. ill., p. 265. Le mari, revenu, fut reçu avec une douce liesse et bonne chere, comme *le bien-aimé.* Moy. de Parv., p. 263. Mais bien souvent celles qui sont *les bien aymées* et ne veulent aymer, sont les plus aimées, et ceulx qui sont le moins aymez, ayment plus fort. Hept. III, 76. Fr. mod.: C'est *le bien-aimé* de sa mère. Il est *le bien-aimé* de la mère. Ac. C'est *la bien-aimée.* Ac. Benjamin était *le bien-aimé* de son père. L.

Bien arrivé. Vous soyes *le mieux que bien arrivé.* Fail, Baliv., p. 195.

Bien venu. (XVe s.: Soyez *le tres bien venu.* Saintré, p. 169. De même: CNN II, 67. (Ha sire, *le tres mal venu* soyez vous. Saintré, p. 252.) Sans article: Vous soyez *bien venue!* CNN I, 48. En peu d'heure il fut vers elle *si tres bien venu,* que celuy qui le valoit. CNN I, 205. V. aussi: Ib. I, 185.) XVIe s.: Vous soyez *le tresbien venu.* Rab. III, XXXIV, 168. Et soyez *les tresbien venuz.* Ib. I, XXXVII, 131. Tu sois *le bien venu* Thomas. Larivey, p. 5. Lupolde eust esté là *le bien venu.* Fail, Baliv., p. 197. De même: Brant., Cap. IV, 328. Sans article: & dit qu'il étoit *bien-venu.* Brant., Cap. III, 111; V. aussi: Ib. II, 131, 189, etc., passim. Fr. mod.: Soyez *le bien venu, la bien venue.* Ac. (Il est *bien venu* partout. Ac.)

Bien reçu. Il fut *le bien recu* avec joie et grand'chère. Moy. d. Parv., p. 125. *(Mal reçu:* XVIIe s.: J'aurois esté le bien venu et *le mal receu.* Fur, Rom. Bourg. I, 180.) Fr. mod.: Il a été fort *bien reçu,* fort *mal reçu.* Ac. Il est *bien reçu* partout. Ac.

Bien trouvé. (XVe s.: Beau frère, vous soiez *le trèsbien trouvé.* CNN II, 50. Véez cy ung gentilhomme de vostre pays. Il soit *le trèsbien trouvé,* dist Conrard. Ib. I, 148. Damp Abbez, vous soyez *le très bien trouvé.* Saintré, p. 253.) XVIe s.: Tu sois le bien venu Thomas. Et vous *le bien trouvé.* Larivey, p. 5. M'amour, vous soyez *la trèsbien trouuée.* Larivey, p. 362.

Ajoutons, pour le français moderne: Ne te souviens-tu pas des belles paroles du Coran: "Ceux qui prémunissent leur cœur contre la convoitise seront *les* **bienheureux**". Laboulaye, Abdallah (Bergman, Franska författare II, 2e éd., p. 92.)

(**Cher tenu.** XVe s.: A mes yeulx mesmes perceu ung aultre venu de costé, qui me toust et rompt tout l'espoir que j'avoye en vostre service d'estre de vous tout *le plus cher tenu.* CNN I, 211. Estoit l'intencion de leur guide de les mener à l'hostel de la dame dont il estoit *le cher tenu.* Ib. II, 150.)

D'autres adjectifs pris substantivement: Salluste, que dit il de la docte Sempronie, laquelle estoit si vivement picquée de l'amour du masle qu'elle n'attendoit d'estre priée? Elle estoit *la suppliante,* et tant d'autres qui font le mesmes. Chol. II, 87. Il s'ira hurter contre quelque vilaine, & ie seray tousiours *la meschante, & la mal'heureuse.* Larivey, p. 448. XVIIe s: Et quoy que dans ce combat inégal, je fusse toûjours *l'aggravé,* j'estois *le délinquant.* Dassoucy, p. 128.

b) Il s'agit de choses.

(XVe s.: Au departir furent *les grans prières,* car chascun veut accompaigner son compaignon. Saintré, p. 126. La fut *la tres fiere, cruelle et mortelle bataille* qui eust fait du mal assez. Ib., p. 205. (Vous) avez à ce soir amené ung tel seigneur comme le seigneur de Saintré, duquel sont par tout *les belles nouvelles.* Saintré, p. 261. En la parfin la pauvre femme n'en peut plus, et entre en *la grosse alaine.* Quinze joyes de Mar., p. 87. Même loc.: Ib., p. 201. Est-ce *la belle salutacion* que vous me faictes de m'appeller paillarde? CNN I, 222. Et qui sont ilz? dit elle. — Ma foy je ne sçay, dit il; je porte mon vin jusques à l'huys tant seullement, et là vient nostre maistre qui me descharge; je ne sçay qui y est. Voire, dit elle, c'est *la secrete compaignie.* Ib. I, 253.) XVIe s.: Mais au dedans l'on reservoit *les fines drogues,* comme baulme, ambre gris, amomon, musc, zivette, etc. Rab. I, prol., p. 3. Au regard des hommes, c'estoit *la grande pitié.* Vous les eussiez veuz tirans la langue comme levriers qui ont couru six heures. Rab. II, II, 19. Et (il) fut *la grande espace* de temps assis sur celle tombe. Gr. Par., p. 63. Certes ce trait estoit brave & gentil, je l'ay ouy conter ainsi à ceux qui y estoient & en ferois volontiers *le long discours,* mais il faut vaquer ailleurs. Brant., Cap. IV, 343. Et y (à transcrire les livres de magie) consument *le (=un) temps infiny.* Tabour. III, 122. Il ne faut point douter qu'il ne l'eust fait, car qu'est *la chose impossible* à une douzaine de compagnons braves, vaillants & jurez. Brant., Cap. III, 389. Il n'y avoit celuy qui ne regardast si

son espee tenoit au fourreau, et qui ne se haussast sur les orteils pour se rendre plus bragard et de *la riche taille.* Fail, C. II, 126. (Cf. XVIIe s.: Elle estoit de *la riche taille.* Fur., Rom. Bourg. I, 11. Ainsi, mon pauv' enfant, travaille, T'as de quoi, t'es de *la bonne taille.* Nisard, p. 422 (texte de 1756). XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles: Elle est jolie de tout point; je m'y amuse *les (=des) heures entières.* Sévigné. (L.) La belle avoit le cœur tant soit peu rebelle; Rebelle toutesfois de *la bonne façon.* Laf. Contes I, 111. Elle lui répond de *la belle manière.* Journ. amus., no 1481. Il se mit à la recherche de sa coiffure en maugréant de *la belle façon.* Myst. com., p. 152. Il fut houspillé de *la belle façon.* Sarcey, Siège de Paris, p. 2. Un peu d'eau, un signe de croix avec *la bonne intention,* il ne t'en coûtera que cela. Myst., com., p. 130. Ah! c'était alors *la bonne époque.* Myst., com., p. 221. Mais le garçon ... sauta sur le bras levé, s'y suspendit de tout son poids, le maintint de telle façon que *la bonne moitié* du caraco lui resta aux doigts. Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 20. Ah! c'était *le bon temps!* Cim, Prouesses d'une fille, p. 82. Ce n'est pas qu'on y trouve plus qu'ailleurs des beautés ravissantes; mais communément *le grand nombre* est joli. De Brosses, L'Italie ... au dix-huitième siècle (Paris, Dentu), p. 64. Alors ce fut *la grande misère,* et *la navrante procession* des misérables le long des routes. Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 99. Lazare se contentait fort bien de ses pommes de terre et de ses choux; elle mangeait, vivait; et vivre est *la grande affaire.* Ib., p. 179.

S) L'article mis devant le comparatif suivi d'un complément.

Parfois, dans le moyen français, l'article se met, par pléonasme, devant un comparatif accompagné d'un complément qui est précédé de la conjonction *que.* XVe s.: Son mary est *le plus meschant que touz les aultres* du monde. Quinze joyes de Mar., p. 105. XVIe s.: Ils ne sentent rien moins qu'vn esprit benin & naturel, chose *la plus louable* & recommandée *que nul autre.* Tahureau, p. 68. J'estois ... non point en la ville de Paris, mais au royaume de Paris qui est à la verité *la plus grande et peuplee ville que les quatres meilleures* de la Chrestienté. Fail, C. II, 45. Le fer est donc le metal *le plus necessaire* à nostre vie *qu'aucun autre* qu'on puisse imaginer. Chol. I, 31. Il fut conseillé lors à nostre amoureux, ... retrenchant toutes hantises & deuis, bannir toute oisiueté, emploier son esprit en choses de consequence, & l'enuelopant en quelque affaire qui soit pleine *du plus grand soucy & peine que n'est l'amour,* s'il s'en peut trouuer. Bouch. II, 219. Or ces Serees ne pouuoient mieux sortir en lumiere qu'après auoir soupé, où *le plus souvent* on se dispense de plier vn peu le coude *qu'en autre repas.* Ib. I, 4.

On remplaçait souvent, au XVe et au XVIe siècle, la conjonction *que* par la préposition *de.**) Ex. On disoit en ce pays qu'il n'y avoit *homme mieux oustillé de vous.* CNN II, 84. Onc ne souffris *homme de moy plus grant.* Marot (voy. Gräfenberg, p. 111.) Dans ce cas aussi on faisait précéder le comparatif de l'article, ainsi que dans les exemples que nous venons de citer:

XVe s.: Le cyrurgien, qui estoit le plus gentil compaignon et *des aultres le meilleur homme,* commença à rire. CNN II, 177. Je puis seurement dire que je suis aujourd'uy *le plus eureux de tous les aultres.* Ib. II, 244. Puisque ainsi est, comme *le plus failly des aultres,* vous en allez. Saintré, p. 10. Se elle n'est pas *la plus fiere des aultres,* pour ung tel bien jamais elle ne le refusera. Ib., p. 215. XVIe s: Le despit est *la plus forte tentation de toutes les autres.* Hept. II, 29. Je recognoistray avec Pindare que l'or est *le plus excellent de tous les autres* metaux. Chol. I, 18. Ayant la nature fait la langue *la plus petite de tous les autres membres,* il estoit à croire que ... Bouch. III, 21. Et à cause que l'Asne est la beste *la plus stupide de toutes les autres,* il est prins pour l'ignorance. Id. I, 244. Il estoit homme de tres-bonne apparence & de tres-beau discours, & *le plus ancien de tous nous autres.* Brant., Cap. III, 434. Elle pensoit estre *la plus rare de toutes les autres.* Ib., Dam. ill., p. 187. Cf. Ilz sont *pires que tous les aultres hommes.* Hept. II, 125. Quelques femmes qu'ils ayent, ils croient generallement qu'elles soient *meilleures de toutes les aultres.* Quinze joyes de Mar., p. 110.

T) L'article défini employé devant les nombres cardinaux.

Anciennement un nombre cardinal au sens partitif prenait l'article défini quand il était accompagné d'un complément marquant le tout. V. Diez, Gramm. III, 40. Dans les XVe et

*) On dit encore aujourd'hui: Il a mangé *plus de trois œufs,* etc.

XVIe siècles cet usage subsiste, on en trouve souvent des exemples: Luy monstroit cinq ymaiges de boys, dont *les trois* avoient les mains pendantes. Hept. I, 39. Ainsi sans desjeuner ... firent sept ou huit grosses vilaines lieues, dont *les dix* en valent quinze des environs de Paris. Fail, C. II, 74. Le complément peut être sous-etendu: (L'eau) soutenoit plus *des trois parts* de bon vin. Bouch. I, 73. Le vin Maronean porte *les deux parts* d'eau. Ib. I, 29. Comme cet usage a été traité par MM. Benoist, p. 72, Platen, p. 32, Hemme, p. 55 (pour des traces en français moderne, voir Plattner § 149, Anm. 1), je ne crois pas nécessaire d'en donner un plus grand nombre d'exemples. Je ferai observer cependant qu'on trouve souvent l'article employé ainsi avec les termes relatifs aux divisions usuelles du temps: *an, jour, heure.*

An. Gargantua, depuis *les troys* jusques à cinq *ans*, feut nourry et institué en toute discipline convenente. Rab. I, XI, 40. A la fin, venant sur *les cinquante cinq ans*, commença à trouver fort bon le traictement. Hept. II, 105. Ceux qui ont passé *les trente ans.* Chol. II, 285. Venant sur *les quinze ans*, sa beauté commença à faire paroistre sa lumière en son plain midy. Brant., Dam. ill., p. 102. Même loc.: Id., Dam. gal., p. 269; Chol. II, 284. *Dans les dix ans* elle commença à produire le petit roy François deuxiesme. Id., Dam. ill., p. 39. (Cf. Un procureur en parlement estoit demeuré veuf, n'ayant pas encore passé *quarante ans.* Des Per., p. 31.) XVIIe s.: Sa femme estoit encore de bonne affaire, Et ne passoit de beaucoup *les trente ans.* Laf., Contes I, 61. Dans ces étranges sublimités, où ils (les mystiques) passent tranquillement *les dix* et *les vingt ans* sans seulement penser à lui (Jésus-Christ) ni à aucun de ses états. Boss. (L.) Fr. mod. Suzette avait *dans les douze ans*, moi j'avais dépassé le quatorzième printemps. Gil Blas, ill., 16 août 1891. Il était devenu un joli garçon entre *les quatorze* et *les quinze ans.* Sand, Fr. le Champi, p. 167. Si elle n'avoit pu devenir jolie, elle s'était mûrie *vers les trente ans.* Zola, Pot-Bouille (Charpentier), p. 12. On emploie aussi, en pareil cas, le pronom possessif: Il insistait pour que Camille qui courait sur *ses treize ans* vint s'initier à la tenue d'un ménage. Theuriet, Tante Aurélie, p. 61.

Heure. *Les trois heures* du matin ne le prennent au lit. Chol. I, 291. Et (il) dormit de si grande heure que *les neuf heures* le prirent dans le lit. Chol. II, 242. Adonc il s'en vint un peu *avant les dix heures.* Des Per., p. 154. Le lendemain *devant les quatre heures*, le filz retourna aussi secrettement qu'il avoit fait auparavant. Des Per. (add.), p. 275. Une dame de nom passa par Brou le jour du Vendredy-Saint *environ les dix heures* du matin. Des Per., p. 111. Un soir, *environ les cinq heures.* Fail, C. II, 133. *Environ sur les onze heures* du matin. Nouv. Fabr., p. 125. Après, *sur les cinq heures* recommence à chanter. Gr. Par., p. 39. Sur *les quatre heures* du matin. CMAdv. I, 53. Sur *les onze heures du soir.* Fail, C. II, 141. Clairet venoit *sus les dix heures* de nuict. Des Per., p. 153. V. aussi Hept. II, 164. (Cf. *Environ dix heures* du soir. Hept. I, 30. *Jusques deux ou troys heures.* Rab. I, XXIII, 79. *Jusques à trois heures* après minuict. Hept. I, 31. *Depuis onze heures*, on se retiroit pour disner. Chol. II, 60. *De sept* jusques *à neuf* (heures) ils (les Romains) s'entresaluoient. Ib. II, 60. Il est plus *de sept heures* à ma monstre. Bouch. III, 6. *Entre sept ou huict* (heures). Brant., Dam. ill., p. 124. *Dix heures* estoient passées. Tabour. III, 141.) Fr. mod.: *Dans les vingt-quatre heures* de la notification de cette aubaine, j'ai envoyé ma démission. Theuriet, Eusèbe Lombard. *Sur les neuf heures*, etc. *Vers (les) neuf heures.* Plattner, § 268, p. 248. De même: dans *les six mois*, etc. Plattner, ib. C'est par analogie avec ces expressions qu'ont été formées les locutions vicieuses: *vers les midi, vers les minuit*, qui se disent quelquefois pour: *vers le midi, minuit.*

Jour. (XVe s.: Et quant *les dix, les douze* et *les quatorze jours* du moys furent venus, ma dame ... tous les jours faisoit son signal de l'espingle. Saintré, p. 90.) Mais surtout leur defendoit de n'ouurir le brevet, que *les quinze iours* ne fussent expirez. Bouch. II, 218.

Citons aussi les locutions suivantes: (XVe s.: Si très bien s'i acquitta que *les trois, les quatre fois* guères ne luy coustèrent. CNN I, 53. Je suis homme pour en faire trois ou quatre, voire *les deux* tout d'une alaine. Ib. I, 184. *Les quatre, les V., les six fois* ne luy coustoient non plus que s'on les prinst en la corne de son chapperon. Ib. II, 83.) XVIe s.: Si bien que j'ay veu un tel Gentilhomme & de bon lieu, qui auparavant marchant par païs avec deux chevaux, & le petit laquais il se remonta si bien qu'on le vit durant & après la guerre civile, marscher par païs avec *les six & sept* bons chevaux. Brant., Cap. III, 199. & ainsi que le page regardoit dans le puits, l'autre jetta le poison avec *les*

deux doigts dans le potet. Ib. I, 337. Cf. en fr. mod.: Ils sont comme *les deux doigts* de la main. Ac. Ce sont *les deux doigts* de la main. Ac. Sans art.: Etre comme *deux doigts* de la main. L.

On peut ajouter, pour le français moderne: J'vais me mett' à faire *les cent dix-neuf coups* à présent, si j'suis pincée. Monnier, Paris et la prov., p. 151. Nous trimons ... nous retrimons dans la Pologne, Russie et autres endroits où l'on fait *les cent dix-neuf coups*. Id., Scèn. pop. I, 130. Ils s'en voyaient mourir ... enfin *les cent coups*, quoi! Id., ib. Ne m'abandonnez pas! Que deviendrais-je? Je suis *aux cent coups!* Cim, Prouesses d'une fille, p. 175. Il alluma sa pipe et se mit à faire *les cent pas* dans le salon. Souvestre, Au coin du feu, p. 234. Il était dans la grande rue de Villemomble, faisant *les cent pas*. Cat. Mendès, Pour lire au bain (Marp. et Flamm., Paris), p. 23.

Vous avez tout vu. A chaque étage, les appartements se répètent. Moi, j'en ai pour deux mille cinq cents francs et au troisième! Les loyers augmentent tous les jours. Monsieur Vabre doit se faire *dans les vingt-deux mille francs* avec son immeuble. Zola, Pot-bouille (Charpentier), p. 9. *Vers les onze degrés* de latitude australe (méridionale). Enblom, Franska språket (1re éd.), p. 329. Dans ces exemples l'article sert à marquer un nombre approximatif.

U) L'article défini employé au génitif qui se trouve sous le régime d'un mot de quantité.

Pour des exemples tirés du vieux français, voy. Haase, Unters., p. 40.

A) Le mot de quantité précède le genitif.

Beaucoup. (XVe s.: Vous leur faisiez *beaucoup de l'honneur*. J. de Par., p. 25.) XVIe s.: Aussy avoit-elle *beaucoup de la ressemblance* du roy Henry son pere. Brant., Dam. ill., p. 304. **Bien.** Une chatte fut par un chien truant estranglée. Au moyen de quoi ses petits chattons demeurerent orphelins et eurent vingt-quatre heures *bien de la souffrette*. Nouv. Fabr., p. 94. Il y eut *bien* là *du bigu*, ainsi que l'on disoit à la Cour. Brant., Cap. III, 126. **Combien.** Je vous laisse à penser *combien* il y pouvoit avoir *des halebrants*. Nouv. Fabr., p. 69. **Trop.** De deux femmes de village qui *trop* burent *du vin* bastart. Gr. Par., p. 101. Le plus souvent l'article manque: *beaucoup de hardiesse*. Brant., Cap. II, 216, etc.

B) Le mot de quantité suit le genitif.

Assez. Et parce qu'il estoit bon compagnon et de bonne chere, il trouvoit tousjours *des moyens assez* pour appaiser son evesque. Des Per., p. 113. Une autre fois ... on luy donna à desjeuner d'une saugrenée de poys ... avec *de la souppe assez* pour six ou sept vignerons. Ib., p. 194. Ils cognoissoint bien que il avoit *du revenu assez*. Gr. Par., p. 39. *Des biens* ay-je *assez*. Ib., p. 59. Ils (les vieillards) ont *du bec assez*, mais c'est tout. Chol. I, 261. V. aussi: Gr. Par., p. 39; Fail, C. II, 142, 172, 208; Chol. II, 271; Keding, p. 5. **Autant.** Vous avez *de la droguerie autant* que marchant de deça d'outre. Fail, C. II, 181. **Beaucoup.** (XVe s.: *Du plaisir beaucoup*. Comines, dans la Zeitschr. f. R. Phil. I, 198.) XVIe s.: Tu auras *des amis beaucoup*. Rab. III, XXVIII, 140. Vous me faites *des biens beaucoup*. Ib. III, V, 225. Nous y aurons *du passetemps beaucoup*. Ib. IV, prol., p. 20. Les Cardinaux aussi ont eu *des biens d'Eglise beaucoup*. Brant., Cap. III, 131. V. aussi: Ib., p. 318; Rab. III, V, 41, XXIV, 122, XXVIII, 140, IV, XXV, 115, LVI, 215. **Peu.** (D'autres) se rendoient humbles serfs et bien devots, contrefaisans les rusez et courtisans, desquels un ou deux au plus y avoient *du profit et de l'honneur bien peu*. Fail, C. I, 246. **Plus.** Advint qu'elle prit *du vin plus* que son honnesteté ne luy permettoit. Chol. II, 283. Il y en eut des plus fringuants faisant *des rodomontades plus* que ne fit jamais le Capitaine Cocodrillo. Brant., Cap. II, 220. Ce grand roy porta *des labeurs plus* que d'homme. D'Aubigné, dans Keding, p. 5. **Tant.** Donnez moy, dit-il, du blanc cinq ou six coups, et puis *du clairet tant* qu'il vous plaira. Des Per., p. 158. Il fut beu ... *de la bierre tant* qu'on en voulut. Nouv. Fabr., p. 162. **Tant et plus.** J'ay *du courage tant et plus*. Rab. V, XXXVI, 143. **Point.** Quelles humeurs de femmes, qui veulent avoir *des amys prou*, mais *des marys point*. Brant., Dam. gal., p. 253. *De bien* et *d'honneur prou*, mais des moyens et *des grades point*. Brant., Dam. gal., p. 290. **Prou.** V. *Point*. J'ay *du couraige prou*, voire. *De paour, bien peu*. Rab. IV, XXIII, 108. On voit que l'article peut aussi manquer. **Plein (tout plein).** Vous prenez *de la peine tout plein*. Bouch. I, 82.

Une telle expression peut aussi être le complément a) d'un nombre cardinal, b) d'un substantif, c) d'un pronom neutre.

a) (XVe s.: Port assuré, maintien rassiz, Plus que ne peult nature humaine, Et, eussiez *des ans trente-six*, Enfance en rien ne vous demaine. Villon, éd. Jannet, p. 175.) XVIe s.: Je beniray *des foys plus de sept* l'heure. Marot (éd. Jannet) I, 189. J'ay veu *des* pendus *plus de cinq cens.* Rab. I, XLII, 147. Milo, lequel avoit *des procès un million.* Des Per., p. 116. Mais nous voulons la Comté d'Ast, Et *des écus quatre cens mille.* Brant., Cap. I, 104. Nous avions *des Suisses six mille.* Ib. III, 206. Son père fut *des mois dix* Sans le cognoistre pour son fils. Tabour. II, 164. V. aussi p. 49, au mot *Tant.* Cf. Gräfenberg, p. 26, Knösel, p. 53.

b) XVe s.: Or a-il *du mesnage sa part.* Quinze joyes de Mar., p. 175. Pardieu, mon amy, il fauldroit avoir *des holifans grand planté* à porter tant de maisons. J. de Par., p. 51. Vous aurez *des gens ung grant tas.* Jacob, Recueil de Farces (Paris 1882), p. 300. Je n'ai pas trouvé d'exemples analogues dans la littérature du XVIe siècle. Sans article: Il couvre en elles *de pechez grande multitude.* Rab. V, XXVII, 108.

c) Il àvoit *de l'ambition tout* ce qu'il luy falloit. Brant., Cap. II, 116. & afferma ses terres & en prit *de l'argent ce* qu'il peut. Ib. IV, 159.

Quand les adverbes se trouvent placés après le génitif, cet usage est de règle encore aujourd'hui: Vous avez *de l'argent assez.* Plattner, p. 257, § 277. Il a *de l'or beaucoup.* Courrier, dans Keding, p. 5. Cet homme a *du génie* sous son chapeau *plus* qu'on n'en trouveroit dans mille cervelles comme la tienne. Castille, ib., p. 5. Ulespiègle mit *du bois tant* qu'il put sous les chaudrons. Ulespiègle, p. 158. C'est exactement, quand vous parlez, comme si vous aviez *de la bouillie plein* la bouche. Paris et la prov., p. 207. Nous avons *des poulets, des canards, des oies* et *des dindes plein* notre cour. Myst. com., p. 205. Un peuple qui a *de la joie plein* le cœur. Sarcey, Siège de Paris, p. 21. Oh! dit la petite sœur d'un air navré, *des larmes plein* la voix. Rob.-Halt, Hist. d'un pet. homme, p. 15. Avoir *de l'argent plein* ses poches. Ac. On dit aussi: Avoir *plein* ses poches *d'argent.* Ac.

On sait que l'adverbe *bien* précède toujours le génitif, et qu'on emploie l'article, même devant un adjectif: bien *des grandes villes.* Il n'y a que l'expression *bien d'autres* où l'omission de l'article soit de règle, v. Plattner, p. 257, § 277; Robert, p. 36. Dans le français du XVIe siècle, l'article manque souvent en ce cas. J'ay veu ... de ceulx que l'on estimoyt sotz de villaiges tromper *bien de fines gens.* Hept. II, 214. Ceste nourrice estoit de jolie défaicte, et à la vérité l'on en met *bien de pires* en œuvre. Tabour. III, 288. Vrayment j'en ay *bien d'autres.* Gr. Par., p. 13. *Bien d'autres.* Brant., Cap. II, 158.

Quand *point* suit le génitif, on ne fait jamais usage de l'article dans le langage actuel si le mot *en* n'est aussi mis dans la phrase: On voyait de la fumée, mais *de flamme point.* Par contre: *Des visites,* je n'en recevois *point.* Plattner, p. 257, § 277. Cependant il me semble qu'ici *de* n'a pas le sens partitif, et que de telles expressions s'expliquent par le vieil usage de faire précéder la phrase d'une locution adverbiale où la préposition *de* avait le sens de *quant à, pour:* Ia n'est besoin que cognoissiez les Dames si legeres au parler: mais *du Gentilhomme,* le sachant estre vostre affectionné seruiteur, ie le nommerois volontiers. CMAdv. II, 40. *De vous,* vous serez à l'autre bout, caché pres la planche. Fail, Prop. rust., p. 79. *De rire,* on ne vit jamais tant rire ny *de dire* mieux le mot à l'envy l'un de l'autre. Brant., Cap. II, 296. *D'argent,* il ne s'en trouve dans ses coffres. Ib. IV, 109. Je n'en ay poinct (de peur), quand est de moy. Je m'appelle Guillaume sans paour. *De couraige* tant et plus. Rab. IV, XXIII, 110. Pour d'autres exemples, v. Töpel, p. 6. XVIIe s.: *De regardans,* pour y juger des coups, Il n'en faut point. Laf., Contes II, 5. *De vieux maris,* il en pleuvoit. Ib. I, 54. Où Damon jusqu'alors avoit-il mis ses yeux? Car *d'amis!* Moquez-vous; c'est une bagatelle. Ib. I, 179. *(De* peut être retranché: *Benistier,* le lieu saint n'estoit pas sans cela: Nostre homme en choisit un chanceux pour ce poinct là: A chaque objet qui passe adoucit ses prunelles; *Reverences,* le drosle en faisoit des plus belles, Des plus dévotes. Ib, I, 45.) Fr. mod.: Mais *d'école,* bonsoir! On ne savait même pas où elle se tenait. Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 136. Avec l'art.: *De la beauté,* la pluspart en avoient; *De la jeunesse,* elles en avoient toutes. Laf., Contes I, 145. *Des hommes* comme ça, il y en a toujours de trop. Zola, Nana, éd. Charpentier, p. 521. Mais *des fleurs,* on pouvait en aller voir autre part, si on le désirait. Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 138.

Errata

Page 3, ligne 2, au lieu de: Chol. II, 172)., lire: Chol. II, 172.)
— 4, — 16, à partir du bas, au lieu de: Dassoncy, lire: Dassoucy.
— 4, — 22, — — — — — — — — —: p. 288.)., — : p. 288.)
— 7, — 4, — — — — — — — — —: eu, lire: en.
— 7, — 22, au lieu de: p. 257., lire: p. 257.)
— 9, — 11, à partir du bas, au lieu de: Des Per., p. 12, etc.)., lire: Des Per., p. 12, etc.)
— 10, — 6, ajouter: Avoir *bouche* à cour. Brant., Cap. I, 272.
— 12, — 3, à partir du bas, au lieu de: Ib. II, 149)., lire: Ib. II, 149.)
— 13, — 2, au lieu de: III, 193)., lire: III, 193.)
— 13, — 1, à partir du bas, au lieu de: II, 286)., lire II, 286.)
— 13, — 11, — — — — — — — — —: J. de Par., p. 43)., lire: J. de Par., p. 43.)
— 14, — 12, — — — — — — — — —: 21). lire: 21.)
— 14, — 18, — — — — — après Chol. I, 277, ajouter: Se dit encore.
— 15, — 1, au lieu de: paîs, lire: pais.
— 15, — 8, à partir du bas, au lieu de: Même loc., lire: Même loc.:
— 15, — 9, — — — — — — — — —: Gr. Par., p. 215.)., lire: Gr. Par., p. 215.)
— 15, — 12, — — — — — — — — —: *heure*, sans art, lire: *heure* sans art.
— 18, — 18, au lieu de: siécle, lire: siècle.
— 21, — 19, — — —: St-Gel., lire: St-Gelais.
— 35, — 21, à partir du bas, supprimer les mots: actes de politesse.

A FINE IS INCURRED IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.

ILL

NOV 2 1976 ILL

CANCELLED

00069

6271.27
Etudes sur l'article dans le fran
Widener Library 003792224
3 2044 086 598 836